

REVUE DES LIVRES

CULTURE ET TRADITION CLASSIQUES

Fiona MACINTOSH (éd.), *The Ancient Dancer in the Modern World. Responses to Greek and Roman Dance*, Oxford, University Press, 2010, 16 x 24, XXII + 511 p., ill., br. £ 90, ISBN 978-0-19-954810-1.

Fiona Macintosh est directrice de l'APGRD (*Archives of Performance of Greek and Roman Drama*), lectrice en réception de la littérature grecque et romaine, membre associé au St Hilda's College, à l'Université d'Oxford. L'ouvrage qu'elle édite est issu de débats lancés dès 2006 au cours du colloque *Greek Drama and Modern Dance* (Magdalen College, Oxford), qui se sont prolongés par la suite entre les chercheurs. Le livre, abondamment illustré, regroupe vingt-deux textes et est organisé en cinq parties : « Danse et sources antiques », « Danse et décadence », « Danse et mythe », « Danse antique et esprit moderne », « Le chœur antique dans les spectacles contemporains ». Il comporte des annexes très utiles : la table des illustrations, la présentation des auteurs, la liste des ballets traités dans l'ouvrage entre 1607 et 2003 (annexes placées en début d'ouvrage), une bibliographie exhaustive ainsi qu'un index très complet (en fin d'ouvrage). — L'introduction, de quinze pages, pose bien les problèmes. Elle s'ouvre sur la chorégraphie de Mark Bruce, *Love and War*, sur le thème d'Agamemnon et de Clytemnestre, élaborée pour ses débuts dès juin 2007 et présentée en 2010. Le choix de cet exemple n'est pas anodin, puisque le nom de Mark Bruce renvoie à une dynastie de danseurs et donc à l'habitude d'étudier l'histoire du ballet, dont la tradition la plus souvent invoquée est celle de l'Antiquité. F. Macintosh se demande pourquoi la réception de la danse antique est nécessaire, comment évolue la figure du danseur parallèlement aux travaux réalisés sur la danse (notamment ceux de Noverre). Elle s'interroge ensuite sur le pouvoir de fascination exercé par les pantomimes antiques tels que Pylade ou Bathylle sur les danseurs de l'époque moderne (Noverre) ou contemporaine (Fred Astaire), ainsi que sur le rôle du chœur ancien (le chœur grec chantait-il et dansait-il ?) et son devenir dans les productions modernes (collaboration de Noverre et de Gluck) et contemporaines inspirées par l'Antiquité. — Toutes les contributions présentées ici nous ont paru d'excellente facture. Le premier chapitre est l'œuvre d'Ismène Lada-Richards, spécialiste bien connue de la pantomime et de Lucien, et porte sur la réinvention de la pantomime au XVIII^e s. en Angleterre, montrant que cette activité a été favorisée par les écrits de maîtres de danse, imprégnés de culture antique, tels que John Weaver, mais aussi par le goût populaire pour l'éloquence gestuelle. — La seconde contribution, de Frederik Naerebout, épigraphiste et historiographe, a pour sujet la réception de la danse grecque antique à la fin du XIX^e s. en Europe et en Amérique, révélant qu'Isadora Duncan avait eu connaissance des idées de Maurice Emmanuel (auteur de plusieurs ouvrages sur la musique et la danse grecque antique, à partir de 1895), et notamment de ses recherches sur la décomposition du mouvement à travers les vases antiques. — La troisième communication, due à Anne Cooper Albright, analyse les pratiques et réflexions artistiques ou chorégraphiques de Colette (qui fut aussi danseuse), Loïe

Fuller, Isadora Duncan, et Eva Palmer-Sikélianos. — La quatrième présentation, écrite par Tyler Jo Smith, spécialiste des kômastes, traite de la réception des vases grecs aux XIX^e et XX^e s., depuis les premiers collectionneurs (W. Hamilton), la fondation de la Société archéologique d'Athènes (1837) et des grands instituts archéologiques étrangers à Athènes (1846-1886), les chorégraphes et écrits d'Isadora Duncan (1877-1927), les travaux d'érudition de J. D. Beazley (spécialiste des vases attiques) et de L. B. Lawler (spécialiste de la danse grecque antique dans les sources écrites et iconographiques) jusqu'à la récente chorégraphie de Jifí Kylián, inspirée des représentations figurées des kômastes de l'époque archaïque. — C'est à une comparaison très intéressante entre le pantomime antique (époque d'Auguste) Pylade et le danseur du XX^e siècle Fred Astaire que se livre Kathleen Riley dans le cinquième chapitre. — Dans le sixième, Ruth Web, spécialiste de la danse dans l'Antiquité tardive, évoque la danse des sept voiles qu'effectua Salomé pour obtenir la tête de Jean-Baptiste, performance en partie à l'origine de la perception négative qu'avaient les Chrétiens de l'orchestique. — La septième contribution, d'Edith Hall, approfondit le cas des danseurs masculins dans l'Antiquité et l'époque moderne, classant ces derniers en trois groupes : les danseurs se produisant en spectacle (y compris certains empereurs comme Néron), les avocats de la danse (Socrate à travers Xénophon, Cicéron, Lucien, G. Mercuriale [auteur du *De Arte gymnastica*, 1569], le diététicien protestant J. Duchesne), et les figures mythologiques ou divines. Tout un passage est consacré à l'analyse de la danse de David autour de l'arche, qui, d'après les pères de l'Eglise (Saint Ambroise) et les puritains (J. Northbrooke, 1577), ne se livre pas à cette activité par plaisir mais par foi. — Le huitième article, rédigé par Jennifer Thorp, étudie les statuts des danseurs professionnels (dont on sait qu'ils dansaient certaines chorégraphies inspirées de l'Antiquité) en France et en Angleterre, aux XVII^e et XVIII^e s. : seuls les danseurs de l'Opéra de Paris se voyaient pensionnés à l'issue de la fin de leur activité professionnelle. — La contribution de Fiona Macintosh sur les Ménades au XIX^e s. (neuvième chapitre) nous a tout particulièrement passionnée, puisqu'elle porte sur Maud Allan, Margaret Morris et Ruby Ginner, dont la troisième fut à l'origine de la méthode *Classical Greek Dance*, méthode toujours actuellement enseignée dans le monde entier, fondée sur l'ouvrage de Ginner intitulé *Gateway to the Dance* (1960). Le travail de F. Macintosh montre bien que ces trois danseuses ont été inspirées par la *Naissance de la tragédie* de Nietzsche (Ruby Ginner allant jusqu'à élaborer une théorie de la rencontre entre Pélasges et Grecs), qu'elles ont représenté la danse ménadique et qu'elles ont été, chacune à sa manière, féministes. — C'est un parallèle entre la Grèce antique, la danse et les masques anglais que propose Barbara Ravelhofer dans la dixième présentation, avec les analyses des spectacles créés par G. Chapman, traducteur de l'*Iliade* et de l'*Odyssee* (*Mémorable masque* [1612], inspiré par Lucien, Ménandre et Aristophane), B. Johnson (*Séjanus*, qui utilise des sources romaines ; *Masques of Queens* [1609], fondé sur l'histoire de Penthésilée ; *Albion's Triumph* [1631], mettant en scène des gladiateurs et pugilistes). — Dans le onzième article, Pantekis Michelakis évoque les représentations du *Prométhée enchaîné* pendant les années 1920 : les deux spectacles présentés par Eva Palmer-Sikélianos aux fêtes de Delphes de 1927 et 1930, ainsi que la prestation de Ted Shawn à New York en 1929. La différence est que les sources de Ted Shawn ne se limitèrent pas à la Grèce antique mais intégrèrent des mouvements d'athlétisme et de lutte. — Dans le douzième chapitre, Alessandra Zanobi compare les chorégraphies d'Isadora Duncan et de Pina Bausch réalisées sur les opéras de Gluck, *Iphigénie à Aulis* et *Iphigénie en Tauride*. Les deux danseuses ont choisi Gluck, car ses opéras contenaient des morceaux musicaux qui pouvaient être dansés. L'approche de Bausch paraît avoir été plus féministe que celle de Duncan, plaçant le mythe d'Iphigénie en relation avec la recherche d'une autonomie féminine, dans un monde à l'autorité patriarcale. — Henrietta Bannorman consacre la treizième communication à la figure de Martha Graham, la plus grande avocate de la tragédie grecque antique selon O. Taplin. Son autobiographie, *Bloody Memory* (1950), dit qu'elle fut marquée par les récitations paternelles de mythes antiques. Son travail s'attache aux mouvements du torse, en contraction et en relâchement. Ses chorégraphies ne sont pas

forcément une lecture des œuvres antiques, mais les utilisent, en suivant la trame du mythe, comme pour *Night Journey* (1947), qui retrace le mythe d'Édipe, mais est centré sur le personnage de Jocaste. M. Graham exerça une influence certaine, non seulement sur les chorégraphes modernes, mais aussi sur des chorégraphes de ballets classiques tels que F. Ashton dans sa *Persephone* (1961, sur une musique de Stravinsky). — Dans la quatorzième présentation, Nadine Meisner analyse deux chorégraphies de Pina Bausch, *Iphigenie auf Tauris* (1974) et *Orpheus und Eurydike* (1975), toutes deux sur les musiques d'opéra de Gluck. Là aussi, la chorégraphe apporte beaucoup de touches personnelles : par exemple, dans *Iphigénie auf Tauris*, inspirée à la fois d'Euripide, de Gluck (et son librettiste) et de Goethe, elle crée deux rôles supplémentaires, une femme (devineresse) et un homme (donnant une forme intelligible des prophéties féminines), attachés au personnage de Thoas. — C'est à l'utilisation de la danse comme décor qu'est consacrée le quinzième article : Daniel Albright y part du ballet de Beethoven, *Die Geschöpfe des Prometheus* (1801), qui s'ouvre sur la course de Prométhée vers deux statues ; il évoque ensuite le ballet *Pygmalion* (1734), dans lequel Marie Salé apparaît comme une statue grecque, qui s'anime dans une lumière évanescence ; il s'intéresse enfin aux chorégraphies d'Isadora Duncan, de Ted Shawn ou de Loïe Fuller, dans lesquelles le décor semble inutile, puisque c'est le danseur qui crée son propre espace. — Dans le seizième chapitre, Susan Jones démontre que Nietzsche, dans *La naissance de la tragédie*, a surtout développé le côté apollinien de la danse ; mais l'aspect dionysiaque fut très présent chez Mary Wigman (*Witch Dance*, 1914), de même que chez Fokine (*Le spectre de la rose*, 1911), où il se combinait au romantisme. — La dix-septième communication, due à Vanda Jazko, est une évocation de la carrière de Martha Graham, qui s'étendit sur soixante ans, et de son ballet *Night Journey* (1947), qui révèle son intérêt pour l'analyse jungienne : une relecture des mythes grecs dans une optique féministe et dans une perspective culturelle plus large. — Chez Arabella Stanger, auteur de la dix-huitième présentation, on retrouve un questionnement sur les aspects apolliniens et dionysiaques de la danse, d'abord à travers l'œuvre de Balanchine, dont on sait qu'il privilégia les premiers. Il y a aussi une réflexion sur le *Projet Stravinsky* de Clark (2005-2008), où sont associés les deux aspects, ainsi que sur le ballet *Eidos* (1974) de John Forsythe, qui est une réponse à la perte de son épouse, également danseuse, à travers le mythe de Déméter et de Perséphone. — Dans la dix-neuvième communication, Richard Cave se demande comment l'utilisation du passé permet de parler au présent, à travers l'analyse de *A Mouthful of Birds* (1988), *Fugue* (1988), *Hotel* (1997), chorégraphies de I. Spink sur des textes de C. Churchill. La première, inspirée par les *Bacchantes* d'Euripide, n'est pas une explication de cette tragédie. Sept artistes y jouent un rôle majeur, d'une part, dans de brefs épisodes de la vie quotidienne et contemporaine, qui illustrent une forme de possession (addiction à l'alcool, passion, obsession du passé, crainte, violence...), et, d'autre part, dans de courts passages ayant trait aux personnages des *Bacchantes*. Les sept artistes dansent aussi des interludes, sans précisions sur les parallèles entre les rôles modernes et anciens. La seconde chorégraphie, utilisant la musique de Bach, fait appel notamment aux jeux funèbres homériques. La dernière chorégraphie est divisée en deux parties, et la seconde présente des chanteurs observateurs des danseurs, tout comme dans la tragédie grecque le chœur observe et commente le jeu des acteurs. — À travers le vingtième chapitre, rédigé par Yana Zafiri et consacré à l'œuvre du chorégraphe polonais Staniewski (notamment *Iphigenia at Tauris* [2007]), on peut découvrir un des apports majeurs du festival annuel de Delphes, puisque cette chorégraphie y fut produite en 2008. Dans cette œuvre, certains passages, comme la danse des guerriers myrmidons d'Achille, font appel à la fois au Kung Fu et aux représentations de la pyrrhique qui figurent sur des vases grecs antiques. D'autres passages se concentrent sur les mouvements du chœur, véritable chironomie (parfois répétitive), en accord ou en désaccord avec l'action dramatique. Le but du chorégraphe n'est pas de reconstruire une idéologie mais de pouvoir toucher la sensibilité des hommes de l'Antiquité. — Le vingt-et-unième article, de Struan Leslie traite des rapports entre les mouvements modernes et le chœur antique en Angleterre, à travers trois productions,

Oresteia (1999), *Iphigenia at Aulis* (2001-2004) et *Women of Troy* (2007), données au *National Theater*, où l'auteur a collaboré (du moins pour les deux derniers spectacles cités) en tant que directeur du chœur. L'originalité du travail tient déjà à l'utilisation d'un chœur (peu courant en Angleterre, pour des raisons financières). L'auteur a préparé ses choreutes dans l'optique de créer une communauté de personnes. Il les a fait marcher et évoluer au sein de leur propre « bulle » d'espace, avant de la confronter avec celle des autres. — Au contraire, dans la vingt-deuxième et dernière présentation, les auteurs (la chorégraphe Suzy Willson et la réalisatrice de l'interview Helen Eastman) proposent une image différente du chœur, plus puissante, car fondée sur des personnalités individuelles fortes (âges, ethnies, types et tailles divers) plutôt que sur des personnalités qui se fondraient dans la masse du nombre. La chorégraphie évoquée est *Red Ladies* (2005), composée pour un chœur de dix-huit femmes, sans pour autant être féminine ou féministe. — L'ensemble de l'ouvrage nous paraît d'une qualité exceptionnelle. Le nombre de chorégraphies traitées réellement dans le texte est encore plus important que la liste de l'annexe et va largement au-delà de la date où celle-ci s'arrête (2003). — Nous avons quelques observations à formuler, mais qui ne sont en aucun cas des réserves. Il aurait fallu souligner davantage que beaucoup de ces recherches chorégraphiques sur l'Antiquité eurent pour support des musiques classiques et que peu tentèrent l'expérience, comme le fit Eva Palmer-Sikélianos, de faire chanter les textes grecs anciens (Isadora Duncan y renonça après son séjour en Grèce de 1903). Il est vrai que la musique antique ne fut guère connue du grand public avant les enregistrements de Gregorio Paniagua (1979, 2000) et d'Annie Bélis (1993, 1996), ainsi que les nombreux travaux scientifiques de cette dernière. Dans cette optique, on peut faire référence aux productions actuelles du *Théâtre Démodocos*, dirigé par Philippe Brunet, Professeur de grec à l'Université de Rouen : les textes y sont dits en grec, latin et français, et les compositeurs des musiques suivent la métrique du texte ou tentent l'expérience de la création de musique à l'antique (c'est-à-dire en suivant les indications de Denys d'Halicarnasse). Par ailleurs, il est dommage qu'aucun des contributeurs n'ait pris en compte les recherches du XX^e siècle en Grèce, fondées notamment sur les apports majeurs du théâtre Dora Stratou à Athènes, conçu comme un conservatoire des danses grecques traditionnelles, supports chorégraphiques qui furent utilisés entre autres par le metteur en scène Costas Tsianos, dans sa mise en scène d'Iphigénie en Tauride (1990, reprise en 2006), ainsi que par Anna Lazou (Univ. d'Athènes, Théâtre *Dryos Topoi*) dont les mises en scènes récentes font appel à la danse grecque traditionnelle, mais aussi aux techniques de la danse contemporaine, sous toutes ses formes. De même, le festival actuel de Delphes est évoqué à travers les chorégraphies polonaises, mais il n'y a pas de mention des productions grecques. Ces quelques critiques n'enlèvent rien à l'excellente qualité de cet ouvrage, qui devrait intéresser non seulement les spécialistes, mais aussi tous les amateurs de l'histoire du spectacle. — Marie-Hélène DELAUAUD-ROUX.

David HOPKINS, *Conversing with Antiquity. English Poets and the Classics, from Shakespeare to Pope* (Classical Presences), Oxford, University Press, 2010, 14.5 x 22.5, VII + 343 p., rel. £ 60, ISBN 978-0-19-956034-9.

Le livre de David Hopkins explore le dialogue entre les grands textes classiques (grecs ou latins) et les poètes anglais du XVIII^e s., période également connue sous le nom d'Âge Classique ou d'Âge d'Auguste. Publié dans la collection *Classical Presences* sous la direction de Lorna Hardwick et James I. Porter, *Conversing with Antiquity* s'inscrit dans le sillage des *reception studies* auxquelles D. Hopkins vient apporter une nouvelle contribution théorique. L'introduction de l'ouvrage analyse en effet la notion de « réception » comme une forme de dialogisme, de conversation avec les œuvres du passé. Plutôt que de voir dans le classicisme de Dryden ou de Pope l'expression d'un simple désir d'imitation des chefs-d'œuvre de l'Antiquité, l'A. recense les multiples modalités de réception présentes dans les écrits des deux poètes

comme autant d'exemples d'*interaction* grâce auxquels ces auteurs manifestent toute leur originalité. Cette originalité se donne avant tout à lire dans les nouvelles traductions d'Homère ou de Virgile qui fleurissent au XVIII^e siècle. Qu'il s'agisse de l'*Énéide* de Dryden ou de l'*Illiade* de Pope, ces traductions s'imposent à la fois comme un hommage aux classiques et comme une forme de critique littéraire en acte, pour reprendre ici les analyses du moderniste Ezra Pound, souvent convoquées par D. Hopkins. Par ailleurs, ces traductions expriment un désir d'appropriation du texte classique dont la modernité est mise en avant afin d'éclairer le sens de certains enjeux contemporains – politiques, religieux et/ou moraux. L'ouvrage de D. Hopkins fait ainsi la part belle aux débats idéologiques qui agitent le XVIII^e siècle afin d'historiciser cette question de l'esthétique de la réception. Cette tentative d'appropriation par la traduction s'apparenterait même, selon l'A., à une forme de « domestication » du texte source qui s'oppose aux tentatives d'autres auteurs visant à souligner l'altérité, l'étrangeté du texte originel (Cette approche est développée par Lawrence Venuti dans *The Translator's Invisibility* [1995]). — Bien que fort éloigné, en effet, de ces remises en question idéologiques, le regard que Pope ou Dryden ont pu poser sur l'épopée homérique, ou sur les satires de Juvénal et d'Horace, contraste fortement avec l'étiquette élitiste et respectable généralement associée à la poésie du XVIII^e siècle, si fortement rejetée par des Romantiques soucieux de se libérer des diktats de l'imitation néoclassique. C'est au contraire une vision tout à fait nouvelle que D. Hopkins se propose d'offrir de cette période et de ces poètes néoclassiques, qui étaient loin d'être insensibles au « feu » de la poésie homérique, et dont les réflexions théoriques en matière de traduction semblent, aujourd'hui encore, très modernes. — L'ouvrage se compose de douze chapitres indépendants où Dryden occupe une place de choix (chapitres 4 à 9). Le premier chapitre, assez périphérique en apparence par rapport au reste de l'ouvrage, interroge la réception de Shakespeare à la fin du XVII^e et tout au long du XVIII^e siècle. D. Hopkins déconstruit ici l'idée reçue selon laquelle l'œuvre de Shakespeare, un siècle après sa mort, fut dénigrée en raison de ses multiples enfreintes aux règles classiques (non respect de la loi des unités, de la bienséance...). Au contraire, le dramaturge anglais fut alors célébré comme un nouvel Homère au génie sublime, original et inventif, en accord avec les théories de Longin, dont l'essai sur le sublime fut traduit par Boileau en 1674. D. Hopkins propose ainsi au passage une réévaluation de l'œuvre de Boileau, « le Législateur du Parnasse », trop souvent associé à un néoclassicisme rigide. — Les deux chapitres suivants explorent certains textes de poètes moins connus du lectorat français : Abraham Cowley et sa « paraphrase » de la Satire épicurienne d'Horace, « The Country Mouse » (chapitre 2) puis Lucy Hutchinson, John Evelyn, Thomas Creech et John Mason Good relisant le *De rerum natura* de Lucrèce (chapitre 3). Dans ces deux chapitres, Dryden et Pope sont également mentionnés, mais de manière secondaire. Ici, c'est moins l'analyse détaillée des procédés de traduction qui est mise en avant que l'opposition entre l'admiration pour la forme (l'écriture poétique de Lucrèce) et la perception du danger que certaines de ses idées (épicurisme, athéisme) représentaient à l'époque. — Les cinq chapitres suivants portent presque exclusivement sur l'œuvre de Dryden, et en premier lieu sur sa conception théorique, voire philosophique, de la traduction (chapitres 4 et 9). La traduction est ainsi décrite par Dryden comme un espace de liberté, un passage proche de la « paraphrase » (*Translation with latitude*) où le sens originel n'est pas modifié mais amplifié au besoin. Le chapitre 5 porte plus spécifiquement sur son dialogue avec la satire juvénalienne, très en vogue au XVIII^e siècle, et en particulier avec la dixième satire, dont D. Hopkins propose une analyse très serrée. Dryden exploite, selon l'A., les résonances politiques modernes du texte de Juvénal. Sa lecture du *spleen* de l'auteur romain anticipe les préoccupations romantiques du siècle suivant. Les chapitres 6, 7 et 8 interrogent le regard de Dryden sur les *Métamorphoses* d'Ovide et sa traduction de trois épisodes-clé : « Baucis et Philémon » (que Dryden enrichit d'échos miltoniens), « Cinyras et Myrrha » et « Célyx et Alcione ». Le chapitre 7, qui porte sur les amours incestueuses de Cinyras et Myrrha au livre 10 des *Métamorphoses* – sujet des plus choquants pour l'époque – illustre parfaitement la méthode de D. Hopkins, qui consiste à la fois à mettre en regard de manière très

pointue le texte source et sa traduction tout en éclairant chaque choix de traduction par une contextualisation précise des enjeux politiques ou éthiques soulevés par le texte originel. — Les trois derniers chapitres explorent le classicisme de Pope, auquel le chapitre 10 constitue une sorte d'introduction théorique reprenant certaines idées déjà évoquées dans l'introduction générale. Le premier texte de Pope qu'analyse D. Hopkins est son poème intitulé « Héloïse à Abélard », composée à la manière des *Héroïdes* d'Ovide. D. Hopkins cherche ici à démontrer que certains des auteurs « augustéens » choisis comme modèles par Pope, n'adhéraient pas (contrairement à ce qu'a pu affirmer le grand théoricien du romantisme M. H. Abrams) aux idéaux de modération et de décence, érigés communément en modèles à cette époque. Même l'épître à Auguste d'Horace est relue par Pope comme une satire peu amène du pouvoir. Enfin, la traduction que Pope propose de l'*Illiade* est également loin d'être aussi policée que certains commentateurs ont pu l'affirmer. Un autre aspect de la modernité subversive de Pope est étudié au chapitre 11, où est abordée la question de l'existence réelle de la ville mythique de Troie. Alors que peu d'Anglais voyageaient alors jusqu'en Grèce, Pope souhaitait démontrer, par le biais d'une série de cartes, que la ville de Troie avait sans doute bel et bien existé, et ce cent soixante ans avant les découvertes de l'archéologue Heinrich Schliemann. Le poète romantique Lord Byron loua d'ailleurs Pope pour cette tentative cartographique réconciliant faits historiques et description poétique. — Le dernier chapitre de l'ouvrage s'apparente moins à une conclusion qu'à un plaidoyer invitant les lecteurs à réfléchir à la littérature classique non pas simplement en traduction mais *grâce* à la traduction, outil de travail essentiel, selon D. Hopkins, pour comprendre à la fois la modernité des textes classiques et l'originalité des traducteurs. Ce dernier chapitre se clôt sur une réflexion sur la reconnaissance de l'altérité du texte classique dans la paraphrase que Pope propose de certains passages de l'*Illiade*. — *Conversing with Antiquity* se veut ainsi une analyse très poussée des textes d'Homère, d'Horace, d'Ovide ou de Juvénal et des libres traductions ou paraphrases qu'en proposèrent Dryden ou Pope ainsi que certains de leurs contemporains. D. Hopkins fait montre ici d'une grande maîtrise à la fois des textes grecs et latins et de l'écriture poétique de ces deux auteurs anglais du XVIII^e siècle, dont les choix esthétiques sont toujours très pertinemment replacés dans un contexte historique et idéologique plus large. On regrettera cependant les trop rares allusions à d'autres grandes figures classicisantes de la période comme Jonathan Swift, certes plus versé dans l'écriture romanesque ou pamphlétaire, mais tout aussi nourri d'Homère ou des satires d'Horace et de Juvénal. En effet, quelques références aux commentaires satiriques ou parodiques de Swift (ou encore de Henry Fielding), tendant à souligner l'altérité des classiques, auraient pu éclairer *a contrario* certains des choix de Pope ou de Dryden. De même, si les théories de la traduction développées par des poètes modernistes comme T. S. Eliot ou Ezra Pound sont souvent convoquées en regard de celle de Dryden ou de Pope, les grands penseurs et poètes du XIX^e siècle comme Matthew Arnold sont presque absents de cette étude alors que leurs propres traductions poursuivent le dialogue avec les classiques initié par les poètes des XVII^e et XVIII^e siècles, de Milton à Pope. On retiendra néanmoins de cet ouvrage une réhabilitation très convaincante du néoclassicisme de Pope et de Dryden, néoclassicisme au service non pas de l'imitation du passé mais d'une créativité originale, où la réception se fait *invention* à part entière. — Charlotte RIBEYROL.

Michel MOURLET, *L'Anti-Brecht. Le théâtre, sa mort, sa vie*, 2^e éd., Clichy-la-Garenne (Hauts-de-Seine), France Univers, 2010, 14 x 21, 130 p., br. EUR 19, ISBN 978-2-914-43719-6.

Lors de la création à Berlin de *L'opéra de quat'sous* (1928), le public ne se sentit pas visé. Il l'était pourtant, car Brecht dénonçait là les plaisirs de l'opéra permettant de goûter ce que la vie ordinaire refuse. Mais Brecht fut souvent joué jusqu'à la dégingolade commencée, selon l'A., vers 1990 et confirmée par le non-événement que fut le cinquantenaire de sa mort en 2006. L'A. évoque d'abord les péripéties et les

implications idéologiques autant que scénographiques de « cette ère de terrorisme brechtien » (p. 16), qui a faussé le monde du théâtre ; s'y mêlent les souvenirs personnels d'un critique théâtral, des comparaisons avec le cinéma, la réaffirmation du respect du texte, le refus du pouvoir exorbitant de certains metteurs en scène. L'effet V (*Verfremdungseffekt*), celui de la distanciation, est à la base du théâtre de Brecht : « Au lieu de se laisser envahir par son personnage, l'acteur doit rester à l'extérieur de son rôle. Objectif : empêcher le public de s'identifier à lui afin de préserver sa lucidité critique. L'originalité du dramaturge réside dans sa dénonciation du "théâtre aristotélicien" ou théâtre de l'illusion. Référence au principe invoqué par Aristote, qui suppose la participation émotionnelle du spectateur au spectacle et permet la "catharsis" ou purification des passions » (p. 47). L'A. développe la notion de catharsis qu'Aristote décrit de quelques mots (*Poet.*, 1449 b, 27-28) restés fameux et objet de discussions divergentes, voire contradictoires. Corneille, rappelle l'A., y voyait un mécanisme d'édification morale (*Discours de la tragédie*) ; c'est possible, mais incomplet : il doit s'agir de « quelque opération *psychologique* plus proche de ce que les modernes nomment "défoulement" » (p. 48). L'A. s'appuie, comme on le fait généralement, sur *Polit.*, 1341 b, 32 et s., où Aristote applique la catharsis à la musique. Il s'agit donc d'un « défoulement par personnages interposés » (p. 49) : la vie réelle ne permet pas d'éprouver certaines émotions (crainte et pitié, ἔλεος, que l'A. préfère traduire par compassion), au contraire de la tragédie qui, comme le chant, le fait sans dommage pour nous et avec plaisir. Or cette participation du spectateur au spectacle par ses propres émotions, cet « illusionnisme aristotélicien » est précisément ce que le théâtre épique de Brecht refuse (p. 50). Suivent des réflexions sur le théâtre en France durant les dernières décennies ; le retour de la scène frontale avec son rideau, maintenu ironiquement par Brecht sous une forme réduite pour ponctuer les séquences, supprimé par hostilité à une utopique participation du public, en fait « rideau-frontière » se levant et faisant surgir ex nihilo le merveilleux, les « épiphanies de l'imaginaire » (p. 72). Tout au plaisir du vrai théâtre, l'A. termine par quelques portraits bien enlevés : Dullin, Renaud et Barrault, Juvet. Ce livre : Brecht, pourquoi c'est fini. — B. STENUIT.

Annette RUELLE, Maxime BERLINGIN, *Le droit romain d'hier à aujourd'hui*. Collationes et oblationes. *Liber amicorum en l'honneur du professeur Gilbert Hanard*, Bruxelles, Publications des Facultés universitaires Saint-Louis, 2009, 324 p., EUR 95, ISBN 978-2-8028-0188-7.

Cet ouvrage est le fruit du travail de douze auteurs ayant mis leur savoir en commun pour offrir un recueil abordant quelques grandes questions traversant l'histoire du droit, de l'Antiquité jusqu'à l'époque moderne, à leur collègue et ami. — Le résultat de la collaboration des auteurs est à la hauteur de l'événement ayant entraîné sa rédaction, à savoir l'accession à l'éméritat de Gilbert Hanard. L'ouvrage avait pour objectif de revenir sur les grands sujets ayant intéressé celui-ci durant sa carrière. C'est pour cela qu'Annette Ruelle et Maxime Berlingin ont décidé de réunir des auteurs issus d'horizons différents, afin de marquer le caractère interdisciplinaire du parcours du professeur émérite. — L'ouvrage se divise en deux grandes parties. Les premières interventions concernent le droit romain et l'histoire du droit. Dans cette partie, divers concepts romains sont analysés de manière transversale. Ainsi, le *precarium* romain est confronté à la *tenancy at will* du droit foncier anglais ; le *damnum* est comparé au dommage ; etc. En outre, certains auteurs s'intéressent à l'émergence et l'évolution du droit romain et de ses concepts. Ne faudrait-il pas étudier la *sponsio* à la lumière de sa formule ? Comment le droit romain apparaît-il dans la législation des Pays-Bas bourguignons en 1488 ? — La seconde partie du *liber amicorum* est consacrée au droit romain aujourd'hui. Les intervenants étudient certains concepts du droit des biens et du droit des contrats. Le but est d'analyser leur intégration au Code civil de 1804 ou leur rôle dans l'évolution du droit moderne. À travers ces textes, le lecteur est amené à réfléchir sur l'origine de concepts courants

du droit moderne, qui nous viennent directement de l'Antiquité. Quand un juriste affirme que *Pacta sunt servanda*, ou quand il s'intéresse à la clause *rebus sic stantibus*, réalise-t-il qu'il fait du droit romain ? Que – finalement – le législateur moderne n'a pas inventé les grands principes sur lesquels il base la plupart de ses raisonnements ? — L'ouvrage en l'honneur de Gilbert Hanard a le mérite de faire un arrêt sur image du droit afin de le comparer au droit romain en cours d'élaboration, sous la République (env. 509 à 29 av. J.-C.). Le constat est sans appel. Nous ne pouvons nous passer du droit romain, car ... nous l'utilisons tous les jours. Modifié, amélioré, adapté à des situations nouvelles, il est toujours là. Il représente le point commun entre les différents systèmes juridiques modernes des pays ayant été confrontés, à un moment de leur histoire, à Rome et à ses institutions. — Liste des contributions et de leurs auteurs : (1) *Droit romain et histoire du droit*. « “Selon la disposition du droit escript ... Na de dispositie van het beschreve regt ...” ou l'ombre naissante du droit romain dans la législation des Pays-Bas bourguignons (1488) » (Jean-Marie Cauchies) ; « *Le precarium romain, la tenancy at will* du droit foncier anglais et le bail à domaine congéable des usements bretons. Similitudes ou fausses ressemblances ? » (Dominique Gaurier) ; « *Réflexions sur le damnum. Damnum et dommage, l'histoire de deux faux amis ?* » (Jean-François Gerkens) ; « *Admuniculum. De minimis curat iuris consultus* » (Huguette Jones) ; « La tradition romaine et la naissance du droit » (Jacques-Henri Michel) ; « Le référé législatif en 1832. La difficile séparation des pouvoirs » (Jean-Pierre Nandrin) ; « De la *clausula rebus sic stantibus* au *hardship* : aspects d'une évolution du rôle du juge » (Pascal Pichonnaz) ; « La *sponsio* à la lumière de sa formule, ou l'histoire d'une fausse origine » (Annette Ruelle) ; « *Ius et lex* : modèle, message, héritage. » (Fritz Sturm) ; (2) *Le droit romain aujourd'hui*. « La propriété bonitaire (*dominium in boni*) : aux origines de la propriété dissociée » (Nicolas Bernard), « Variations sur *Pacta sunt servanda*. Autour et alentour du Code civil. » (Pierre Jadoul) ; « La genèse de la “*clausula rebus sic stantibus*”. *Contractus qui habent tractum successivum et dependentiam de futuro rebus sic stantibus intelleguntur* » (Denis Philippe) ; « Les adages *Res perit debitori, Res perit creditori* et *Res perit domino* » (Patrick Wéry) – Marie MOULART.

J.-M. CAUCHIES, Fr. VAN HAEPEREN (éd.), *Le pouvoir et ses rites d'accession et de confirmation. Actes de la table ronde organisée par le CRHIDI le 9 décembre 2005* (Cahiers du CRHIDI, 26), Bruxelles, Facultés Universitaires Saint-Louis, 2007, 15 x 23, 95 p., br.

Le petit volume ici présenté rassemble cinq essais couronnés par des considérations conclusives. Il présente la particularité de couvrir diverses périodes et régions afin de fournir un éclairage implicitement comparatif sur les rites d'accession au pouvoir et de confirmation de celui-ci. Une introduction thématique et méthodologique précède les contributions, laquelle permet au lecteur de cerner les paramètres du sujet (notamment la définition de ce qu'il faut entendre par « rite s ») ; elle est due à Éric Bousmar, qui part du linéaire B mycénien pour aboutir à l'Europe néo-classique et romantique, en se demandant si les rites d'accession et de confirmation au pouvoir son des « moyens d'expression » ou des « moyens efficaces ». Exprimée en ces termes, l'alternative laisse quelque peu perplexe, dans la mesure où un moyen d'expression peut être efficace en tant que tel, sur le plan de la communication, même si son efficacité « réelle » est problématique. On y annonce une approche touchant à la fois aux aspects rituels de l'accession au pouvoir, mais aussi aux aspects juridiques, politiques, anthropologiques et historiques. Les rites seront appréhendés dans une quadruple dimension : l'espace, le temps, les acteurs et les objets. Une série de questions, non exhaustives, sont listées, afin de stimuler l'appétit du lecteur : ces rites sont-ils obligatoires et contraignants ? fiables ? publics ou privés ? Quelle légitimité émerge de ces pratiques performatives mêlant imaginaire, mémoire et droit ? Chr. Flament ouvre la réflexion par une étude sur « Cérémonies et pouvoir en Grèce ancienne » (p. 15-30) qui opère dans la longue durée, depuis l'époque homérique, bien que l'épopée ne

contienne aucune relation de cérémonie d'investiture royale. Du modèle d'excellence guerrière de l'époque archaïque, on passe à la souveraineté collective dans le monde des cités, et tout spécialement dans l'Athènes démocratique où prévaut le tirage au sort. Le cas de Sparte, avec sa royauté bicéphale, répond naturellement à une tout autre logique, quoique ce fut l'assemblée des soldats citoyens qui proclamait l'héritier légitime au trône. L'A. prend encore en compte l'investiture du roi de Perse et celle des rois hellénistiques, d'où il se dégage que, à travers le temps, la valeur militaire s'impose comme la pierre de touche du pouvoir. Fr. Van Haepen examine ensuite les rites d'accession au pouvoir des consuls romains, élus pour une année seulement, mais détenteurs à la fois de l'*imperium* et de l'*auspicium* (p. 31-45). Le parti-pris de son enquête intrigue : elle part en effet des cas de mépris de ces rites d'accession pour en cerner la portée, le déroulement et l'importance. C'est notamment le cas de Flaminius, élu consul en 217 av. J.-C., dont les méfaits sont relatés par Tite-Live. Il est clair qu'un consul qui ne respecte pas la tradition rituelle, notamment à son entrée en charge, est un mauvais consul. L'A. détaille ensuite les divers rites liés à l'accession au pouvoir : prise d'auspices, vestition et procession, vœux à la triade capitoline, serment devant le temple des Castors. Au final, l'ensemble de ces « performances » a pour objectif de faire reconnaître le nouveau pouvoir des consuls par Jupiter, autorité suprême, et de montrer la fidélité aux dieux de Rome. Les deux dernières contributions ne concernent pas directement l'Antiquité, tout en étant fort intéressantes l'une et l'autre. E. Lecuppre-Desjardin analyse les cérémonies d'accession au pouvoir dans le royaume de France et les possessions bourguignonnes au XV^e siècle (p. 47-62 ; sacre, joyeuses entrées, prestation de serment du duc et des bourgeois afin de limiter le pouvoir du premier, comme du roi en France ; caractère de plus en plus symbolique des cérémonies qui disent le pouvoir plus qu'elles ne le font ; importance croissante des émotions et de la propagande). Enfin, ce sont le *Te Deum* et les prières publiques dans les Pays-Bas catholiques, aux XVII^e et XVIII^e siècles, que S. Dubois prend en considération (p. 63-90 ; avec la cérémonie civile de l'inauguration dans la capitale de chaque province, flanquée par un événement religieux exceptionnel, visant à légitimer l'autorité du roi auprès du peuple par le biais du réseau ecclésiastique ; pratique qui survécut aux Révolutions). La conclusion de J.-M. Cauchies (p. 91-95) fait le point sur la nature des rites, sur leur objectif et leur contexte. Il identifie trois composantes majeures : militaire, divine et collective. En matières de moyens, il souligne l'importance de la désignation, des garanties et de la sanction. Enfin, les rites utilisent des insignes, des moments et de lieux afin d'asseoir la légitimité du pouvoir, objectif majeur de ces pratiques qui touche non seulement à l'essence du pouvoir, mais aussi et surtout à sa capacité de communiquer.

Corinne BONNET.

PHILOSOPHIE ET HISTOIRE DES RELIGIONS

Sarah Iles Johnston, *Ancient Greek Divination* (Blackwell Ancient Religions), Chichester - Malden - Oxford, Wiley-Blackwell, 2008, 15.5 x 23, XII + 193 p., br. £ 16.99, ISBN 1-4051-1573-4.

Voilà longtemps que personne ne s'était risqué à écrire un volume d'introduction sur la divination grecque : W. R. Halliday, dans le monde anglophone, en 1913, et deux petits *Que sais-je ?* sous la plume de R. Bloch (1964, *La divination dans l'Antiquité* : un survol trop général) et de R. Flacelière (1972, *Devins et oracles grecs* : une synthèse circonstanciée en grande partie calquée sur l'ouvrage fondamental d'A. Bouché-Leclercq, *Histoire de la divination dans l'Antiquité*, 4 t., Paris, 1879-1882 [rééd. par S. Georgoudi en 2001 chez Jérôme Millon, avec une introduction qui remet l'œuvre en contexte]). L'ampleur des volumes de la collection interdit tout traitement encyclopédique, et l'A. se défend donc de vouloir faire autre chose que de donner une vision rafraîchie de certains aspects du problème. Elle a divisé son livre en

cinq parties : une longue introduction, deux chapitres consacrés à la divination « institutionnelle », celle des oracles fixes, puis deux chapitres consacrés à la divination « libre », celle des devins d'abord, et des magiciens ensuite. Chaque partie est suivie d'une orientation bibliographique, essentiellement en anglais. — On ne peut que recommander la lecture de ce livre, à jour et autorisé. Bien entendu, étant donné l'ampleur du sujet et sa plasticité, on trouvera toujours à discuter telle ou telle présentation des faits, telle ou telle orientation de recherche, telle ou telle carence ou ellipse, mais dans cet immense domaine, le contraire serait inquiétant. Je vais, chemin faisant, ajouter quelques idées à ces excellents chapitres. Il est clair que des choix se sont imposés, et on ne trouvera pas dans ce livre de discussion sur l'influence des oracles sur la politique, ni sur les relations entre divination et inspiration (poétique ou philosophique par exemple), et peu sur la relation entre divination et cultes à mystères. On aurait par contre pu attendre une distinction plus typée entre la mantique accessible par les sources littéraires, et toujours sujette aux réécritures et inventions (merveilleux, ambiguïté, réponses étrangères aux questions, réponses versifiées etc.), et par les sources épigraphiques, toujours prosaïques et sans ambiguïté aucune (si l'on excepte un certain amphigouri versifié à Didymes, surtout au II^e siècle après J.-C., mais qui n'a rien à voir avec les double-entendre d'Hérodote et qui est plus que probablement une volonté archaisante). — Dans l'introduction, intitulée *Why divination?*, l'A. se risque dans le dédale des explications antiques du phénomène, lesquelles apparaissent vite en mal de logique, vu que les auteurs grecs, partant du postulat que la communication avec les dieux était possible, ont tenté de l'expliquer en sens divers, et aussi contradictoires, même parfois dans une même œuvre. S. I. Johnston insiste sur la différence entre la mantique inspirée, qui vient par « grâce » divine, et la divination inductive, qui implique un apprentissage (même si des dons innés entrent également en jeu, comme elle le souligne au chapitre 4). Ce facteur humain entraîne des défaillances dans l'interprétation des signes. Par contre, il ne faut pas perdre de vue que la divination inspirée, dans la tradition littéraire, implique presque toujours une interprétation, et que celle-ci est, par *topos*, toujours erronée, encore que des auteurs comme Cicéron – en fait Quintus mis en scène par Cicéron – et Plutarque, qui relatent des dizaines de prophéties mal comprises, prétendent par ailleurs que l'inspiration ne trompe jamais ceux qui observent les signes et les oracles avec l'attention voulue. — L'oracle de Delphes est abordé au chapitre II, avec notamment le statut (vierge / vieille femme) de la Pythie. On ajoutera au débat le problème de l'absence de menstruations, qui caractérisent les filles pré-nubiles et les prêtresses ménopausées. Ensuite vient le problème des éventuelles émanations gazeuses (le πνεῦμα des anciens), une hypothèse revenue à la mode, peu après 2000, suite à la découverte de failles géologiques qui se croisent sous l'adyton, et qui auraient libéré de l'éthylène, un gaz légèrement euphorisant, soporifique, puis létal à fortes doses. Selon l'A., le gaz en question a pu jouer un rôle, mais foncièrement mineur, dans l'état de la pythie. Je serais même plus dubitatif, quand on sait que les consultations duraient plusieurs heures durant ; dès lors de deux choses l'une : soit les émanations étaient fortes, et tout le monde présent, à savoir prêtre, prophète et pythie, auraient fini par devenir joyeux et s'endormir (voire seraient morts), soit elles ne le sont pas, et les effets devaient être très légers ou insignifiants au plan scientifique. Le fait que l'éthylène ait un parfum agréable ne suffit pas pour faire le lien avec les indications de Plutarque sur l'odeur « divine » de l'*adyton*, quand toute la tradition grecque associe le divin et la senteur agréable, au point que le corps des êtres divins (comme celui d'Alexandre) passaient pour exhaler une douce senteur, et que la Grèce chrétienne fera du paradis un lieu aux parfums délectables. Il faut encore voir si les relents d'éthylène, qui auraient pu servir de psychotrope au sens large, mais non au sens strict ou nécessaire, étaient encore perceptibles dans l'adyton envahi sans doute par d'autres fumées odorantes : celles des sacrifices et de l'encens. Dans un autre ordre d'idées, je ne partage pas l'opinion selon laquelle le texte des oracles pouvait être discuté en assemblée jusqu'à ce qu'on lui trouve « l'interprétation idéale ». C'est certes une caractéristique des oracles littéraires (cf. le « mur de bois » de Thémistocle, sur le fond et sur la forme plutôt atypique), mais qui me semble formellement démentie par

tous les textes épigraphiques : on consulte l'oracle sur un propos arrêté en assemblée, puis on demande au dieu de le confirmer, et comme, dans les textes qui nous sont conservés, la décision prise est toujours révérencieuse, l'oracle l'accepte toujours. Je ne doute pas que cette manique de l'ambiguïté puisse exister ailleurs dans le monde, mais chez les Grecs, elle semble absente des consultations historiques sûres (cf., p. ex., le décret sur l'ὄργας sacrée, de 352/351 av. J.-C. = *IG* II² 204). Tout au long du livre, l'A. se demande si les consultations n'étaient pas très fréquemment tranchées grâce aux sorts, méthode pour laquelle on possède notamment une inscription delphique et un texte de Plutarque. Que les sorts aient joué un rôle, c'est indéniable, mais j'ai du mal à accepter l'idée comme une solution alternative sur un pied d'égalité avec les réponses verbales. Ainsi, à Dodone, nous n'avons pour les sorts qu'une seule attestation littéraire (Plutarque) et sans doute romancée, et cela semble maigre pour étendre le mode divinatoire aux questions posées par les lamelles. La précision de certaines épiclèses dans les réponses laisse penser à des réponses orales. On ne connaît, à Delphes, qu'un seul refus oraculaire, précisément dans le cas « cléromantique » de *IG* II² 204, alors qu'en toute logique, la cléromancie devrait donner approximativement autant de réponses positives que négatives : c'est donc que la pythie, je pense, gardait en général un contrôle sur ses réponses, même si les qu'on lui posait étaient assez standardisées. Par ailleurs, même si la prophétesse tire au sort, cela n'implique pas nécessairement qu'elle ne fût pas au courant de la question. On peut prouver qu'elle l'est dans un certain nombre de cas. Serait-ce une question de prix, hypothèse proposée par l'A. ? Hypothèse séduisante, mais cela changeait-il vraiment quelque chose de poser la question de vive voix et d'entendre la réponse ou de soumettre une alternative aux sorts ? Il faut tout de même rencontrer la pythie, et si le recours à la cléromancie a été considéré comme une consultation de bas de gamme face à la réponse orale VIP, il faudrait attendre plus de preuves. — Le chapitre III parcourt plus rapidement Claros, Didymes et les autres : oracles par incubation, nécromancie, les dés, les flammes et les miroirs, Trophonios et la « tromperie » de Glycon à Abonotique. — Le chapitre IV traite des μάντις free-lance, à la fois devins, cathartes-médecins et magiciens, et donne une excellente discussion des problèmes relatifs à la prescience : acquise par technique, ou par filiation, ou reçue par filiation et confirmée par don divin, ou encore renforcée par un apprentissage technique ? J'ignore si on peut trouver une solution, et s'il ne faut pas considérer le problème sous l'aspect d'une surdétermination sémantique : tout est possible en fonction de qui raconte l'histoire d'un devin, et au mieux toutes les solutions peuvent être agglutinées pour renforcer le tableau. J'ignore également si on peut distinguer deux strates historiques dans l'image des devins : l'une relative aux μάντις aristocratiques, issue de l'âge du bronze, et l'autre relative aux devins ambulants et de bas-étage, d'influence proche-orientale. C'est qu'il faut tenir compte aussi de l'écart entre la magnification légendaire et la platitude des opérations mantiques dans la vie quotidienne. — Le dernier chapitre est sans contredit le plus frais, le plus intéressant : magie et divination. La matière n'est pas neuve, mais elle est très rarement abordée. L'A. donne d'abord un aperçu très soigné des nombreuses recettes magiques pour s'assurer d'un « démon » qui aura, entre autres pouvoirs, celui de révéler les choses cachées, ou encore des recettes pour une vision par soi-même, « autoptique ». J'opposerais moins, pour ma part, les magiciens, chresmologues et oracles institutionnels. D'abord, parce qu'on manque de documents, notamment sur la magie (avant les textes tardifs), mais aussi sur la pratique quotidienne des grands oracles. On peut certes tabler sur la plus grande proximité des praticiens « free-lance » pour les petites gens, mais on connaît l'influence de ces derniers, comme en 415 av. J.-C., sur la politique, alors que les cités auraient pu consulter les grands oracles, et les petits instituts locaux dont on n'a presque rien conservé. De même, les grands oracles ne contrôlent pas le public qui les consulte, et on peut s'attendre à ce que des questions « magiques » soient posées, comme on en a maintenant plusieurs exemples pour Dodone (dans l'édition d'É. LHÔTE, *Les lamelles oraculaires de Dodone*, Genève, 2006, que l'A. n'a pas pu utiliser). — En résumé, un petit volume destiné aux débutants mais qui sera d'un

grand secours aux spécialistes de la religion grecque également, qui lance bien des pistes et qui suscite aussi bien des questions : le débat est le moteur de la vérité.

P. BONNECHERE.

JASŒ ELSNER, IAN RUTHERFORD (éd.), *Pilgrimage in Graeco-Roman and Early Christian Antiquity. Seeing the Gods*, Oxford, University Press, 2006, 14.5 x 22.5, XVII + 513 p., rel. £ 70, ISBN 0-19-925079-0.

Étant donné que l'intérêt académique pour la religiosité antique et que le dialogue avec les religions apocalyptiques et monothéistes ont été ravivés pendant la dernière décennie, ce volume collectif comble un vide dans la bibliographie internationale. Tout d'abord l'introduction, écrite par les deux éditeurs, offre une analyse sur la notion de « pèlerinage ». Basée sur un examen de la bibliographie existante, cette analyse vise à répondre à la question : « Est-ce qu'on peut parler de pèlerinage avant le christianisme ? » La réponse est affirmative, et les auteurs expliquent chacune des formes diverses de ce phénomène religieux, présent dans plusieurs environnements culturels et pour des raisons multiples. Ce qui en ressort est une typologie méticuleuse du pèlerinage, très utile pour le débat historique et précieux pour des étudiants entamant leurs recherches sur ce sujet difficile. La transformation du contenu des pèlerinages par l'Église chrétienne des premiers siècles *reflects one aspect of the remarkable way that the early Church reshaped the structures of ancient religious experience while preserving many of their phenomena* (p. 30). — Le livre comprend trois parties, la première dédiée à l'Antiquité classique et hellénistique, la deuxième à l'Antiquité romaine et la troisième au judaïsme et au christianisme. Il est étonnant que cette dernière partie soit la plus courte (seulement quatre articles), étant donné que le pèlerinage était un trait typique du christianisme résurgent. En lisant les articles de la première partie, on constate une variété des sujets et une originalité des approches. On est surpris par le premier article (Barbara Kowalzig, « Mapping out *Communitas* »), qui regarde l'institution de la « Théorie » des cités grecques comme une forme de pèlerinage, dans le cadre des amphictionies du monde classique. Fred Naiden (« *Hiketai* and *Theoroi* at Epidaurus ») reprend un aspect particulier du même sujet pour noter l'importance de la supplique au cours du pèlerinage pour raisons de santé. Le pèlerinage le plus typique est tout de même présenté dans l'article de Michael Arnush (« Pilgrimage to the Oracle of Apollo at Delphi »), qui examine la clientèle de l'oracle de Delphes, lieu de pèlerinage par excellence de la Grèce classique ; il en conclut que, tandis qu'au V^e siècle av. J.-C., ce sont les cités et leurs *θεοφοί* qui visitent l'oracle le plus fréquemment, dès le IV^e siècle, la plupart des visiteurs voyagent à titre individuel. Les trois premiers auteurs acceptent le terme « pèlerinage » tant pour les matières privées que publiques, Scott Scullion s'y refuse, considérant que le terme ne peut être utilisé que pour la religiosité privée et suppliante, selon le modèle forgé par le christianisme, surtout après le V^e siècle apr. J.-C. Un autre exemple d'adoption de la notion de pèlerinage avec un autre contenu culturel est donné par l'article de Ian Rutherford (« Down-Stream to the Cat Goddess »), qui s'intéresse à la façon dont Hérodote décrit les pèlerinages des Égyptiens à Boubastis, au temple de Baster-Artemis, tentant de relever les aspects « exotiques » ou « différents » de la religiosité égyptienne, en même temps que de trouver des parallèles entre le monde égyptien et le monde grec. Enfin, le dernier article de cette première partie, celui de Andrew Wilson Nightingale (« The Philosopher at the Festival ») est le plus théorique ; il explore le lien entre la contemplation philosophique et le pèlerinage religieux, lien utilisé comme « lieu commun » par les philosophes antiques. — La deuxième partie, dédiée au pèlerinage dans le monde romain, prête moins à controverse. Alexia Petsalis-Diomidis (« The Body in Space ») se concentre sur un lieu de pèlerinage très populaire dans le monde romain, celui du sanctuaire d'Asclépios à Pergame. Après un examen exhaustif (dans le cadre d'un seul article) des témoignages épigraphiques, architecturaux, matériels et littéraires, elle essaie de reconstruire les sentiments du pèlerin, le cœur rempli d'espérance pour sa santé. Les deux articles

suivants examinent l'aspect « mondain » du pèlerinage et ses liens avec le tourisme ; George Williamson le fait à travers l'exemple de Mucianus, un gouverneur romain contemporain de Vespasien, et Marco Galli (« Pilgrimage as Elite *Habitus* ») en considérant que le pèlerinage culturel est devenu « à la mode » parmi les membres des élites romaines. Les quatre articles suivants laissent parler les pèlerins eux-mêmes. Celui de W. Hutton (« The Construction of Religious Space in Pausanias ») soutient que Pausanias, en visitant Corinthe au II^e s. apr. J.-C., imagine la cité, jadis détruite par les Romains, comme un site sacré, comme la quintessence de l'hellénisme classique perdu. Andrew Fear (« A journey to the end of the world ») se concentre sur le culte bizarre d'Hercules-Melqart à Cadix, tout à l'ouest de la Méditerranée, qui aspire à faire revivre un culte Phénicien, en provenance de l'est. Dans ce contexte, on ne pouvait manquer la narration du pèlerin par excellence, celle de Lucien dans le *De Dea Syria*. Jane Lightfoot (« Pilgrims and Ethnographers ») voit dans cette œuvre importante le témoignage d'une religiosité syncrétiste. Enfin, S. Takács (« Divine and Human Feet: Records of Pilgrims Honouring Isis ») offre une analyse quasi anthropologique sur le culte d'Isis à Philae (Égypte), dans lequel le signe des pieds, commémorant la cure des pèlerins, joue un rôle important. — La dernière partie du livre s'ouvre sur la tentative de David Noy (« Rabbi Aquiba comes to Rome: A Jewish Pilgrimage in Reverse? ») d'interpréter la visite rendue par Rabbi Aquiba et ses collègues en 95 apr. J.-C. à la cité éternelle comme une forme de pèlerinage, inspirée par le désir de voir les trésors du temple de Jérusalem, transportés quelques années plus tôt à Rome par les soldats de Vespasien. L'idée centrale de l'article est intéressante, malgré la grande difficulté de prouver qu'elle soit vraie ou fausse. L'article de Wendy Pullan, pour sa part, reprend les mots d'Augustin (« Intermingled until the End of Time »), à l'appui de l'opinion selon laquelle le pèlerinage chrétien ne constitue qu'une représentation du voyage perpétuel du Chrétien aspirant à arriver à la Cité de Dieu. Après cet interlude transcendantal, Jaś Elsner (« Piety and Passion: Contest and Consensus in the Audiences for Early Christian Pilgrimage ») nous reporte aux aspects mondains du christianisme, tout en rappelant que le pèlerinage chrétien ne doit pas être idéalisé et que les lieux de pèlerinage et les sermons théologiques étaient en vérité des champs de bataille où chaque camp lançait ses propres accusations d'« hérésie ». Finalement, David Frankfurter (« Urban Shrine and Rural Saint in Fifth-Century Alexandria ») examine le développement de deux lieux de pèlerinage à Alexandrie dans l'Antiquité tardive ; tous les deux étaient dédiés à des saints provenant du milieu rural, et manifestent la tension entre, d'une part, l'approche officielle et dogmatique de la religion et, d'autre part, l'approche plus émotionnelle des Chrétiens d'Égypte, pour qui le culte des reliques constituait la quintessence de leur foi. — Les dix-sept contributions, chacune consacrée à un aspect spécifique du pèlerinage, révèlent, une fois mises toutes ensemble, la complexité de ce phénomène religieux et sociologique, amenant des questions supplémentaires, propres à susciter de nouvelles initiatives pour tenter d'y répondre. — Aphrodite KAMARA.

Cécile NISSEN, *Entre Asclépios et Hippocrate. Étude des cultes guérisseurs et des médecins en Carie* (Kernos. Supplément, 22), Liège, Centre International d'Étude de la Religion Grecque Antique, 2009, 16 x 24, 397 p., br., ISBN 978-2-9600717-5-7.

S'appuyant sur l'essor de la médecine hippocratique, située dans le contexte général qui voit le passage du *μηδός* au *λόγος*, l'opinion reçue oppose cultes guérisseurs et médecine. Par l'exemple bien documenté de la Carie, l'A., dès l'introduction, montre qu'en fait, médecine religieuse et médecine rationnelle ne s'opposent pas toujours ; les miracles et les pratiques magiques ont coexisté avec la prise en compte de l'origine naturelle des maladies : certains traités de la collection hippocratique et des bas-reliefs (Asclépios recourant à l'une ou à l'autre forme de médecine, p. 44-6) le montrent. L'A. se base sur un catalogue exhaustif (fourni en annexe) des cultes guérisseurs et des médecins en Carie ; les sources littéraires, archéologiques et autres, couvrant

toute l'Antiquité, sont prises en compte ; leur exploitation est parfois quantitative (tel pourcentage de guérisons miraculeuses, etc.), avec des résultats évidemment relatifs. La répartition spatiale et temporelle d'une trentaine de cultes guérisseurs, non uniquement grecs, ouvre la première partie, avant un examen particulier du culte des Χαρόνια dans des grottes de la vallée du Méandre : ces divinités infernales étaient, semble-t-il, invoquées ici pour la guérison, fait inhabituel dans le monde grec. Pour l'A., les interactions entre les médecins et les dieux guérisseurs ont une forme harmonieuse (p. 166) ; deux exemples sont développés, à l'extrémité N.-E. de la Carie, Attouda (culte du dieu guérisseur Men) et Laodicée du Lycos (école médicale héritière du célèbre Hérophile de Chalcédoine, établi à Alexandrie) : on y relève un réseau d'échanges et une association étroite entre cultes guérisseurs et médecine rationnelle, comme, par exemple, dans les dédicaces de malades adressées simultanément à un dieu et à un médecin. La seconde partie s'attache aux échanges entre Asclépios et les médecins ; elle débordé le cadre de la Carie (Épidaure...) ; on relèvera plus particulièrement les récits du sommeil dans le sanctuaire et du rêve montrant les gestes et paroles du dieu (incubation), dont certaines prescriptions, bien que rêvées, relèvent de la médecine rationnelle. Les guérisons, de même, procèdent de miracles ou de l'application des prescriptions. Dans des situations extrêmes, on voit une ville comme Héraclée de la Salbacé (au sud d'Aphrodisias), où prospérait la médecine professionnelle, intensifier, lors de pestes, sa dévotion pour Asclépios, comme le montrent les émissions monétaires de la seconde moitié du II^e siècle apr. J.-C. On a donc, avec ce livre, un peu redondant, un dossier convaincant sur la coexistence et même l'harmonie qui ont pu exister entre guérisseurs et médecins. – B. STENUIT.

Hildegard CANKIK-LINDEMAIER (éd.), *Hubert Cancik. Römische Religion im Kontext. Gesammelte Aufsätze. I. Kulturelle Bedingungen religiöser Diskurse. II. Römer, Juden und Christen im römischen Reich*, Tübingen, Mohr Siebeck, 2008, 16.5 x 23.5, XII + 484 + VIII + 406 p., rel. EUR 119, ISBN 978-3-16-149301-0 & EUR 109, ISBN 978-3-16-149313-3.

Hildegard Cancik-Lindemaier a fait un magnifique travail en rassemblant, en deux tomes thématiques, les principaux articles d'Hubert Cancik, grand spécialiste de l'histoire des religions antiques, professeur émérite de l'université de Tübingen, où il a formé nombre de spécialistes renommés, comme Jörg Rüpke ou Christoph Auffarth. Le tome I porte sur les *Kulturelle Bedingungen religiöser Diskurse* ; le tome II sur *Römer, Juden und Christen im römischen Reich*. Dans un bref *Vorwort*, l'éditrice explicite l'ambition de ce recueil d'articles : à travers des études et des essais variés, faire émerger une nouvelle (re)présentation de la religion romaine sans le moins du monde l'isoler comme une singularité culturelle, mais en l'envisageant dans l'immense spatialité de l'*imperium Romanum*, dans ses interactions avec diverses autres religions et dans ses prolongements au tournant du Moyen Âge, voire au-delà. La dilatation de l'horizon d'enquête, dans le temps et dans l'espace, constitue du reste un des défis majeurs posés à l'historien : de la religion d'une ville à celle d'un empire, au demeurant si marqué par la matrice culturelle grecque, et même de l'oïkoumène, à travers les siècles ; d'un ancrage national à un horizon universel intégrant une infinité de terroirs locaux ou régionaux... La question des échelles (*patria, peregrina, universa*) et des dynamiques qui les unissent entre elles est au cœur de nombreuses analyses. L'ensemble des textes qui sont ici proposés illustrent une pensée d'une érudition profonde, presque insondable, instruite par une connaissance éblouissante de l'histoire des études, mais surtout une pensée lumineuse, forte, originale, qui délaisse les sentiers battus, pose les vraies, les bonnes questions, celles qui dérangent et font avancer la recherche, une pensée, enfin, qui est capable de solliciter avec la même précision et profondeur les outils et les données issus de la philologie, de la théologie et de la philosophie, sans jamais perdre de vue l'horizon historique sur lequel s'inscrivent les phénomènes et les discours « religieux ». Tous ceux qui connaissent Hubert Cancik savent à quel point le fréquenter, discuter avec lui, le lire, méditer ses

travaux est une source intense de méditation et d'inspiration. Nous devons donc être profondément reconnaissants à Hubert et Hildegard Cancik pour ce travail en tandem qui constitue un *opus* de toute première importance pour ceux qui veulent comprendre la religion romaine, ses tenants et aboutissants. Les articles n'ont pas été retravaillés, mais juste « nettoyés », pas plus que les données bibliographiques n'ont été revues. Chaque tome comporte deux sections. Dans le premier, une section intitulée *Römische Religion als System und Praxis*, qui comprend treize articles, dont une esquisse (*Skizze*) de la religion romaine, en entrée, qui vaut son pesant d'or (p. 3-61), et une section portant sur *Geistesgeschichte der römischen Religion*, avec douze contributions (où l'on croise notamment Virgile, Lucien, Stace, etc.). Dans le tome II, la première section porte le titre de *Historisierung von Religion* (avec neuf dossiers, dont certains touchant à Tacite, Varron, Flavius Josèphe, mais aussi Marc, Jean et Nietzsche), tandis que la seconde s'intitule *Fremde Religionen, Repression, Transformation*, avec onze textes relatifs notamment au Talmud, à Tertullien, à Augustin et à la question délicate de la romanisation du christianisme. Au final, quatre cent quatre-vingt-quatre pages de textes dans le tome I et trois cent quatre-vingt-six dans le tome II, le tout enrichi par un index. Il faut absolument conseiller à tous ceux qui s'intéressent aux religions antiques en général et à la religion romaine en particulier (*lato sensu*) de lire ce double recueil. C'est une contribution majeure à l'histoire de l'Antiquité, à l'histoire des religions et à l'histoire des études. — Corinne BONNET.

Clarisse PRÊTRE (éd.), *Le donateur, l'offrande et la déesse. Systèmes votifs dans les sanctuaires de déesses du monde grec*. Actes du 31^e colloque international organisé par l'UMR HALMA-IPEL. Université Charles-de-Gaulle / Lille 3, 13-15 décembre 2007 (Kernos. Supplément, 23), Liège, Centre International d'Étude de la Religion Grecque Antique, 2009, 16 x 24, 337 p., br. EUR 40, ISBN 978-2-9600717-6-4.

Dans son introduction, l'éditrice des Actes de ce colloque s'empresse de préciser qu'il ne s'agit pas d'un débat orienté sur une opposition masculin / féminin, bien que son propre article change le titre du livre et parle de la « donatrice » au lieu du « donateur ». Elle cherche à travers tout le volume, les actions, réactions, interactions entre donateurs, offrandes et divinités, les trois éléments religieux de toute piété religieuse, bien qu'elle se cantonne au monde des divinités féminines. Le rôle de ces trois acteurs constitue un système votif à part entière. Ce système vaut également pour les liens entre les femmes et les dieux, sans que ces liens soient nécessairement semblables. — Parmi les donatrices, trois types de femmes sont distingués : la femme ordinaire, la bienfaitrice et la prêtresse. Cf. Prêtre réfléchit sur la nature de l'acte votif, ses acteurs et la nature de leurs dons. Elle se demande si les liens entre les offrandes et les femmes sont toujours motivés de la même façon ou s'ils se différencient selon les rôles et les statuts des femmes. Tout don suppose un rapport symbolique entre la donatrice et la déesse, sans que ce rapport soit nécessairement toujours le même. L'étude est menée sur les seules sources épigraphiques, laissant à d'autres articles le soin d'étudier les images et les textes. — Les motivations de la « femme ordinaire » relèvent de l'espace privé et sont l'écho des multiples rôles de la femme au sein de la maison : épouse, mère, éducatrice... Ces étapes de la vie se devinent souvent à travers la déesse destinataire, car rares sont les dédicaces des offrandes détaillant les raisons exactes de l'acte ; souvent on s'en tient au mot « prière » ou à une expression conventionnelle. Il est notable que ces prières à des déesses féminines en Attique, proviennent trente fois sur soixante-quatorze des hommes, trente et une fois des femmes, deux fois d'un couple et restent onze fois indéterminées. (Par contre, la plupart des demandes à Zeus Hupsistos proviennent de femmes, alors que celles faites à Asclépios, dieu de la médecine et à sa fille Hygiè sont toutes faites par des hommes.) — Le rapport entre le type d'offrande et le genre féminin est complexe mais se marque surtout par la dédicace d'objets à plus forte

densité affective que commerciale. On remarque aussi que les objets de cuisine ou les bijoux sont brisés avant d'être offerts (probablement pour éviter qu'ils soient enlevés et réutilisés par d'autres personnes.) De même les vêtements offerts à Artémis pour marquer la sortie d'une étape de la vie sont usagés (pour avoir été portés). Par contre, à Délos, la plupart des anneaux portés par des femmes sont offerts par des hommes. Ceci invite à la prudence avant de parler d'offrandes qui seraient « typiquement féminines ». On constate que des femmes peuvent faire un don en tant qu'épouse ou fille, mais aussi au nom de leur mari, de leur fils, de leur frère ; et il en va de même pour les hommes. Les généralisations sexuées sont donc à éviter. — On trouve des donatrices qui sont des bienfaitrices publiques, cette qualité ne faisant qu'ajouter des motivations publiques aux motivations privées. À partir de l'hellénisme, s'accroît la capacité légale des femmes d'administrer leurs biens, ce qui leur permet de financer davantage des fondations culturelles. Dans les grands centres religieux, il est clair que certains dons des rois ou des reines avaient pour but principal la publicité en leur faveur, ou celle de réparation pour une faute grave. — L'offrande de statuettes féminines est le fait d'hommes aussi bien que de femmes, même sur l'Acropole. Des hommes peuvent être associés à des femmes (épouses, sœurs...) dans la fondation ou la réparation d'un sanctuaire féminin. — Pour les prêtresses, leurs dons votifs découlaient de leurs fonctions ; cela ne les empêchait pas d'avoir des motifs personnels pour certaines offrandes, mais ces motivations sont difficiles à discerner, sauf dans le cadre d'un sanctuaire particulier. Contrairement à notre attente, les prêtres ne sont pas attachés aux seuls dieux et les prêtresses aux seules déesses ; on trouve en effet beaucoup d'exceptions, tout comme pour les constructions dédiées à une déesse, tantôt par des bienfaiteurs, tantôt par des prêtresses. Dans les cités grecques, les prêtresses ne gardaient pas nécessairement leur statut pour la vie, statut qui était meilleur que celui des simples femmes. En matière de dons, les comportements masculins ne différaient guère des comportements féminins. — L'introduction de Clarisse Prêtre condense bien les conclusions générales de ce colloque. Le reste, soit une vingtaine de contributions, ne fait que préciser, confirmer, étoffer cet excellent cadre général. En voici quelques conclusions. L'offrande instaure entre l'offrant et la déesse une dynamique relationnelle marquant un échange de bienfaits et de reconnaissance (Fr. de Polignac). La reconstitution des rites d'offrande permet de préciser la relation entre les acteurs du culte, le destinataire divin et le sens des démarches accomplies (Gabriella Pironi). Dans deux sanctuaires, Leukopetra et Cnide, on observe un langage personnel particulier de femmes exprimant leurs émotions comme dans une stratégie de persuasion face à la divinité – exagération de leur faiblesse, obéissance à une injonction de la déesse, foi en son pouvoir (Angelos Chaniotis). Dans un sanctuaire masculin d'un dieu non guérisseur, les donatrices sont un dixième des donateurs connus. Notons que seuls des dieux masculins sont guérisseurs (Anne Jacquemin). Des corps féminins entiers ou partiels, en terre cuite, offerts à des déesses précisent le statut social ou familial des donatrices en rapport avec le mariage. C'est souvent l'ex-voto majoritaire (Arthur Muller). L'offrande de tissu, surtout d'un péplos, à une déesse, est une offrande courante. Ce tissu était souvent tissé par la donatrice elle-même (Jenifer Neils). Après l'expulsion des Déliens par les Romains au II^e s., le culte d'Aphrodite a subi de fortes mutations. Les dévots pouvaient donc adapter la figure divine à leurs besoins (Cécile Durvy). Aphrodite possède un caractère complexe et n'est nullement limitée à la religion des femmes ; les hommes l'ont aussi honorée. Les dédicaces montrent une évolution constante des attributs de la déesse, selon les exigences des donateurs : elle favorise le mariage ou le sexe, l'amour ou encore les magistrats dans leur fonction, de même que les marins. On lui offrait généralement des statuettes (Jenny Wallensten). — Vinciane Pirenne-Delforge tire elle aussi quelques conclusions de ce colloque : le pluralisme caractérise le système religieux des Grecs et doit rester le postulat de base. Si le bilan de ce colloque est assez sombre, il a le mérite de poser des questions difficiles et importantes. En résumé : (1) les systèmes votifs ne prennent leur sens que sur l'arrière-plan culturel auquel ils appartiennent ; (2) devant de prétendues « incohérences » en un même lieu, il faut nous interroger sur la pertinence de nos modèles d'analyse ; (3) une offrande est un cadeau qui doit réjouir le dieu et profiter

au donateur ; (4) le cadeau (adapté à la divinité) fait appel à la puissance divine et à sa bienveillance ; (5) les offrandes ostentatoires des riches forment une catégorie spéciale de don à une divinité, qui fait appel à celle-ci tout en valorisant publiquement le donateur. — Sans prétendre tout résoudre, ce colloque a le mérite d'aider à comprendre la religion grecque avec un peu plus de profondeur. — B. CLAROT.

H. S. VERSNEL, *Fluch und Gebet: Magische Manipulation versus religiöses Flehen? Religionsgeschichtliche und hermeneutische Betrachtungen über antike Fluchtafeln* (Griechische christliche Schriftsteller, 10), Berlin - New York, Walter de Gruyter, 2009, 13.5 x 20.5, X + 54 p., br. EUR 14.95, ISBN 978-3-11-022635-5.

L'A. reprend l'examen d'un problème dont il avait traité en 1991, celui des deux catégories supposées de *tabellae defixionum*, dont le nombre de découvertes (1600, selon l'A.) ne cesse de croître : les *defixiones* proprement dites sont des malédictions enfouies le plus souvent dans des sépultures, aux formules typées (dont l'A. fournit plusieurs exemples), tandis que d'autres tablettes, retrouvées dans des sanctuaires et peut-être affichées en public, sont des invocations à une divinité chthonienne, caractérisée par des épicleses, pour qu'elle répare telle in justice, précisée, au contraire de la *defixio* (*Gebete um Gerechtigkeit, prayer for justice*, prière pour la justice). L'origine de la première catégorie semble être proprement grecque ; celle de la seconde est le sud-ouest de l'Asie Mineure : plusieurs traits communs trahissent cette influence orientale ; là aussi, des exemples sont analysés. Des traces de prières pour la justice, juste suggérées ici, sont décelables dans la littérature grecque, d'Hésiode aux tragiques, et aussi dans les lamelles oraculaires (Dodone). Les *defixiones* relèvent de la magie, réprouvée, alors que les prières pour la justice sont une demande légitime. Toutefois, il existe des formules mêlées, comme la *defixio* de Pella du IV^e s. av. J.-C., analysée en 1998 par E. Voutiras. Cette plaquette revient utilement sur une distinction complexe entre deux catégories de *defixiones*. — B. STENUIT.

LANGUES ET LITTÉRATURES ANTIQUES

T. V. EVANS, D. D. OBBINK (éd.), *The Language of the Papyri*, Oxford, University Press, 2010, 14.5 x 22, XXII + 362 p., rel. £ 65, ISBN 978-0-19-923708-1.

Les papyrus, ostraca et tablettes sont une source de connaissance des langues grecque et latine dans leurs variétés locale et sociale. Leur intérêt, moyennement exploité, est illustré par seize contributions très ponctuelles et richement documentées. La diversité linguistique, tout d'abord. J. Lee montre que *θέλω* sert d'auxiliaire du futur (début d'une longue fortune). Les particularités dialectales et individuelles sont épinglées par W. Clarysse sur des papyrus de Gurob dans le Fayoum (correspondance des ingénieurs Cléon et Théodore), découverts en 1899 par Petrie (*P. Petr.* ; voir *BASP*, Suppl. 9, 2001, pour les abréviations papyrologiques) ; ou encore dans des lettres de l'administrateur Amyntas (*P. Cair. Zen.*) étudiées par Evans ; dans les corrections apportées par un auteur à sa correspondance (R. Luiselli) ; dans les directives écrites sur des ostraca du Mons Claudianus (*O. Claud.*) présentées par M. Leiwo. L'ajout du nom de la mère sur des papyrus grecs du début de l'époque romaine s'explique par la réforme fiscale (M. Depauw). Les constructions personnelle et impersonnelle des verbes déclaratifs grecs sont examinées par P. James. P. Kruschwitz illustre l'apport linguistique des graffiti pompéiens. H. Halla-aho tire de deux lettres autographes (*CEL* 169 et 8) des observations sociolinguistiques et les compare à des lettres de Vindolanda (extraites des milliers de tablettes découvertes depuis 1970 près du Mur d'Hadrien). Ensuite, les échanges linguistiques et le bi-

linguisme gréco-latin. B. Muhs : pour les impôts fixés par Ptolémée II, les noms propres égyptiens sont traduits et translittérés du démotique en grec (les deux modes parfois présents pour le nom de la même personne). I. C. Rutherford : dans les archives de Phatres de Narmuthis (*O. Narm. Dem.*), les bigraphismes (grec et démotique) présents dans une même phrase entraînent des innovations syntaxiques ; s'agit-il d'exercices scolaires ou d'un bilinguisme culturel (qui, par comparaison avec le copte, a la faveur de l'A.) ? L'influence du latin sur du grec non littéraire se décèle dans des lettres de demande (E. Dickey), dans les hybrides gréco-latins (P. Filos) et dans les termes latins (parfois empruntés au grec) passés (à nouveau) en grec, désignant les *uina ficticia*, les vins aromatisés (A. Maravela-Solbakk). Un glossaire (*P. Oxy. XV 1802*) offre l'avantage de citer du grec dialectal et des mots non grecs du Proche-Orient (F. Schironi). Les résultats de ces seize contributions sont modestes (*l'Index nominum et rerum* en favorise la consultation pratique) ; remarquables pour leur méthode, elles favoriseront d'autres études sur la langue des papyrus, dont la numérisation et l'accès sur la Toile sont des facteurs essentiels : c'est ce qu'expliquent à la fin Porter et O'Donnell, responsables du projet en cours de réalisation *openext.org*.

B. STENUIT.

Rachel STERNBERG (éd.), *Pity and Power in Ancient Athens*, Cambridge, University Press, 2005, 16 x 23.5, XI + 356 p., br. £ 45 / US \$ 75, ISBN 0-521-84552-1.

Pity in Ancient Athenian Life and Letters fut le thème d'une rencontre tenue à l'Université de Rutgers en 2002. Les actes de ce petit colloque sont publiés sous forme d'un livre intitulé « La pitié et le pouvoir dans l'Athènes antique ». De manière gênante, la préface s'ouvre sur une comparaison entre les Athéniens du V^e s. et les Américains du XXI^e s., en ce qui concerne leur attitude vis-à-vis des victimes de leurs décisions politiques. Mais existe-t-il, au juste, un rapport entre les Américains – dont les chaînes de télévision ne diffusaient même pas les images des atrocités commises par les troupes américaines en Irak ou en Afghanistan – et le démos athénien qui, après avoir décidé un jour l'exécution de la population mâle de Mytilène, revenait le lendemain sur sa décision, par pitié pour les condamnés ? J'en doute, même si le changement d'avis des Athéniens n'a pas sauvé beaucoup de monde, le nombre final des exécutions s'élevant à un millier environ. Des comparaisons de la sorte, qui sont destinées à « actualiser » les lettres classiques au yeux du grand public, ne doivent pas être abusives. — Il y a dix contributions sous forme d'articles, précédées d'une introduction (p. 1-14). La première partie de l'introduction nous renseigne sur l'axe central de la problématique qui a créé la nécessité d'un tel volume, à savoir : examiner la place occupée par la pitié dans la culture idéaliste de la cité-état athénienne, dans le but de sauvegarder son hégémonie impérialiste, acquise au V^e s. La deuxième partie présente un résumé très sommaire des articles qui suivront. Rachel Hall Sternberg, « muse et éditeur du volume » (p. 97, n. 70), offre une analyse utile et intéressante de la notion de la pitié dans la littérature antique : il y a deux mots grecs qui désignent les émotions de la pitié et de la compassion, ἔλεος et οἰκτος (l'A. a analysé 257 cas où ces mots ou leurs dérivés apparaissent dans la littérature classique). Les auteurs, aussi bien anciens que modernes, les utilisent parfois comme des synonymes. Les différences sont significatives, semble-t-il, puisque les historiens utilisent οἰκτος et ses dérivés, tandis que les poètes et les philosophes emploient ἔλεος. Le résultat de cette attentive analyse lexicologique est que les auteurs anciens utilisent les deux mots tant pour exprimer l'émotion de ressentir la compassion que pour désigner l'acte de manifester sa pitié. Aristote, qui parle de l'ἔλεος dans la *Poétique* (un passage cité et analysé dans presque tous les chapitres de ce livre, ce qui en dit long sur l'absence d'interventionnisme de la part de l'éditeur), précise que cette émotion est destinée à ceux qui souffrent sans le mériter. David Konstan (le premier à avoir exploité de manière systématique la notion de la pitié dans *Pity Transformed*, London, 2001) analyse des cas connus par l'histoire (le débat sur le sort des Mytiléniens et le débat

sur le sort des Platéens chez Thucydide) et par la tragédie (les *Suppliantes* d'Eschyle et d'Euripide et les *Héraclides* de ce dernier) afin de montrer que, pour les anciens Athéniens, la pitié ne constitue pas un facteur qui détermine leurs décisions politiques. La pitié est importante, parce que, dans les deux œuvres d'Euripide, c'est par pitié que l'on en vient à examiner les requêtes des suppliantes, même si les décisions sont calculées d'après l'étude de la situation politique. Dans la même ligne de pensée, Donald Lateiner s'occupe de la pitié telle qu'elle s'exprime dans les compositions historiques d'Hérodote et de Thucydide. Chez Hérodote, la pitié est une émotion ressentie même par des personnages réputés pour leur sauvagerie, comme Cambyse ou Xerxès, mais le résultat de cette pitié ne conduit pas à grand chose : il s'apitoient sur leurs victimes et leurs tentatives de réparation n'aboutissent à rien. Dans l'œuvre de Thucydide, par contre, et malgré sa réputation, la pitié occupe une place plus importante, puisque ceux qui sont confrontés un danger imminent demandent la pitié de leurs persécuteurs (les Méléens, les Platéens, Nicias à Syracuse), mais toujours en vain ; c'est surtout le lecteur de Thucydide qui éprouve de la pitié envers les victimes. Angeliki Tzanetou retourne à la tragédie athénienne (qui est évidemment le thème majeur du colloque, puisque cinq communications sur dix s'en occupent de manière plus ou moins directe) et aux discours : l'A. présente l'argument selon lequel la pitié est liée au pouvoir à Athènes ; comment en serait-il autrement, puisque exprimer sa pitié est une manière d'affirmer sa supériorité physique et morale (ce qui ressort bien du dernier chapitre du livre, l'analyse de la pitié dans le contexte des biographies de Plutarque) ? A. Tzanetou s'occupe des deux légendes sur lesquelles se forge l'idéologie athénienne de la pitié comme qualité nationale : l'offre d'asile aux Héraclides et la décision d'organiser une expédition pour récupérer les cadavres des Argiens morts alors qu'ils tentaient d'installer Polynice sur le trône de Thèbes. Les deux histoires apparaissent souvent chez les orateurs, comme Lysias ou Isocrate, et sont traitées de manière détaillée dans les tragédies de Sophocle et d'Euripide. La conclusion, selon laquelle l'apparition de l'idéologie d'Athènes comme état magnanime date de la période où les Athéniens revendiquaient le droit d'être le leader de l'alliance grecque contre les Perses, paraît évidente, mais n'est pas prouvée, finalement. L'A. aurait pu citer un autre texte rhétorique, le discours des Athéniens qui se trouvaient par hasard à Sparte quand les Corinthiens ont fait appel aux Spartiates pour entrer en guerre avec Athènes ; les Athéniens ont défendu la réputation de leur cité et ses aspirations impérialistes, en se fondant sur la légitimité de son pouvoir et de la modération de sa politique. Je pense que là se trouve un des fondements de l'idéologie démocratique impérialiste ; l'autre pôle de cette idéologie de la suprématie athénienne, à savoir le respect des lois divines, ressort bien de la discussion d'A. Tzanetou. Il y a quelques faiblesses dans cet article : on insiste, p. ex. (p. 109), sur l'analogie entre les oraisons funèbres et les fêtes des Dionysies civiles, mais cette analogie se situe à un niveau trop vague pour être vraiment utile (toutes deux sont des cérémonies publiques qui s'adressent à tous les habitants d'Athènes, toutes deux fonctionnent comme véhicules de l'idéologie pro-athénienne : le contraire serait inconcevable). Cet essai se termine sur l'inévitable conclusion que la pitié et le pouvoir sont inextricablement liés à l'idéologie démocratique. — James F. Johnson et Douglas C. Clapp sont les auteurs de l'article le plus réussi de ce volume. Ils essaient de montrer, contrairement aux tentatives de ceux qui les précèdent dans le volume en question, que la pitié est liée au rôle éducateur de la tragédie, de concert avec l'analyse d'Aristote. On utilise deux autres textes tragiques, qui n'ont pas été cités auparavant, l'*Ajax* de Sophocle et l'*Hippolyte* d'Euripide. Chez le premier, la pitié est l'émotion qui nobilit Ulysse et finalement Ajax, avant qu'il se suicide, gardant intact son caractère de héros tragique ; chez Euripide, par contre, la pitié est absente parmi les protagonistes ; mais le public serait touché à la fois par les drames des victimes innocentes (Hippolyte), des héros déçus (Ajax), des femmes faibles (Phèdre) et des rois abusés (Thésée). La pitié est un sentiment humain ; ce qui compte dans le message didactique de la tragédie, c'est l'humanité de celui qui a pitié de ceux qui souffrent ; la compassion sert à comprendre le genre humain. Malheureusement, la deuxième partie de cet exposé ouvre un dialogue un peu simple et sans doute inutile avec Platon, sur l'utilité de la

tragédie pour l'éducation des jeunes. Dire que Platon avait tort de condamner la tragédie parce que, encore aujourd'hui, les gens se pressent massivement pour assister aux représentations des pièces antiques n'est pas un argument digne de considération. — La contribution de Thomas F. Falkner est une discussion intéressante sur le caractère « féminin » de l'objet de la pitié tragique. Il s'agit, en réalité, d'une analyse fine et convaincante des *Trachiniennes* de Sophocle ; Héraclès, le héros « hyper-masculin », n'est pas capable d'éprouver de la pitié pour les autres ; il exige de la pitié pour lui-même de la part de son audience, les femmes du chœur et les autres membres de son οἶκτος, au moment où, affaibli par le poison de Déjanire, il se dit efféminé. Comme dans le cas d'Ajax, l'inversion tragique consiste en la transformation du héros viril par excellence en son opposé, un fou ou un malade las et efféminé. L'article est imprégné d'un langage d'inspiration féministe ; cela ne l'empêche pas de constituer une lecture très heureuse de cette pièce notoirement difficile à interpréter. — John Oakley s'occupe des expressions de la pitié dans la céramique attique de la période classique. Avec son aisance habituelle, l'A. présente un panorama des vases où l'on sent que la pitié est présente, après avoir noté avec insistance qu'il n'existe pas de personification de l'ἔλεος ou de l'οἶκτος représentée sur les vases peints. J. Oakley distingue judicieusement entre les cas où l'on présume que les protagonistes de la scène éprouvent de la pitié pour d'autres personnages, et les cas où l'on est conduit à avoir pitié de ceux que l'on voit sur le vase. Le premier cas est plus facile à prouver : scènes de lamentation et scènes de massacre entre des amants (Achille et Penthésilée). La deuxième catégorie est problématique : est-il vraiment dans l'intention du peintre de provoquer l'expression du sentiment de la compassion et de la pitié chez celui qui regarde le vase ? On est loin d'être sûr de la réponse. Il y a aussi un groupe d'images qui mériterait d'être cité parce qu'il pose bien le problème de la spécificité culturelle de cette classe d'expression visuelle, à savoir les scènes où des hommes adultes ou des femmes font des « gestes de douleur » après avoir été rejetés par leurs amants (p. ex., la femme dans le médaillon de la coupe de Florence PD 271 [J. D. BEAZLEY, *Attic Red-Figure Vase-Painters*, Oxford, 1963², p. 786, n° 2 ; *Corpus Vasorum Antiquorum Firenze* 3, pl. 106] et les jeunes hommes sur le *psyktêr* de Malibu 82.ÆE. 53 [A. DERRICHS, *Erotik in der Kunst Griechenlands*, Mainz, 1993, p. 123, fig. 219c] ou sur l'hydrie de Salerne du peintre de Cléophradès [G. GRECO, *Fratte, un insediamento etrusco-campano*, Modena, 1990, p. 197, fig. 314]). Ces images sont-elles destinées à provoquer la pitié ou le rire de ceux qui manient les vases ? — A. Ajootian examine les formes employées par les sculpteurs de l'Athènes classique pour provoquer la pitié. La position théorique de l'A. implique que certaines œuvres, exposées sur l'Acropole ou ailleurs dans la ville d'Athènes, ont été destinées à faire surgir l'émotion de la pitié chez le public. On cite deux cas, le groupe de Procné et Itys vu par Pausanias sur l'Acropole et les divers groupes des Niobides, notamment les originaux grecs du V^e siècle trouvés à Rome. Les analyses sont intéressantes et quelques suggestions paraissent convaincantes, comme par exemple l'idée que ceux qui montaient sur l'Acropole auraient pu voir en même temps le groupe d'Itys et Procné et le monument érigé en l'honneur du père de Procné, Pandion. Par contre, la discussion portant sur les représentations peintes du mythe du meurtre d'Itys n'est pas satisfaisante, surtout parce que s'y sont glissées quelques erreurs (par exemple, il est inexact que les deux femmes dans la fameuse coupe de Macron au Louvre G 147 [227, fig. 17] soient identifiées par des inscriptions ; il s'agit là d'une erreur incompréhensible, puisque le vase a été maintes fois illustré et analysé dans la littérature érudite des dernières années ; signalons en dernier lieu L. CHAZALON, « Le mythe de Térée, Procné et Philomèle dans les images attiques », *Métis* N.S. 1, p. 119-148, cf. 125, fig. 5, n° A3). Le troisième cas à examiner, les divinités-enfants protégés par Hermès et Zeus, ne sont pas exactement des figures aptes à provoquer la pitié, mais plutôt des personnages divins (Zeus, Dionysos, Hermès, Apollon, etc.) qui, par leur identité culturelle, ont dû passer par des rites d'initiation. L'autel apparaissant dans la grotte dionysiaque illustrée sur le fameux relief de l'Agora I 7154 ne renvoie pas certes à l'autel de la Pitié sur l'Agora, mais plutôt au caractère sacré de la mission des femmes sur le mont Nyssa ; on comparera surtout avec une coupe de Macron pro-

venant de l'Acropole d'Athènes (inv. 325), où Zeus et d'autres dieux majeurs du panthéon arrivent en procession sur le Mont Nyssa pour livrer l'enfant Dionysos aux Nymphes occupées à offrir des sacrifices devant un autel [T. H. CARPENTER, *Dionysian Imagery in Fifth-Century Athens*, Oxford, 1997, pl. 20A]. — Les deux derniers articles, celui de Jennifer Clarke Kosak sur la pitié (ou plutôt son absence) dans le corpus hippocratique et celui de Christophe Pelling sur le rôle de la pitié (ou de son quasi-équivalent latin, la *misericordia*) sont nettement périphériques par rapport à l'argument du livre. J. C. Kosak arrive à la conclusion que les médecins de la période classique se considèrent à égalité avec leurs patients, et ne sont pas disposés à leur manifester de la pitié ; de plus, en entrant en contact direct avec eux, ils ne se permettent pas de se laisser envahir par de l'émotion de la pitié. Bien évidemment, rien de cela n'est sûr ; il est certes plus facile de spéculer sur l'absence d'un phénomène que d'expliquer son existence. Quant à C. Pelling, il présente un travail sérieux et intéressant sur la pitié dans les biographies de Plutarque, mais qui ne concerne pas vraiment l'Athènes classique. — On dirait que ce volume devrait être un peu moins long ; parfois on y répète les mêmes choses, sans nettement articuler les différences entre les diverses contributions (à l'exception, évidemment, de James F. Johnson et Douglas C. Clapp, qui démarquent explicitement leur point de vue de ceux d'A. Tzanetou ou de R. H. Sternberg). Les références internes ne sont jamais suivies d'indication du numéro de page. On déplore aussi la qualité assez médiocre des photographies (surtout dans l'article d'A. Ajootian), l'absence quasi générale de citations en caractères grecs (sauf dans les notes qui apparaissent à la fin de chaque article). Par contre, on ne peut qu'applaudir la décision de l'éditeur d'insérer un index des passages cités et un index général, qui sont généralement absents des livres de ce genre. Le présent volume enrichit sans doute la discussion sur le rôle des émotions dans la littérature antique, sans toutefois réussir à faire surgir de manière claire le lien entre la pitié et le pouvoir, comme le promettait le titre. — D. PALEOTHODOROS.

Christopher A. FARAONE, *The Stanzaic Architecture of Early Greek Elegy*, Oxford, University Press, 2008, 14.5 x 23, XI + 199 p., rel. £ 45, ISBN 978-0-19-923698-5.

Un vocatif, dit-on, marque le début d'une élégie archaïque ; l'A., lui, s'attache aux *stanzas* (stances), terme qu'il préfère à strophes : une unité formelle de vers (longueur et mètre) constituant une subdivision d'un poème, comparable au paragraphe de la prose (p. 9). Il cite de nombreux extraits d'après l'édition West (1992) et la traduction de Gerber (Loeb, 1999). Il commence par l'analyse d'élégies considérées comme des poèmes indépendants, formées de cinq distiques et dont se dégage une communauté de traits thématiques et stylistiques (composition cyclique, correspondances rythmiques, répétition de mots). Cette typologie est une base des analyses futures. Les liens et les ruptures d'une stance avec celles qui l'entourent font l'objet d'un autre chapitre. Ensuite, les raccords entre des groupes de cinq distiques rivalisant entre eux, liés aux banquets ; les exemples sont empruntés aux *Theognidea*, mais aussi à Solon, Archiloque et Mimnerne. Le IV^e siècle av. J.-C. à Athènes voit des distiques archaïques repris sous forme d'improvisations (*Theognidea*, encore). Dans les fragments 1 et 2, Xénophane innove et s'oppose à l'opinion courante (à propos des athlètes), tout en utilisant les procédés stylistiques traditionnels. Callimaque (*Aitia*, prologue), contre de plus jeunes, récalcitrants, revendique l'imitation des élégies archaïques ; cette attitude n'est pas celle d'Euripide (*Andr.*, 103-116) adaptant au théâtre une forme de lamentation toujours pratiquée à son époque. Ce livre prend (audacieusement ?) position sur l'existence et la délimitation de stances dans l'élégie archaïque, stances qui sont des sous-ensembles dont les traits formels et thématiques sont repérés. — B. STENUIT.

Antonietta GOSTOLI, *Margite. Omero*. Introduzione, testimonianze, testo critico, traduzione e commento (Testi e commenti, 21), Pisa - Roma, Fabrizio Serra, 2007, 17.5 x 25, 96 p., br., ISBN 978-88-6227-082-3. —

Margitès (formé sur μάργος, « fou »), c'est l'anti-héros, un fils de parents riches, vraiment ingénu lorsqu'il se marie. Appréciée dans l'Antiquité, cette production burlesque, dirions-nous aujourd'hui, mêle hexamètres dactyliques et trimètres iambiques (cf. l'épigramme). L'A. situe sa composition entre le VIII^e siècle et le début du VII^e. On y rencontre des formules et syntagmes épiques, mais avec des adaptations iambiques. Le burlesque se rencontre aussi dans la poésie épique et Aristote (*Poét.*, 1448 b et s.) cite le *Margitès* dans ce contexte (tragédie et comédie). La tradition antique attribue cette œuvre à Homère ; il n'y eut cependant pas d'édition alexandrine et le doute apparaît à l'époque romaine (Dion Chrysostome...) ; l'attribution à Xénophane de Colophon ne résiste pas à la critique (p. 20 et s.) ; c'est le fragment 1 qui suggère cette attribution (« vint à Colophon un vieillard, aède divin... »), mais était-il au début du *Margitès* ? Colophon est un des lieux proposés pour la naissance d'Homère ; c'est simplement aussi une ville où il vint chanter. L'histoire du texte s'est enrichie par la publication de trois papyrus d'Oxyrhynchos (1954 et 1992) ; au total : dix-neuf *testimonia* et treize courts fragments (dont onze, sûrs). Il aurait existé plusieurs versions, dues à différents rhapsodes (d'où une attribution à Pigrès d'Halicarnasse) et les papyrus s'en feraient l'écho. Les *testimonia* sont transcrits des éditions existantes, avec apparat critique réduit. L'A. a sa propre numérotation des fragments (entre parenthèses, celle de West, 1992²), traduits sur la page en regard et accompagnés de plusieurs apparats : origine du fragment (avec le texte d'où il est extrait), textes parallèles (Homère et autres), métrique, corrections et conjectures. L'A. a sa propre restitution du trimètre iambique du fragment 4 (6 West). Sinon, elle est discrète, mais très minutieuse, ce que confirme le commentaire d'une trentaine de pages, critique, sur la transmission des fragments, leur signification et le style. Un livre bien fait sur un sujet somme toute ingrat. — B. STENUIT.

Emmanuela BAKOLA, *Cratinus and the Art of Comedy*, Oxford, University Press, 2010, 14.5 x 23, XIV + 380 p., rel. £ 65, ISBN 978-0-19-956935-9.

Cratinus : vingt-neuf titres de comédies et quelque cinq cents fragments révélés par des sources secondaires et aussi par des papyrus. La publication des *PCG (Poetae comici Graeci*, éd. Kassel et Austin, Berlin, ab 1983) favorise le renouvellement des études de l'Ancienne Comédie grecque, qui ne se limite plus à Aristophane qu'Horace mettait à égalité avec Cratinus et Eupolis (*Sat.*, I, 4, 1-2). Si Eupolis a la synthèse de I. C. Storey (Oxford, 2003), Cratinus a J. Pieters (Leyde, 1946) et différentes études particulières ouvrant de nouvelles perspectives (p. 11) et permettant de se dégager de l'*Aristophanocentrism* (p. 8 et al.). L'A. présente une synthèse non sur chaque pièce, mais sur quelques thèmes (il n'y a d'ailleurs pas de conclusion générale). Le chap. 1 explore le « métathéâtre », c.-à-d. les nombreux passages d'une comédie sur l'activité dramatique (*persona* de l'auteur, mise en scène, public, événements extérieurs, ...) ; la *Pytinè*, sur la poésie et l'alcool, dont se souviendra Horace (*Epît.*, I, 19, 1-3), est un des exemples. Les chap. 2 et 3 détaillent les interactions, sous forme de parodie et d'allusion, entre comédie, drame satyrique (l'A. recourt à des vases figurés pour cet aspect moins évident) et tragédie (*Ploutoi* et *Némésis* particulièrement). Le mythe et la satire politique influencent l'intrigue (chap. 4) : s'appuyant sur l'*hypothesis* du *Dionysalexandros (P. Oxy. 663* reproduit en Appendice 4), les philologues ont souligné que le burlesque mythologique et l'allégorie politique font de cette pièce une attaque de l'inaptitude de Périclès au tout début de la guerre du Péloponnèse ; la critique serrée du texte (e.a. p. 198 et s., le sens de *emphasis*, finalement traduit par « insinuation », *innuendo*, p. 321, plutôt que « allégorie ») montre que la pièce, comme les autres comédies, ne se réduit pas à une attaque de Périclès ; de façon générale, les

comédies de Cratinus obéissent à une *multi-layered composition* (p. 206) analysée dans plusieurs autres comédies. Un dernier chapitre (5) examine la dramaturgie de Cratinus, masquée par celle d'Aristophane (qui reste une référence tout au long du livre), alors qu'elle est antérieure : le théâtre d'Athènes s'était développé bien avant l'auteur des *Grenouilles*. Cratinus s'est fort investi dans la dramaturgie, comme le montrent l'usage parfois original de l'espace, le rôle du costume (montrant, p. ex., la dimension d'initiation rituelle dionysiaque du *Dionysalexandros*), enfin les personifications et images d'idées abstraites. Synthèse solide, limitée à quelques aspects majeurs de Cratinus, dont les pauvres fragments, cités souvent et traduits, revivent.

B. STENUIT.

Typhaine HAZIZAR, *Le Kaléidoscope hérodotéen. Images, imaginaire et représentations de l'Égypte à travers le Livre II d'Hérodote*, Paris, « Les Belles Lettres », 2009, 16 x 24, 393 p., br. EUR 45, ISBN 978-2-251-32670-2.

L'A. veut aborder un problème qui s'est avéré difficile : celui de « la véracité des dires d'Hérodote » surtout à propos du Livre II. Hérodote avait-il comme projet d'imposer « la Vérité » ? La valeur de ses sources s'avère importante : ce qu'il a pu emprunter aux auteurs grecs comme Hécateé de Milet, ce qu'il a vu de ses propres yeux et ce qu'il a pu recueillir auprès d'informateurs sur place, c'est-à-dire ses sources orales. Se pose à ce niveau le problème de la qualité des informateurs. L'A. a mis en évidence « la double origine probable des sources d'Hérodote » : la culture populaire et la culture savante. Il nous faut dès lors dépasser la recherche de la vérité historique pour tenir compte « du vaste champ des perceptions, des représentations et de leur connotations symboliques » (p.23). S'ouvre ici l'entrée de l'imaginaire et des mentalités de l'époque qu'Hérodote a connues. Au fonds égyptien se superpose l'apport des perceptions et des représentations grecques, un regard grec qui risque d'être réducteur. L'approche du produit hérodotéen s'avère ainsi complexe. Il faut tenir compte du cadre historique. Le contexte culturel égyptien du matériau de base doit être envisagé, de même que nos connaissances des cadres de la pensée grecque : deux entrées qui renvoient à des fonds culturels différents parfois même contradictoires. L'étude de l'imaginaire exige d'aller chercher des clefs de lecture hors des sciences historiques. Les études littéraires peuvent apporter un éclairage et une compréhension de l'imaginaire mis en œuvre dans le Livre II d'Hérodote. Pour la démarche méthodologique, l'A. a préféré procéder à une analyse thématique « plus fidèle à l'esprit de la composition du Livre II » : l'appréhension du milieu naturel, l'approche ethnographique d'Hérodote concernant la société égyptienne. Deux parties se partagent l'étude. En premier lieu, le milieu naturel : entre description raisonnée et reconstruction symbolique. L'A. signale les principales conceptions poétiques sur le pays du Nil des prédécesseurs d'Hérodote. Avec Homère, « se forment les premières touches de l'image idéalisée » de l'Égypte qui apparaît comme une terre promise regorgeant de richesses, une terre d'exception au caractère merveilleux. Mais elle devient aussi dès le VI^e siècle av. J.-C. un objet d'enquête de la part des savants d'Ionie. L'A. présente la géographie égyptienne d'Hérodote comme un projet de description rationnel – le Nil surtout comme l'élément constitutif du pays avec le problème de ses sources et de ses crues dont il essaie une explication. À côté de la démarche rationnelle du projet hérodotéen impliquant une certaine recherche de vérité, l'imaginaire a aussi sa place. Le « Père de l'Histoire » demeure un « poète, au sens étymologique du terme » avec, par exemple, l'anecdote de l'île flottante de Chemmis, la nouvelle lecture du mythe d'Osiris, le mythe du Phénix et sa légende, Rhampsinite, les Enfers et les loups, Séthos et les rats... Sous ces histoires se cachent des informations sur l'histoire politique du pays. « L'Égypte demeure une terre d'exception, une sorte de trait d'union entre le monde humain et celui de l'au-delà dont les messages prennent généralement la forme d'animaux merveilleux ou plus ordinaires » (p.151). La deuxième partie présente une approche ethnographique de l'Égypte.

Hérodote a relevé les caractéristiques et les coutumes quotidiennes du peuple. Il marque « la différence merveilleuse de l'Égypte », mais, selon l'A., cela « ne peut suffire comme clé de lecture des passages concernant le pays ou la population » (p.156). Les caractéristiques physiques ne sont que très secondaires, car elles dévoilent une « palette assez variée de types physiques », dans lesquels on retrouve des éléments méditerranéens, éthiopiens et orientaux. Par contre, l'ancienneté du peuple égyptien suscite un profond respect pour cette civilisation qu'Hérodote essaie de comprendre. L'A. passe en revue la société égyptienne : la famille, le mariage et la sexualité, les images et la condition de la femme et, ici encore, la marque du regard grec se fait sentir, qui donne une image plutôt dévalorisante. Beaucoup d'éléments sont à l'inverse des autres peuples : les approches de la vie quotidienne et les croyances, l'importance accordée aux animaux où le sacré n'est jamais loin, les divertissements, la philosophie de vie avant tout « épicurienne », les fêtes religieuses, où l'élément central semble être le sacrifice – ici, Hérodote s'est laissé aveugler par ses conceptions grecques. En conclusion, l'A. souligne l'influence très forte sur Hérodote des cadres mentaux de son milieu d'origine. La communauté hellénique d'Égypte a aussi orienté le regard d'Hérodote. L'A. a privilégié l'importance de l'oralité et des récits où les témoignages locaux sont introduits tels qu'Hérodote a pu les recueillir. Qu'en est-il dès lors de la véracité des propos de l'historien ? Selon l'A., ces récits sont des « témoignages de l'opinion et donc des sources pour l'historien. Ils sont dignes d'intérêt et apportent leur contribution à la compréhension des événements ». « Ils sont porteurs de véracité, car ils sont considérés comme tels par ceux qui les ont rapportés ». Hérodote introduit donc la subjectivité comme critère de représentation de l'histoire. Parlons donc plutôt d'« enquête » sur le passé d'un pays qui nous a toujours subjugués et que l'étude de l'A. nous aura aidés à aimer davantage. Signalons en annexe des repères chronologiques, des cartes selon Hérodote, une bibliographie copieusement fournie et un index du kaléidoscope hérodotéen. – M. HAVELANGE.

Suzanne AMIGUES, *Théophraste. Recherches sur les plantes. À l'origine de la botanique* (Botanique), Paris, Belin, 2010, 18.5 x 22.5, XI + 414 p., br. EUR 40, ISBN 978-2-7011-4996-7.

Suzanne Amigues nous présente ici une réédition de sa traduction parue aux « Belles Lettres ». De prime abord, le lecteur est impressionné par deux choses : les nombreuses illustrations photographiques modernes et la multitude de renseignements connus déjà dans l'Antiquité dans un domaine auquel on n'est pas habitué de voir les anciens s'intéresser. Aristote s'étant chargé d'étudier la faune, Théophraste se consacre à la flore, tous deux dans l'esprit encyclopédique et universel du savant de l'époque. — La traduction reprend les neuf livres initiaux, qui se répartissent essentiellement comme suit : la morphologie végétale, la multiplication végétale, les espèces sauvages, les végétaux et leur environnement, le bois et ses usages, les plantes ornementales, les légumes et plantes potagères, les céréales et légumineuses, les sèves, les simples. — Il est intéressant de constater que Théophraste inclut dans les sèves les résines, poix, encens, myrrhe, cinnamome, cannelle, baume, parfums et aromates. Les simples enfin, traitant e.a. des plantes médicinales, ouvrent une fenêtre sur la pharmacopée bien avancée de l'époque, vers laquelle actuellement se tourne à nouveau tout un courant écologique et thérapeutique. On retiendra également le chapitre concernant le pavot, les psychotropes, la mithridatisation. — Évidemment Linné, von Humboldt n'étaient pas encore nés ; sans parler de Mendel ou Darwin. Les données dont dispose l'auteur sont rudimentaires, mais il a le mérite de les vérifier généralement personnellement ou en se basant sur des auteurs tels que Athénée ou Hésychius, en les ordonnant consciencieusement. Il est souvent pragmatique, tout en évoquant les différents usages à travers le temps des plantes décrites. Il ne se limite d'ailleurs pas aux espèces européennes. — Si l'on tient compte de ces éléments, l'encyclopédisme raisonnable de l'auteur et les nombreuses photos couleurs de la

traductrice, ce livre peut très bien être une lecture agréable, instructive et utile à côté des ouvrages actuellement en vogue e.a. dans le domaine de la médecine par les plantes. — Une bibliographie sommaire et un index clôturent l'ouvrage.

J. REXACH ARAGON.

Aitia. Libro terzo e quarto. Callimaco. Introduzione, testo critico, traduzione e commento a cura di G. MASSIMILLA (Biblioteca di Studi Antichi, 92), Pisa - Roma, Fabrizio Serra Editore, 2010, 17.5 x 25, 604 p., br., ISBN 978-88-6227-282-7.

L'A. donne une suite à son édition des deux premiers livres (*ibid.*, 1996). L'introduction est détaillée. Alors que la structure des l. I-II tient dans le dialogue entre le poète et les Muses, les élégies de III-IV sont indépendantes les unes des autres. Les *Diegesis Mediolanenses* (papyrus d'env. 100 apr. J.-C. à utiliser avec prudence, p. 50) permettent une reconstitution analytique de la suite des élégies et de leur contenu général ainsi que le renvoi précis aux fragments. L'A. ne peut pas déterminer le contenu des fragments trop lacunaires (175-177, 188). L'introduction se poursuit avec l'économie des deux livres, le rôle des divinités et de la géographie. Le nombre total de vers (1000 env. pour chacun des deux livres) et la longueur approximative de chaque élégie (p. 48) découlent de considérations papyrologiques. Les correspondances entre élégies assurent l'unité de sujets variés (p. 50 et s.). Le jeu des différents narrateurs et des apostrophes fournit quelques considérations stylistiques. La métrique et la prosodie sont exposées systématiquement. L'établissement du texte a progressé grâce à la collation autoptique de tous les papyrus ; le réexamen de l'*Etymologicum genuinum* (déjà présenté en 1998) fut fructueux. L'A. isole les fragments incertains (par leur place dans un livre ou par leur attribution) et d'autres sont exclus. On trouvera en fin de volume les tables de concordance avec Pfeiffer, 1965, et le *Supplementum Hellenisticum* de Lloyd-Jones et Parsons, 1983. Triple apparat critique : sources directes et indirectes ; critique, précisant parfois l'état matériel du papyrus. La traduction s'efforce de serrer le texte, qui peut alors perdre en concision. Le commentaire est une somme, non seulement par son caractère philologique traditionnel, mais par l'explication des difficultés de déchiffrement. Une bibliographie détaillée et plusieurs index complètent cette édition de référence. — B. STENUIT.

Michèle LOWRIE (éd.), *Horace. Odes and Epodes* (Oxford Readings in Classical Studies), Oxford, University Press, 2009, 14.5 x 22, VIII + 472 p., rel. £ 85, ISBN 978-0-19-920769-5. —

Sont ici reproduites telles quelles, éventuellement traduites en anglais, dix-neuf études, parfois très personnelles, sur des sujets précis ; ce n'est donc pas une introduction à l'œuvre lyrique. Préalablement, M. Lowrie survole les questions abordées et signale des travaux récents. R. Heinze (1923) avait traité magistralement des destinataires et de la fiction dans les *Odes* et S. Commager (1957) du rôle du vin. H. J. Mette (1961) établit un parallèle lexical entre les thèmes du *genus tenue* (refus de l'épopée) et de la *mensa tenuis* (refus du luxe). P. H. Schrijvers (1973) s'intéressa aux façons de terminer une ode. M. Citroni (1983) insista sur la réalité des circonstances et de destinataires. M. S. Santirocco (1984) : la cohérence de la relation, pourtant diverse, avec Mécène. P. L. Schmidt (1985) replace le CS dans le contexte oral, rituel, hymnique et politique. W. Fitzgerald (1988) : les relations entre les différents thèmes des *Ep.* (politiques, érotiques et d'invectives) révèlent le pouvoir du poète et la vulnérabilité de l'homme, rescapé de Philippes. E. Oliensis (1991) rapproche Canidie de mots apparentés et particulièrement de la constellation du Chien (*Canicula*). M. J. Putnam (1992) montre le rôle de Quintilius Varus et de Virgile dans l'ode I, 24, ainsi que les pouvoirs du langage. D. Feeney (1993) : le canon des neuf poètes lyriques grecs (allusion dans *Od.*, I, 1, 35) et les ambitions d'Horace. A. Barchiesi

(1994) établit un lien entre la figure de Canidie (*Ep.*, 17) et le traitement de la poésie iambique. Fowler (1995) prétend qu'Horace ne pouvait pas réussir un panégyrique d'Auguste, tandis que Du Quesnay, la même année, voyait dans l'ode IV, 5 un hymne chanté pour le retour d'Auguste en 13 av. J.-C. et restituait minutieusement le contexte politique, religieux, architectural, numismatique. M. Lowrie (1995) regroupe *Od.*, I, 12-18 sous l'enseigne des allusions significatives aux anciens lyriques grecs. L. Rossi (1998) dénie à Horace toute intention musicale (ce qui n'exclut pas un accompagnement) ; les allusions à la musique viennent des modèles grecs et, par rapport à ceux-ci, certaines différences métriques corroborent la thèse de l'A. R. G. M. Nisbet (1999) relève toute la complexité, les rapports avec la métrique et les effets stylistiques de l'ordre des mots. J. Henderson (1999) s'attache aux insultes contenues dans *Ep.*, 8 et 12 et A. Barchiesi (2000) à l'originalité d'Horace dans l'imitation des lyriques grecs. – B. STENUIT.

Les Arpenteurs romains. Tome II. Hygin. Siculus Flaccus. Texte établi et traduit par J.-Y. Guillaumin (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2010, 12.5 x 19, LII + 168 p. en partie doubles, br. EUR 37, ISBN 978-2-251-01457-9.

L'A. a déjà publié le tome I des *Arpenteurs romains* (Hygin le Gromatique et Frontin) dans la CUF en 2005. Il poursuit ses multiples études sur les arpenteurs avec la parution de ce tome II, consacré à l'autre Hygin et à Siculus Flaccus. Ainsi s'achève la publication des quatre traités gromatiques qui nous ont été à peu près conservés. On ne sait qu'une chose de cet Hygin, c'est qu'il a écrit son traité sous Trajan, à la fin du I^{er} siècle. Siculus, qui connaît le traité d'Hygin et lui fait des emprunts, est tout aussi inconnu, et, de surcroît, son ouvrage est de datation peu assurée ; en se fondant sur deux indices convergents (I, 8 et IV, 59), l'A. propose (p. XXXVI) de le placer autour de 300 apr. J.-C. Les contenus des tomes I et II sont proches l'un de l'autre. On retrouve chez Hygin et chez Siculus les mêmes préoccupations et les mêmes thèmes que chez Hygin le Gromatique et chez Frontin ; par exemple, chez Hygin, l'organisation d'une zone centuriée (1^{ère} partie), les différents statuts juridiques des terres dans le monde romain (2^e partie), les controverses susceptibles d'opposer entre elles les personnes privées et/ou les communautés publiques (3^e partie). Les deux auteurs fondent leur exposé sur la connaissance des archives et du droit et sur leur expérience professionnelle, particulièrement sensible chez Hygin (p. XIII-XV). — Chaque auteur se voit attribuer une substantielle notice introductive, comportant les renseignements attendus sur la datation, le contenu, la fortune des ouvrages et le texte transmis ; à quoi il faut ajouter des développements amenés par le contenu spécifique. À la fin de chacune des notices (p. XXV pour Hygin et LI pour Siculus), l'A. a dressé une liste précieuse des principales modifications qu'il a apportées au texte des éditions précédentes. En voici quelques-unes, à titre d'échantillon. Chez Hygin, en II, 20, l'A. corrige judicieusement la leçon *ex lineariam finalem* du ms. B, qui ne veut rien dire et avait déjà été amendée plusieurs fois par les éditeurs, en *exinde arcifinale* ; en III, 7 (p. 21, *sub fine*), les mss. B et G, suivis par les éditeurs Lachmann et Thulin, offrent le texte suivant : *intra pedum quinque aut sex latitudinem* « [une bande-frontière] de cinq ou six pieds de large », alors que toutes les autres sources ne donnent que la largeur de cinq pieds et qu'il serait curieux que la loi Mamilia, dont il est question dans Siculus, II, 20 (*intra pedes quinos*), ait montré cette tolérance ; il a été corrigé par l'A. en *intra ped. quinque aut sextum <in> latitudinem*, séquence abrégée de la séquence complète *intra pedes quinque aut intra pedem sextum <in> latitudinem*, qui dit deux fois la même chose : « une bande de cinq pieds, ou encore en deçà du sixième pied » (voir la n. p. 100) ; et semblablement encore en 3, 11, où l'A. a corrigé le texte en deux endroits. Chez Siculus, je ne retiendrai que I, 10 : la leçon transmise *insestrarum earum*, qui avait toujours gêné les éditeurs, a été corrigée très ingénieusement en *uniuersarum* (voir dans la n. de la p. 113 le rôle inducteur joué par un passage de Sénèque, *Consolation à Helvia*, ch. 7,

dans la découverte de la bonne leçon). Enfin, la bibliographie complète celle du tome I, et l'ouvrage se termine par trois *Indices*. — L'A. avait été co-auteur de deux traductions annotées collectives, d'abord du *De condicionibus agrorum* de Siculus, publiée à Naples en 1993, et ensuite du traité de Hygin (*Hygin. L'œuvre gromatique*), publiée à Luxembourg en 2000. L'édition ici recensée d'Hygin et de Siculus représente un sensible progrès sur les ouvrages de 1993 et de 2000 : elle est plus approfondie, plus détaillée et corrige de nombreuses erreurs et inexactitudes qui étaient restées dans ces deux ouvrages, qui n'étaient en réalité que des travaux préparatoires ; en outre, les notes sont considérablement développées. Ce qui m'amène à l'apport majeur de cette édition, les notes. Les notes complémentaires couvrent soixante-neuf pages ; comme elles sont en petits caractères, leur texte est bien plus étendu que celui des auteurs. Sans notes, des ouvrages comme ceux-ci, même traduits, sont à peu près illisibles par d'autres que les spécialistes longuement et péniblement formés à la littérature gromatique. Dans les notes, l'A. ne se contente pas de justifier le texte établi ; il replace Hygin et Siculus dans la littérature gromatique et la littérature générale (des auteurs qui ne sont pas forcément des sources, mais qu'il est intéressant de rapprocher : Caton, Suétone, Cicéron, Columelle, Martianus Capella, Isidore de Séville, etc. ; sans compter les réminiscences littéraires qu'on peut détecter chez Siculus : Virgile, Sénèque ou Ovide) ; il donne des renseignements techniques, métrologiques, juridiques, linguistiques, historiques, géographiques, épigraphiques, archéologiques et même mathématiques (à propos des figures géométriques définies par Hygin, II, 17). Par leur diversité, les notes ouvrent l'accès à ces ouvrages aux historiens et aux lexicographes, ainsi qu'aux spécialistes des textes techniques et de leur langue et, d'une manière générale, aux amateurs de textes rares et de *realia*.

M. FEDERSPIEL.

Plinie l'Ancien. De la Peinture. Histoire naturelle, livre XXXV. Traduction d'Émile Littré. Introduction par Jackie Pigeaud (Bibliotheca), Paris, Editions Errance, 2009, 16 x 24, 63 p., br. EUR 16, ISBN 978-2-87772-393-0.

Au sommaire de cette brochure, deux textes : la traduction du Livre XXXV de Plinie l'Ancien et quelques problèmes concernant l'histoire de la peinture dans l'Antiquité, ou plutôt « certaines histoires qui ont enrichi de nombreux débats » (p. 9). D'abord, l'Iphigénie de Timanthe, où la qualité du poète grec fut l'ingéniosité (*ingenium*). Il a voilé la représentation d'Agamemnon « incapable de rendre convenablement les traits » (J. M. Croiselle) Mais qu'y a-t-il sous la voile d'Agamemnon ? Peut-on représenter la folie ? Au spectateur d'imaginer ce qu'il ressentait. « L'absolu ne se peut peindre ni prononcer » (p. 14). C'est le principe de la théologie négative. « Dieu ne peut se concevoir qu'en creux, en négatif » (p. 16). Assurément Plinie n'est pas historien d'art, « il est à la source, il est une source ». Plinie a vu aussi le tableau peint par Apelle et Protogène (peintres grecs). Il l'a trouvé fascinant alors qu'il était « semblable à du vide ». Le tableau représentait en effet trois lignes d'une extrême minceur et de couleurs différentes. Plinie a pensé aux limites de la peinture, il les a même rêvées. Ensuite, la question de la *ligne*, du *trait* nous amène à celle de la « distinction, de la jointure, du contenu » (p. 18). L'art opéra en lui-même des distinctions, par une série d'oppositions (ombre - lumière, couleurs). Plinie parle d'ἄρμογή, le moment le plus raffiné de la distinction qu'il rend en latin par *commisura colorum* et *transitus*. Réunir des éléments hétérogènes, c'est unir des couleurs et ainsi masquer la jointure. Et l'A. de rappeler les vers de Lucrèce au chant V du *De rerum natura* à propos du terme de distinction (v.1370- 1379). Peindre, c'est distinguer par les contrastes des lumières et des ombres et ajouter l'éclat (p. 22). Enfin, *Vt pictura poesis* : problème qui n'est pas démodé (cf. Lucrèce, II, 317-332 et 370-376). Il reste essentiel. Le livre XXXV de Plinie l'Ancien nous fait appréhender les débuts de la peinture, son histoire et ses composantes, une série de termes propres concernant les couleurs naturelles et artificielles. Description très riche et variée qui

nous fait admirer l'Antiquité. L'A. énumère brièvement des peintres célèbres dont Apelle qui vécut au temps d'Alexandre le Grand et dont les inventions dans l'art ont été utiles à tous (p. 44). Pline nous parle aussi de l'art de modeler ou plastique. Deux textes qui nous font voyager – en rêve – dans l'Antiquité où l'art se façonnait, se modelait pour le plus grand plaisir des hommes. – M. HAVELANGE.

Vitruve. De l'architecture. Livre V. Texte établi, traduit et commenté par Catherine SALIOU (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2009, 12.5 x 19, LXXVI + 434 p., br. EUR 53, ISBN 978-2-251-01453-1.

Ce volume doit être signalé de façon particulière à cause de la place chronologique qu'il occupe dans la série des « Vitruve » de la CUF : il en sera le dernier, car il marque l'aboutissement de l'entreprise commencée en 1969 après que l'on fut entré dans la voie du renouveau des études vitruviennes sous l'impulsion de P. Ruffel et de J. Soubiran (on rappellera les « Recherches sur la tradition manuscrite de Vitruve », *Pallas* 9/2 [1960], p. 3-154). En quarante ans exactement, donc, le programme a été réalisé. Il vaut la peine d'en rappeler le déroulement : livre IX (astronomie et gnomonique), par J. Soubiran, 1969 ; livre VIII (hydrologie et hydraulique), par L. Callebat, 1973 ; livre X (les machines), par L. Callebat (avec la collaboration de Ph. Fleury), 1986 ; livre I (définitions générales et urbanisme), par Ph. Fleury, 1990 ; livre III (temples et ordres architecturaux), par P. Gros, 1990 ; livre IV (suite du III), par P. Gros, 1992 ; livre VII (décoration des édifices), par B. Liou et M. Zuinghedau (commentaire par M.-Th. Cam), 1995 ; livre II (les matériaux de construction), par L. Callebat et P. Gros, avec la collaboration de C. Jacquemard, 1999 ; livre VI (l'habitation), par L. Callebat, 2004 ; et enfin, en 2009, le livre V (les bâtiments civils) que nous avons entre les mains. Cet ultime volume se conforme tout à fait aux caractéristiques de ceux qui l'ont précédé. Comme dans les autres « Vitruve » de cette série, le caractère le plus frappant réside dans l'extension d'un commentaire qui n'est certainement pas loin de l'exhaustivité. Ce commentaire, illustré de soixante-douze figures et vingt-six tableaux, et qui se développe sur trois cent pages (p. 85 à 385), étonne par son érudition et par sa précision. Aucune question n'est laissée de côté et C. Saliou est aussi bien à l'aise – pour ne prendre que quelques exemples – avec la théorie de la musique (p. 185-217) qu'avec l'astrologie (p. 223-226) ou la médecine des Anciens (p. 306-309), sans parler, bien sûr, de toutes les questions proprement architecturales, y compris dans leur dimension événementielle et historique (ainsi les vases du théâtre de Corinthe et le triomphe de Mummius, p. 219-221). Il est absolument impossible de reprendre ici ou même d'énumérer tous les éléments de ce commentaire. Ils rejoignent, bien sûr, les différents sujets abordés par le texte vitruvien au fil de son développement. Le livre V, dans lequel Vitruve se propose de « construire l'harmonie dans la cité » (p. LXXII) en même temps qu'« une identité architecturale romaine » (p. LXXI), et qui d'après la *praefatio* occupe une place centrale parmi les dix livres de l'*Architecture*, envisage en premier lieu l'organisation du centre civique (il est écrit dans le contexte de l'urbanisation augustéenne en Italie, en Narbonnaise et en Espagne), puis il parle – très longuement – des théâtres, et enfin des bains, des palestres et des ports. Sur tous ces points, le commentaire de C. S., extrêmement riche, accompagne la progression du traité en un incessant dialogue entre l'érudition historique et archéologique et la précision de l'ecdote. Encore faut-il dire que le volume s'ouvre sur une introduction de soixante-dix pages (p. VII-LXXVI). Après avoir mis en relief ce qui fait l'originalité et l'intérêt de la préface du livre V, dont le contenu et l'organisation sont commodément synthétisés par un tableau p. XIV-XV, C. S. examine les spécificités de l'architecture publique non religieuse en insistant sur les définitions juridiques qui sont celles de l'espace public et de ses constructions. D'un autre point de vue, les contenus du livre V sont remis en perspective par rapport au milieu culturel de l'époque de Vitruve, c'est-à-dire que C. S. consacre plusieurs pages à la caractérisation des sources et du milieu de réf-

rence de l'ouvrage, distinguant spécialement, étant posée la tendance à l'encyclopédisme qui est si typique de Vitruve et plus généralement de l'esprit romain, ce qui concerne la mécanique et la poliorcétique d'une part, la grammaire, la critique littéraire et la lexicographie d'autre part. La comparaison entre la Grèce et l'Italie apporte des indications précieuses sur l'arrière-fond de la théorie et de la pratique vitruviennes. Le théâtre, auquel est consacré dans ce livre V un véritable traité à l'intérieur du traité, est l'objet de développements particulièrement approfondis, comme il le sera aussi dans le commentaire. Entre l'introduction et le commentaire, qui totalisent à eux deux un nombre de pages qui atteint pratiquement les quatre cents, sont enchâssées les quarante-quatre doubles pages du texte avec sa traduction. Celle-ci se recommande à la fois par son exactitude et par son élégance, deux qualités qu'il n'est jamais facile de réunir quand on a affaire à des textes techniques. Une très riche bibliographie, p. 45-84, se trouve après le texte. Les index traditionnels ne font pas défaut. Mais on doit encore signaler la véritable étude particulière consacrée aux résonateurs et dispositifs d'amélioration de l'acoustique dans les théâtres, qui occupe les p. 387-409, sous le modeste titre d'« appendice ». La mesquinerie du recenseur le porte à relever quelques coquilles comme « leur » au lieu de « son » (p. LIV, ligne 4 d'en bas) ; un « est » à supprimer p. LI au bout de la ligne 8 ; *sermonen* au lieu de *sermonem* (p. LXXVI, ligne 13), « Bevilcaqua » au lieu de « Bevilacqua » (même page, ligne 2 d'en bas) ; un point final manquant à la fin du premier paragraphe de la p. LXV ; un autre point manquant p. XXIX, n. 61, ligne 6 d'en bas ; un autre p. 41, page de gauche, l. 2 ; l'omission des accents sur deux patronymes grecs (p. 46, ligne 7 d'en bas) ; les deux erreurs « Bakhouche, I. » au lieu de « Bakhouche, B. » et « Néraudeau » au lieu de « Néraudau » (p. 48, l. 5 et p. 49, l. 4). Plaisanteries. Ce livre constitue évidemment le travail de référence sur le livre V de Vitruve, et non seulement à propos du texte vitruvien, mais aussi pour toutes les questions qui s'y rattachent d'une manière ou d'une autre. Pour qui a un peu de curiosité intellectuelle, c'est une lecture passionnante. Pour qui veut visiter un théâtre romain, c'est l'ouvrage à assimiler d'abord et même, si possible, à emporter avec soi. – JYG.

Les Guerres puniques. Traductions de Denis ROUSSEL, Maxime GAUCHER et Philippe TORRENS (Folio Classique, 4819), Paris, Éditions Gallimard, 2009, 11 x 18, 731 p., br. EUR 9.40, ISBN 978-2-07-041942-5.

Les Guerres Puniques constituent, à l'échelle de la Méditerranée, un événement géopolitique majeur. Sur le plan historiographique, toutefois, il s'agit d'un événement tout à fait singulier, dans la mesure où « la voix des vaincus » fait totalement défaut. La disparition de la littérature punique nous prive à jamais de la possibilité de croiser les traces mémorielles. Le gros volume préfacé par Claudia Moatti propose donc, en traduction française, trois versions des faits : celle de Polybe, de Tite-Live et d'Appien. Entre la Grèce, Rome et Alexandrie, les échos des événements qui aboutissent à la destruction de Carthage en 146 av. J.-C. résonnent différemment, quoique chacun, à sa manière, souligne l'ampleur du conflit et la réputation de ses héros – Hannibal et Scipion *in primis*. Claudia Moatti cerne parfaitement, dans sa Préface, les enjeux d'une triple guerre qui allait conduire l'Occident à s'imposer sur le reste de la Méditerranée, y compris l'hellénisme. Elle expose succinctement, mais très clairement la situation intérieure de Rome et les données essentielles de l'environnement international, les origines de la guerre, ainsi que ses diverses phases et théâtres, en Sicile, en Afrique, en Espagne et en Italie. On voit, en arrière-plan, l'hellénisme gagner Rome et Carthage, sœur ennemie, occupant les mêmes espaces. Carthage et son empire tombe sous les coups de Rome, suscitant les célèbres larmes de Scipion, mises en scène par Polybe. Un tableau chronologique introduit la traduction des textes : Polybe dans la traduction de Denis Roussel parue dans la Pléiade, Tite-Live dans la traduction de Maxime Gaucher parue chez Hachette en 1867, Appien, dans celle de Philippe Torrens. Chaque auteur est brièvement présenté sur le plan biogra-

phique et historiographique. Les extraits pertinents sont soigneusement sélectionnés et fournissent donc une image d'ensemble des Guerres Puniqes tout à fait complète. En annexe, Claudia Moatti a rassemblé (et traduit, à l'exception des passages de Polybe, toujours dans la traduction de D. Roussel) un corpus de textes complémentaire touchant à la construction de la légende de Regulus, à l'interprétation des origines de la Deuxième Guerre punique, à la réflexion sur l'impérialisme romain. Des cartes, une bibliographie, un glossaire, ainsi que de précieux index (des noms de personnes, puis des noms de lieux et de peuples) complètent un volume qui rendra de nombreux services aux étudiants et aux enseignants. Espérons que, passionné par cette « guerre totale », ils prendront goût aux textes et remonteront à la source pour lire Polybe et Appien en grec, Tite-Live en latin. Ce serait un des résultats appréciables de ce beau livre réalisé par d'excellents collègues. – Corinne BONNET.

Rémy POIGNAULT (éd.), *Présence de Suétone. Actes du colloque tenu à Clermont-Ferrand (25-27 novembre 2004)* (Caesarodunum XXXVIII-XXXVIX bis), Clermont-Ferrand, Centre de Recherches A. Piganiol, 2009, 16 x 24, 360 p., br., ISBN 2-900479-16-9.

Vingt-et-une contributions, centrées sur Suétone biographe. C. Fry réhabilite son style, mitigé certes, mais soucieux de clarté (*perspicuitas*) et aussi d'art (colométrie). M. Dubuisson montre que la condamnation du protectionnisme linguistique de Tibère et Claude (contre le grec) est anachronique, admise à l'époque antonine, mais courante antérieurement. O. Wattel de Croizant : le portrait réaliste d'Auguste s'oppose à l'iconographie officielle. O. Devillers : la politique des spectacles menée par Néron n'est pas condamnée, sauf lorsque l'empereur participe aux combats. R. Martin, analysant le récit des crimes de Néron, soutient que c'est leur présentation seule qui différencie Suétone de Tacite, qu'il devait avoir lu. F. Galtier : Titus et Domitien illustrent l'idée qu'une personnalité évolue à partir de ce qu'elle est dès le début (l'A. parle d'essentialisme). M. Martin : l'attitude des empereurs envers la magie et l'astrologie varie selon leurs intérêts. Selon B. Poulle, Suétone défend la religion traditionnelle contre la récupération dynastique. Pour D. Wardle, Suétone rapporte des rêves qui font d'Octave un trait d'union avec Jupiter. Les autres contributions montrent l'influence de Suétone sur Dion Cassius (vraisemblable pour plusieurs passages), sur son continuateur saint Jérôme, sur l'*Histoire Auguste* et Macrobe. L'édition commentée de Béroalde des *Vies des douze Césars* (Bologne, 1493) est située dans le contexte politique de son époque, dans l'histoire du texte et illustrée par quelques exemples (la confrontation avec son rival Politien est seulement évoquée). Enfin, l'influence sur Marat, Ferdinand Gregorovius (à Capri au milieu du XIX^e s.), la satire politique en France sous la Troisième République, Henry de Montherlant et d'autres auteurs, plus récents. Une bibliographie sélective (1989-2007) termine l'ouvrage.

B. STENUIT.

Lucien de Samosate. Comment écrire l'histoire. Introduction, traduction et notes par André HURST (La roue à livres), Paris, « Les Belles Lettres », 2010, 13.5 x 21, XXII + 128 p., br. EUR 19, ISBN 978-2-251-33956-6.

L'introduction montre l'actualité de la question soulevée par Lucien, qui recourut à des sources multiples, pour la plupart perdues. Survolt des éditions, depuis la princeps à Florence en 1496, et des traductions, la première en français par Perron d'Ablancourt en 1654-1655. Le traité eut une belle fortune jusqu'au début du XIX^e s. ; pour l'A., son intérêt demeure dans la réflexion, bien actuelle, sur l'art du récit, la façon d'exposer les faits. En effet, bien qu'il exprime le souci de la vérité historique et se réclame de Thucydide 1, 22 (§ 42, 47, etc.), Lucien est véritablement braqué sur le mauvais goût et la flatterie, contre lesquels sa verve se débride, aux dépens d'un

exposé de la méthode historique. La traduction manie un français aisé, parfois anachronique (« bleu de travail » pour τριβώνιον, 3) ; le texte suivi (absent) est celui de MacLeod (Oxford, 1980), à l'exception de quelques endroits dûment signalés (p. XXII) où l'A. a opéré un choix (e.a. § 51, n. 354, corr. de ὄσπερ en ὡς παρό). Quatre cent cinq notes (p. 47-114) fournissent *realia*, explications littérales, textes parallèles, etc. – B. STENUIT.

HISTOIRE

Brigitte LION, Cécile MICHEL (éd.), *Histoires de déchiffrements. Les écritures du Proche-Orient à l'Égée*, Paris, Editions Errance, 2009, 16 x 24, 206 p., rel. EUR 29, ISBN 978-2-87772-383-1. —

À l'occasion d'une exposition, en 2008, à Nanterre, pour célébrer le cent cinquantième anniversaire du déchiffrement des écritures cunéiformes, Brigitte Lion et Cécile Michel ont organisé une journée d'étude sur l'histoire des déchiffrements des écritures antiques, prolongée par une seconde manifestation à Lyon la même année. Le thème est magnifique et le livre passionnant, puisqu'il restitue les contextes et échanges scientifiques, intellectuels, culturels au sein desquels les systèmes graphiques de l'Antiquité orientale, égyptienne et grecque ont pu être déchiffrés. Bien entendu, ces progrès sont indissociables de la redécouverte archéologique de l'Orient et de l'Égypte à partir de la campagne de Bonaparte de 1798, mais sont aussi en rapport, dès le milieu du XVIII^e siècle, avec les travaux érudits de savants pionniers comme l'abbé Barthélemy. Histoires de personnalités, de groupes et d'institutions, histoires de collaborations ou de concurrences, histoires d'erreurs et d'intuitions géniales, les divers chapitres qui composent le livre éclairent les conditions de production du savoir, y compris sur un plan très technique puisqu'il faut atteindre les documents écrits, qui sont souvent des inscriptions, parfois *in situ*, comme la trilingue de Behistun, les copier, les conserver (par des photos, des estampages, des moulages, etc.) voire les faire voyager et les montrer au public. La première partie de l'ouvrage situe l'histoire des déchiffrements dans le grand mouvement de redécouverte du Proche-Orient ancien, voici cent cinquante ans environ, par les Français, Anglais, Allemands, plus tard Américains, Italiens, etc. Des voyageurs d'abord, partis sur les traces de personnages ou d'événements bibliques, familiers de l'Ancien Testament et des sources classiques, cherchent Babylone, et sa tour de Babel, ou Ninive, ou Ur. Dans ce cadre, Pietro della Valle, gentilhomme romain visitant Babylone en 1616, note pour la première fois les signes d'écriture triangulaires qui ornent les briques et les pierres. Les observateurs se multiplient, mais il faut attendre 1761 pour voir partir, sur ordre du roi Frédéric V de Danemark, la première expédition scientifique, à laquelle prend part le géographe Carsten Niebuhr. Les textes connus en Occident se multiplient, qui favorisent les premières tentatives de déchiffrement par Georg Friedrich Grotefend, de Göttingen, en 1802. Cette époque pionnière se poursuit jusqu'à la Première Guerre mondiale avec de nouveaux chantiers (Nimrud, Girsu, Suse, Assur, Uruk, etc.) et de nouvelles méthodes (relevés, stratigraphie, photographie aérienne, etc.). La contribution de Nicole Chevalier souligne la connexion intime entre archéologie et diplomatie au XIX^e siècle. Les figures emblématiques sont celles de Paul-Émile Botta, Victor Place et Ernest de Sarzec, actifs à Khorsabad et Tello. La lointaine Mésopotamie, province de l'empire ottoman, n'est pas alors une destination bien emballante, de sorte que les activités archéologiques sont un exutoire et un moyen de promotion. L'époque des archéologues-consuls couvre environ un demi-siècle ; les militaires et les archéologues de métier prirent ensuite le relais. — La deuxième partie du livre se focalise sur la déchiffrement des écritures cunéiformes : le vieux-perse d'abord, présenté par Francis Joannès et Gauthier Tolini, dont les secrets furent percés par Grotefend et Rawlinson grâce au monument de Behistun ; le syllabaire akkadien ensuite, déchiffré d'une part par Jules Oppert, selon un processus que

retracent Brigitte Lion et Cécile Michel, et d'autre part par des savants britanniques (Rawlinson encore, Hincks, Layard, Talbot), comme le montre Aline Tenu ; le sumérien et ses idéogrammes, dont la découverte est racontée par Philippe Abrahami (avec des protagonistes déjà connus comme Oppert et Rawlinson) ; l'ougaritique et son alphabet cunéiforme, déchiffré plus récemment, en 1929-1930, par un groupe de savants travaillant indépendamment (Bauer, Dhorme, Virolleaud). — Une troisième partie est consacrée au déchiffrement des signes cunéiformes et hiéroglyphiques hittites, dont la découverte, suite aux fouilles de Bogazkale entamées en 1906 par les Allemands, est traitée par Alice Mouton. En outre, après les progrès accomplis dans la connaissance de l'Anatolie du Bronze Récent, ce fut au linéaire B mycénien d'être percé par Michael Ventris en 1952 ; Françoise Rougemont nous dit tout ce qu'il faut savoir sur le comment et le pourquoi de cette importante acquisition scientifique, qui renouvela en profondeur la perception de la Grèce du II^e millénaire av. J.-C. — Enfin, une quatrième et dernière partie s'intéresse au déchiffrement précoce, au Levant, du palmyrénien et du phénicien par l'abbé Barthélemy (présenté par Françoise Briquel-Chatonnnet) et des hiéroglyphes égyptiens qui doivent tant à la personnalité et au travail époustouflant de J.-Fr. Champollion (analysé par Évelyne Faivre-Martin). — Ce bel ouvrage, très joliment illustré par des planches couleurs, ravira un large public de spécialistes ou non. Un regret seulement : l'absence d'index, alors que les sites et personnes mentionnés sont innombrables ! — Corinne BONNET.

Filippo CANALI DE ROSSI, *I Greci in Medio Oriente ed Asia Centrale : dalla Fondazione dell'Impero Persiano alla spedizione di Alessandro Magno (550-336 a. C. circa)*, Herder, Roma, 2007, 200 p., EUR 35, ISBN 978-88-89670-21-7.

Comme l'écrit l'auteur lui-même, ce livre a pour objet la présence des Grecs en Asie Centrale, de la fondation de l'Empire Perse à sa conquête par Alexandre. L'ouvrage se présente sous la forme d'un récit continu qui embrasse une ample période allant du règne de Cyrus le Grand au dernier des Achéménides, Darius III. Le texte retrace l'histoire du monde perse et du monde grec, bien que ce dernier soit privilégié, puisque de larges pans de l'ouvrage lui sont consacrés sans qu'ils soient directement en rapport avec l'Empire du Grand Roi. Au terme de la lecture de ce petit livre, on se demande quel était son objectif. En tant que prosopographie des Grecs dans l'Empire Perse, il n'apporte que peu de nouveauté par rapport à l'ouvrage de J. Hofstetter (*Die Griechen in Persien: Prosopographie der Griechen im persischen Reich vor Alexander*, Berlin, 1978), auquel il fait systématiquement référence en précisant, en regard du nom de chacun des personnages grecs ayant joué un rôle en Perse, le numéro qui lui est attribué dans l'ouvrage de l'historien allemand. En tant que récit historique, il n'apporte rien de nouveau puisque l'auteur, de son propre aveu, n'a pas voulu s'aventurer dans les débats scientifiques concernant les différents épisodes historiques qu'il évoque. De ce fait, la bibliographie de l'ouvrage est particulièrement pauvre. Seules les sources antiques sont abondamment citées, afin d'appuyer le récit, bien que de manière non-exhaustive. Ce livre est donc une introduction succincte à l'histoire des rapports entre grecs et perses, mais les carences dont il souffre ne lui permettent pas de trouver une réelle place dans la bibliographie déjà disponible sur le sujet. Cet ouvrage aurait sans doute été plus utile au sein d'un projet d'étude plus vaste, d'ailleurs évoqué par l'auteur, qui explique qu'il l'a abandonné.

Fr.-D. DELTENRE.

Frédéric HURNI, *Théramène ne plaidera pas coupable. Un homme politique engagé dans les révolutions athéniennes de la fin du V^e siècle av. J.-C.* (Schweizerische Beiträge zur Altertumswissenschaft, 37), Basel,

Schwabe , 2010, 15.5 x 23.5, VIII + 388 p., rel. , ISBN 978-3-7965-2679-4. —

Théramène est généralement présenté comme un fervent partisan de l'oligarchie et un opportuniste sans scrupule, attitude qui lui valut d'ailleurs, dans l'Antiquité, le surnom de « Cothurne », un soulier qui convenait aussi bien pour le pied droit que pour le pied gauche. Il est vrai que, *a priori*, les faits ne plaident guère en sa faveur : en 411, il fut l'un des principaux artisans du coup d'État qui installa au pouvoir les Quatre-Cents, puis contribua activement à les faire chuter ; en 404, il fit partie des Trente, mais tenta ensuite de les renverser. Comme le signale d'emblée l'auteur (p. 1), le propos de ce livre est de « compléter [...] l'apologie de Théramène en tentant de découvrir les motifs qui ont déterminé son action dans les différentes étapes de sa vie » ; certains y verront peut-être un parti pris de l'auteur. Quoi qu'il en soit, c'est effectivement une relecture complète du dossier et une interprétation nouvelle des principaux témoignages que propose Fr. Hurni, cheminement au terme duquel il dégage une vision plus cohérente et nuancée – mais également beaucoup moins négative – de ce personnage controversé. L'A. souligne notamment que c'est uniquement en analysant les événements du V^e s. avec notre grille de lecture actuelle que certains choix politiques de Théramène apparaissent comme des revirements à cent quatre-vingt degrés. Ainsi, Fr. Hurni insiste sur le fait qu'il n'existait pas, dans l'Athènes du V^e s., de partis politiques structurés et organisés. Par conséquent, les choix politiques de ceux qui prenaient part aux destinées de la cité étaient bien davantage dictés par les circonstances du moment que par l'une ou l'autre doctrine politique. C'est dans un tel contexte qu'il faut évidemment remettre en perspective les voltes-faces de Théramène. D'ailleurs, Fr. Hurni fait valoir que les actions politiques de Théramène ne sont guère dénuées de toute cohérence, puisqu'elles ont toujours tendu vers le même objectif : la restauration de la *πάτριος πολιτεία*. Dans l'esprit de Théramène, cette appellation ne recouvrait pas une notion abstraite, mais désignait très précisément la *πολιτεία* de Clisthène, c'est-à-dire le régime en vigueur avant les réformes d'Éphialte, qui excluait les thètes des magistratures et limitait les compétences des tribunaux populaires. Ainsi, selon l'auteur, ce serait Théramène qui aurait inspiré à Cleitophon son fameux amendement préconisant des recherches afin de mettre par écrit la *πολιτεία* de Clisthène (cf. [Aristote], *Constitution d'Athènes*, 29, 3) ; c'est encore la restauration de la *πάτριος πολιτεία* qu'il poursuivait en recommandant le décret instituant les Trente. Dans le chef de Théramène, le régime de la *πάτριος πολιτεία* constituait une alternative à la démocratie dite « radicale », mais également aux projets des oligarques purs et durs auxquels il n'a jamais adhéré ; voilà aussi pourquoi il avait successivement désavoué les Quatre-Cents et les Trente lorsqu'ils se muèrent en véritable oligarchie. Ainsi, pour Fr. Hurni, Théramène n'était ni un oligarque, ni un démocrate, mais un pragmatique : son objectif n'était pas de renverser l'un ou l'autre régime, mais d'apporter des solutions concrètes aux problèmes qui se posaient sur le moment, principalement celui d'assurer le salut de la cité durant l'une des périodes les plus critiques de son existence. L'ouvrage de Fr. Hurni est remarquable par l'analyse extrêmement rigoureuse des témoignages qui constituent les principales pièces du dossier. L'examen du cas de Théramène donne ainsi l'occasion de revisiter l'ensemble des événements qui se sont déroulés durant la dernière décennie du V^e s., en prenant à bras-le-corps les questions qui divisent depuis longtemps le monde de l'érudition, notamment la relation des Quatre-Cents aux Cinq-Mille ou le statut de la « constitution pour l'avenir » reproduite dans la *Constitution d'Athènes*. Cette analyse rigoureuse aboutit à une chronologie détaillée des faits et permet également de préciser le rôle qu'ont tenu la Perse et Lacédémone dans ces événements. À cet égard, l'ouvrage de Fr. Hurni constitue désormais une référence pour l'histoire des révolutions athéniennes de la fin du V^e s. – Chr. FLAMENT.

Enrico MONTANARI, *Fumosae imagines. Identità e memoria nell'aristocrazia repubblicana* (Mos maiorum. Studi sulla tradizione

romana, 2), Roma, Bulzoni, 2009, 15 x 21, 259 p., br. EUR 19, ISBN 978-88-7870-423-7. —

In questo libro sono raccolti otto saggi, preceduti da una densa presentazione, che Enrico Montanari, docente di storia delle religioni all'Università « La Sapienza » di Roma, dedica alla rappresentazione che l'aristocrazia romana intese dare di sé in età repubblicana. Il filo rosso del volume è rappresentato in realtà dalle ricerche condotte dall'Autore a partire dal 1997 alle origini del concetto di *persona*, ai possibili antecedenti e al primo significato di questo termine latino (saggio VIII: « Introduzione storico-religiosa su *persona* »). Come è ben chiarito nella presentazione l'impulso decisivo a percorrere questa via è venuto a M. da un breve studio di Marcel MAUSS, « Le "personnage" et la place de la personne », in Id., *Sociologie et Anthropologie*, Paris, 1950. Il motivo di interesse derivava dalla considerazione dell'idea di « persona » non come entità astratta ma come *prodotto storico* del quale era possibile delineare gli sviluppi successivi. Dopo ricerche precedenti dedicate al problema della genesi storica di *persona* a Roma M. si concentra ora sul suo significato e sulla sua collocazione all'interno della cultura romana. M. riconosce in particolare a M. Mauss il merito di vedere *persona*, nella concezione romana, come un « fatto fondamentale del diritto » e di collegarla, sia pure con commistioni indebite, ad altri elementi costitutivi l'identità quale il *nomen* e l'*imago*. M. da parte sua sottolinea, differenziandosi da Mauss, come il *cognomen* debba essere distinto da *imago*. In realtà, come M. puntualmente ricorda, il *cognomen* specifica più del *nomen* anche perché è talvolta riconducibile a tratti somatici caratteristici. Esso diventa ereditario anche quando presuppone una peculiarità fisica non necessariamente trasmessa ai discendenti. L'*imago*, vale a dire la maschera di cera fissata sul volto, al contrario, è legata a un individuo specifico ed è intrasmissibile. Nel libro M. si propone di individuare i momenti rilevanti della formazione di aspetti identitari della cultura romana. Uno degli aspetti salienti del libro riguarda l'onomastica, ed in particolare i *cognomina*, considerati come una sorta di parallelo dell'*imago* e perché all'*imago* erano talvolta associati « emblemi » rappresentativi della famiglia e perché *imago* e *cognomen* potevano essere richiamati insieme in una stretta relazione nobilitante. Mentre nei *cognomina* più antichi si riconoscono anche termini « mitizzanti » come Cocles, Scaevola e altri, questi tendono successivamente a scomparire mentre i cognomi « derisori » non compaiono prima del IV secolo a.C. Come si può ben capire si tratta di un'indagine di carattere storico-religioso che, in virtù del suo carattere interdisciplinare, nelle intenzioni dell'Autore è particolarmente utile ad affrontare un fenomeno che, in ragione delle sue molteplici valenze, giustifica un approccio globale. Il metodo storico-religioso, inoltre, risulterebbe idoneo, meglio di altri, a dare rilievo al sistema di rappresentazioni dal forte contenuto civico-simbolico che l'aristocrazia romana avrebbe voluto dare di sé. Tanto *imago* quanto *persona* secondo M. possono aver avuto qualche anticipazione soprattutto in ambiente etrusco ma, se anche questo fosse accertabile, resterebbe da spiegare il nuovo significato « giuridico-religioso-spettacolare » che l'uso di tali termini assume nel mondo romano, riconducibile alla *scientia* pontificale da una parte e alla *sapientia* con la connessa pratica magistratuale dall'altra. — A. MARCONE.

Julien FOURNIER, *Entre tutelle romaine et autonomie civique. L'administration judiciaire dans les provinces hellénophones de l'Empire romain (129 av. J.-C. - 235 apr. J.-C.)* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 341), Athènes, École française d'Athènes, 2010, 21 x 29,5, 693 p., br., ISBN 978-2-86958-212-5.

Parmi les conséquences de la conquête romaine en Méditerranée orientale, les problèmes juridiques ont évidemment occupé une place importante, à la suite notamment de l'introduction d'une nouvelle fiscalité et de la présence croissante de ressortissants romains, en particulier de *negotiatores* et de publicains. Le sujet n'était

pas nouveau, mais il est heureux que J. Fournier l'ait repris dans sa thèse doctorale, à la fois pour faire le point sur de multiples questions controversées et pour exploiter les inscriptions nouvellement découvertes. Il a concentré son propos sur la Grèce d'Europe et l'Asie Mineure occidentale, provinces proconsulaires pacifiées qui formaient le cœur du monde hellénisé, et étendu son enquête sur près de quatre siècles, depuis la création de la province d'Asie jusqu'à la fin de la dynastie des Sévères. En dehors des colonies où Rome a imposé son droit et des communautés indigènes qui n'ont laissé aucune trace de ce point de vue, la situation était complexe, car les cités grecques avaient des lois et des traditions à la fois anciennes et diverses qui imposaient le respect. En pratique, Rome a donc superposé de nouvelles structures à celles qui étaient en place, créant graduellement un appareil judiciaire pyramidal à trois paliers : tribunaux des cités, juridiction du gouverneur, autorité suprême de l'empereur. Les relations entre ces trois niveaux n'étaient pas toujours claires et ont évolué au cours des siècles, mais on constate que, dans l'ensemble, les tribunaux civiques se sont maintenus à long terme, tandis que Rome élargissait progressivement son domaine de juridiction. Le livre est divisé en trois parties qu'on peut sommairement résumer comme suit. La première partie plante le décor, si l'on peut dire, en décrivant les structures en place dans les provinces : d'une part l'appareil romain, représenté par le gouverneur qui jugeait en s'entourant d'un *consilium* recruté parmi ses collaborateurs et des résidents grecs et romains et en se déplaçant chaque année, selon un programme établi, dans les cités les plus importantes où il tenait des *conventus iuridici* ; d'autre part les tribunaux civiques dont la permanence est attestée par de nombreux documents malgré le recours fréquent aux juges de cités étrangères (du moins jusqu'au II^e siècle avant J. C.). La continuité des institutions poliades est donc indéniable, bien que l'autorité des *δικαστήρια* populaires de la plupart des cités, en dehors du cas remarquable de Rhodes, se soit peu à peu affaiblie au profit des conseils, voire de commissions d'anciens magistrats, comme l'Aréopage d'Athènes. La deuxième partie du livre est consacrée au partage des compétences, dont le principal critère discriminant fut toujours le statut (ou l'origine) des personnes en cause : citoyens Romains d'une part, qui relevaient de l'autorité de Rome, indigènes de l'autre, qui relevaient des tribunaux locaux. Mais les choses étaient plus compliquées et plus diversifiées dans la pratique et ont évolué avec le temps. En effet, les différentes juridictions n'ont été définies que progressivement, comme le montrent à la fois des cas exemplaires, des textes qu'on peut qualifier de chartes provinciales, les édits émis par les gouverneurs au début ou au cours de leur mandat et, à partir de l'Empire, les directives des empereurs eux-mêmes. En outre, il faut distinguer entre les cités provinciales et les cités libres (qui étaient juridiquement en dehors de la *provincia*). Dans le premier cas, du dernier siècle de la République à la fin du Principat, le pouvoir romain a eu tendance à s'approprier peu à peu toutes les affaires capitales et à laisser aux cités ce qu'on peut en gros qualifier de « civil », mais en continuant à s'appuyer sur les autorités locales pour le maintien de l'ordre, la recherche et l'arrestation des criminels. Dans le deuxième cas, Rome reconnaissait aux cités l'usage de leurs propres lois et respectait leur juridiction dans les affaires capitales impliquant leurs ressortissants, mais le principe de la juridiction romaine y valait également pour les citoyens romains. L'état des choses est resté assez flou jusqu'aux guerres de Mithridate, ce qui a permis aux autorités romaines d'empiéter parfois sur les prérogatives des cités, comme à Colophon, puis il fut graduellement éclairci. Sous le Principat, les cités libres ont conservé leur statut, mais des *correctores* mandatés par l'empereur ont fait leur apparition à partir de Trajan. Dans la troisième partie, J. Fournier se demande comment les choses se passaient dans la réalité. Au début, beaucoup de Grecs étaient prudents, voire méfiants à l'égard des autorités romaines. Mais, avec le temps, ils ont été de plus en plus attirés par les possibilités d'appel au gouverneur (pour les ressortissants des cités provinciales) ou à l'empereur (pour ceux des cités libres), au civil comme au criminel. L'application du droit – droit romain, *ius gentium*, droits locaux – était alors à la discrétion du gouverneur ou du prince. Il en est résulté un affaiblissement des cours civiques et une véritable inflation des appels, dont les motifs étaient multiples : souci de protéger des privilèges individuels

ou collectifs, recherche d'un appui contre des factions ou des cités rivales, tentatives dilatoires, etc. Les débordements ont pris une telle ampleur sous le Principat que Rome a dû réagir pour réguler, décourager et limiter les recours abusifs, en exigeant par exemple le dépôt de cautions et en demandant aux gouverneurs d'opérer un filtrage. Le volume se termine par trois index (liste des recommandations de Cicéron, liste des règlements de litiges entre cités et publicains, liste des inscriptions d'époque impériale mentionnant le recours à des juges étrangers), deux cartes, une longue bibliographie et quatre index (sources, lieux, noms de personnes, notions). J. Fournier nous livre ainsi une synthèse très riche, complète et systématique. Il y présente de nombreuses études de cas et discute de manière fouillée les questions controversées. Dans la mesure où je puis en juger, il ne semble avoir négligé aucune source ancienne ni aucune étude moderne et il propose des conclusions généralement plausibles. Le tout est présenté avec beaucoup de soin, la langue est claire et les coquilles sont très rares. Le seul reproche que je pourrais faire est la présence de certaines longueurs, qui découle en fait du souci de clarté : J. Fournier aurait pu être plus concis à la fois dans ses discussions, qui sont souvent alourdies par des redites, et dans ses mises en contexte, quand il reprend des questions bien connues comme par exemple l'évolution des pouvoirs politiques dans les cités. Mais ce reproche a peu de poids au regard des qualités de l'ensemble. – L. MIGEOTTE.

Danièle ROMAN, Yves ROMAN, *Aux miroirs de la Ville. Images et discours identitaires romains (III^e s. avant J.-C. - III^e s. après J.-C.)* (Collection Latomus, 303), Bruxelles, Latomus, 2007, 16 x 24, 442 p., br. EUR 63, ISBN 978-2-87031244-5.

Première partie. Face à l'excellence revendiquée par les Grecs, les autres sont des barbares, dont les Romains acceptent d'abord de faire partie, avant de devenir maîtres du monde et donc de surpasser la Grèce ; l'*humanitas*, chez Cicéron par exemple, achève de faire des Romains une élite. Les *optimates*, à qui revenait de droit le pouvoir, sont une classe fermée : la *nobilitas* exclut tous les autres, sauf comme dépendants. Du point de vue institutionnel, pour la République, les A. ont raison, mais n'ont pas voulu mettre en valeur la mobilité sociale, qu'ils évoquent cependant ; le tour interrogatif de l'Annexe II (« Peut-on parler d'un immobilisme des sociétés aristocratiques ? »), à ce stade de leur analyse, est fictif. Un changement se produit au temps d'Auguste, dont les A. citent un discours aux citoyens non mariés : « Si cette vie solitaire vous plaît, ce n'est pas parce que vous vous passez de femmes ; aucun de vous ne mange seul, ne dort seul... » (Dion Cassius 66, 7). Michel Foucault, puis Paul Veyne ont mis en lumière un nouvel ordre matrimonial, le désir de conjonction (p. 148) fait d'une relation moins inégalitaire entre hommes et femmes ; le nouveau rôle des impératrices (succession légitime de mère à fils) en est une conséquence. Cette évolution, perceptible dans les lettres de Pline et les ouvrages médicaux, montre que l'homme mâle accepte une dépendance, alors que, sous la République, la matrone déplaçait. *Deuxième partie.* Sous l'Empire, passage de l'exclusion au rassemblement autour de l'empereur. En géopolitique, Grecs et Romains ont des vus semblables, mais le pragmatisme romain donne des résultats différents (exemple des itinéraires, schématiques, où ne comptent que les distances entre les agglomérations, elles-mêmes caractérisées ; la carte grecque n'intéresse plus comme telle : Strabon illustre très bien le changement). La citoyenneté romaine : de droit et non de participation, son évolution jusqu'à la citoyenneté universelle de Caracalla. Enfin, l'image que les empereurs ont voulu donner, *urbi et orbi*, de leur pouvoir ; on s'arrête au Haut-Empire, avec le genre, promis à un bel avenir, des discours d'éloge. — Les A. revisitent, sous l'angle de l'exclusion, des faits, institutions et problèmes connus, avec un important appareil bibliographique ; ils ont emprunté aussi à l'ethnologie et à la psychologie sociale.

B. STENUIT.

Andrew MERRILLS, Richard MILES, *The Vandals*, Malden - Oxford - Chichester, Wiley - Blackwell, 2010, 16 x 24, XIV + 351 p., rel. £ 70, ISBN 978-1-4051-6068-1.

I Vandali, dopo il quasi mezzo secolo di relativo successivo alla pubblicazione dello studio classico di Chr. COURTOIS, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955, sono tornati al centro dell'interesse degli studiosi. Il libro di A. Merrills e R. Miles fornisce un'aggiornata e utile messa a punto sulla storia dell'Africa vandaliana. Esso presuppone un precedente volume curato da A. MERRILLS, *Vandals, Romans and Berbers: New Perspectives on Late Antique North Africa*, London, 2004 e può essere utilmente letto in parallelo con quello, edito da G. BERNDT e R. STEINACHER, *Das Reich der Vandalen und seine (Vor-)Geschichten*, Wien, 2008, in cui ha molto rilievo la documentazione archeologica. Il libro è articolato in nove capitoli: (1) I Vandali nella storia; (2) L'arrivo dei Vandali in Africa; (3) Il governo del regno vandalo; (4) Identità ed etnicità nel regno vandalo; (5) Il regno vandalo e il mondo esterno; (6) L'economia dell'Africa vandaliana; (7) La religione nel regno vandalo; (8) La vita culturale sotto i Vandali; (9) Giustiniano e la fine del regno vandalo. In un lavoro di sintesi come questo, scritto in modo scorrevole e accattivante, molti sono i punti che meritano di essere almeno rapidamente sottolineati. La struttura interna del regno vandalo è particolarmente mal documentata anche se l'Africa è un buon esempio di come un regno barbarico potesse essere organizzato in un periodo in cui le istituzioni romane funzionavano ancora con distruzioni minime. I modelli imperiali appaiono invero le sole fonti visibili per quasi ogni aspetto dello stato vandalo: i Vandali sembrano in effetti profondamente inseriti nelle complesse gerarchie della società africana post-romana. Non a caso i simboli con cui i Vandali si definivano erano spesso simili, se non identici, a quelli caratteristici delle aristocrazie romane. In relazione alle concrete forme di governo all'interno del regno nel libro è giustamente evidenziato come accanto all'autorità regia, che aveva il proprio centro nell'antico palazzo proconsole nella collina di Byrsa, esistessero altri centri in cui esercitavano il proprio potere membri minori della famiglia degli Asdingi. Di gruppi di interesse di vario tipo abbiamo riscontro nella *Historia persecutionis* di Victor de Vita da cui sappiamo che la carica più importante del regno era quella di *praepositus regni*, una carica che non ha paralleli altrove. Di particolare interesse è il capitolo del libro dedicato all'economia. L'occupazione vandala dell'Africa settentrionale determinò la fine degli stretti legami con Roma resi operanti dal sistema annonario. Tuttavia sembra che la produzione agricola sia proseguita senza troppi contraccolpi anche durante il periodo vandalo anche se resta aperta la questione della possibile accresciuta difficoltà di avviamento dei prodotti dall'interno alla costa senza il coinvolgimento imperiale. I grandi proprietari africani si dovettero trovare quindi a disporre di un consistente *surplus* agricolo da vendere sul mercato libero. In altri termini sembra possibile che la maggior parte della terra sia rimasta nelle mani dei suoi proprietari originari senza che il cambiamento di governo a Cartagine abbia avuto un grande effetto su di loro. Nella valutazione, nel complesso ottimistica, che del regno vandalo si dà nel libro la fine dell'asse commerciale tra Cartagine e Roma avrebbe avuto semplicemente come esito quello di aprire una varietà di nuovi mercati verso cui furono fatti confluire i prodotti in precedenza destinati al sistema annonario. — A. MARCONE.

ARCHÉOLOGIE

B. A. AULT, Lisa C. NEVETT (éd.), *Ancient Greek Houses and Households. Chronological, Regional, and Social Diversity*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 2005, 15.5 x 23.5, X + 189 p., rel. US \$ 55, ISBN 0-8122-3875-3.

Ce beau livre présente une collection de communications du colloque « Households at the Margins of Greek Society », qui a eu lieu lors du 102nd General Meeting of the Archaeological Institute of America à San Diego en janvier 2001. Les auteurs qui figurent dans les actes sont des spécialistes très connus dans le domaine de l'étude de l'archéologie et l'architecture domestique du monde grec. Il s'agit d'archéologues qui travaillent dans des universités et unités de recherche américaines et allemandes : les uns sont évidemment ceux qui ont en général contribué le plus au renouveau de l'étude des maisons grecques (grâce aux fouilles à l'Agora d'Athènes, à Olynthe, Corinthe et Halieis), les autres sont généralement considérées comme les meilleurs spécialistes de l'architecture grecque. Les dix contributions sont toutes de haut niveau, et d'un ton simple et pédagogique ; dans la plupart, on trouve un résumé des études antérieures publiées par les mêmes auteurs. Cela n'est pas nécessairement un défaut, surtout quand dans un domaine d'études qui a récemment pris énormément d'ampleur (grâce aux travaux de spécialistes comme L. C. Navett, coéditeur du volume, et N. Cahill, aussi présent dans les Actes). Ce livre peut servir comme un manuel de nouveau style pour des cours d'architecture domestique de la Grèce proprement dite et de l'Asie Mineure (l'Occident grec étant notamment absent des discussions, en partie parce que ceux qui s'occupent de l'architecture domestique des Grecs de l'Italie et de la Sicile écrivent surtout en italien et ont déjà publié plusieurs travaux de caractère général dans la domaine ; cf., p. ex., A. R. TAGLIANTE, *Edilizia domestica in Apulia e Lucania. Ellenizzazione e società nella tipologia abitativa indigena tra VIII e III secolo a.C. Deputazione di storia patria per la Lucania*, (Quaderni di archeologia e storia antica, 4), Galatina, 1992 et *Ricerche sulla case in Magna Grecia e in Sicilia, Atti del Congresso di Lecce 1992*, Galatina, 1996).

— L'introduction (p. 1-11) de L. C. Navett est un résumé dense et utile de l'état de la recherche sur l'architecture et l'archéologie domestique dans le monde grec. En suivant ses travaux antérieurs (*House and Society in the Ancient Greek World*, Cambridge, 1999), l'A. présente la nouvelle tendance de l'archéologie domestique, qui consiste à diminuer le rôle des sources écrites, au profit de l'étude approfondie des fouilles archéologiques des assemblages domestiques. Le premier chapitre (p. 12-35), écrit par Francisca Lang, nous introduit aux aspects divers de l'étude de la maison archaïque. Il s'agit assurément de l'article le plus utile de la collection, qui pourrait très bien servir d'introduction générale à l'architecture domestique dans un cours de licence. La première partie de l'article est consacrée à l'exposition des limites de l'approche archéologique dans l'étude des maisons archaïques (et notamment à l'absence des travaux systématiques). Les spécialistes sont surtout versés dans l'étude de la période de transition entre les Âges Obscurs et le haut archaïsme, ou dans les périodes classiques et hellénistiques. Ensuite, F. Lang expose de manière lucide les différents aspects qu'une étude de la maison archaïque doit couvrir : typologie des maisons et organisation des habitats ; organisation intérieure de la maison ; participation de la maison et du ménage qu'il abrite dans les sphères sociale, économique, technologique ; dimensions sociologiques, psychologiques et symboliques de la maison et, finalement, rôle de la décoration des différentes pièces. En conclusion, l'A. trace une évolution de la société grecque, d'une période dominée par des rapports familiaux qui caractérisent l'usage d'une maison sans divisions internes, à la multiplicité des pièces dans la maison archaïque, qui dénote un nouveau style de vie, plus marqué par l'individualisme.

— William Aylward (p. 36-53) présente le cas des maisons de la Troade à la période classique tardive et hellénistique. Les distinctions géographiques entre le monde ionien de la maison de type *προστάς* et les traditions continentales de la maison de type *παστάς* perdent leur valeur en Troade, où, malgré le nombre assez réduit des maisons suffisamment conservées et fouillées de manière exhaustive, on trouve une multiplicité de traditions dans les plans des maisons ; le synoecisme des cités de la Troade en grandes villes, au début de la période hellénistique, a sans doute contribué à la mixité de l'architecture domestique dans cette région.

— N. Cahill (55-66) présente de manière sommaire la documentation archéologique concernant l'usage des pièces ou des cours de la maison pour des activités industrielles qui dépassent le cadre de l'autarcie du ménage. À Olynthe et ailleurs, les artisans ne

son pas isolés dans des quartiers industriels en marge de la cité, mais habitent et travaillent au cœur de celle-ci ; cette image contraste avec l'estime généralement très basse pour les artisans exprimée par les auteurs anciens, membres de l'élite, dont la richesse provient de la fortune foncière. La situation dans la Sardes archaïque révèle une conception différente de l'activité industrielle : elle avait lieu dans les maisons, sans différenciation entre espaces destinés au travail et espaces destinés à l'habitation. Apparemment, les Lydiens réservaient aux artisans une place privilégiée dans la société, du moins comparativement aux Grecs. — B. Tsakirgis (67-82) s'occupe d'une série de maisons fouillées par l'école américaine à l'Agora d'Athènes. Situées au centre d'un quartier d'habitation très dense, mais se trouvant en marge de l'espace public constitué par la grand-place de l'Agora, ces maisons ne disposent pas de la pièce caractéristique de l'ἄνδρῶν, où le *pater familias* organisait des banquets pour ses amis ; par contre, les activités artisanales, dont témoignent les trouvailles archéologiques, montrent qu'elles servent à la fois d'ateliers, de magasins et d'habitats pour leurs propriétaires. Malheureusement, il est impossible de retrouver quelle place ces derniers occupent dans la hiérarchie sociale ; par conséquent, les conclusions de cette enquête sont compromises. Une chose est claire : la division nette entre ateliers industriels (qui ne sont pas absents à Athènes) et maisons destinées uniquement à l'habitation n'existe pas à Athènes. — Dans la même ligne d'argumentation, M. Trümper (119-139) montre que, dans la Délos hellénistique indépendante, l'activité commerciale caractérise un grand nombre d'édifices de dimensions moindres, appelés *tabernae*. On en a identifié 507 à Délos, même s'ils ne figurent pas dans les manuels d'architecture domestique, où dominent les grandes maisons déliennes à pavements et parois ornés de peintures et mosaïques. La majorité des *tabernae* dépendent de maisons de caractère modeste, ou sont indépendantes, ce qui contraste clairement avec la situation observée à Pompéi, où ce type d'édifice est souvent associé à des maisons riches. Avec d'autres maisons de caractère modeste, ces édifices sont probablement les témoignages de la présence, parmi la population libre, de gens de basse souche et peut-être d'esclaves, qui étaient massivement vendus à Délos, sur la foi des sources écrites. — B. A. Ault, pour sa part, examine la documentation archéologique concernant les habitats des pauvres, des esclaves, des sans abris, des réfugiés, des prostitués et des voyageurs. On ne voit pas clairement comment ce type d'architecture serait lié à des installations vouées à d'autres occupations, à savoir les πορνεῖα (bordels), les καταγόγια (tavernes) et les πανδοχεῖα (hôtels). Du point de vue méthodologique, cet article est le plus faible ; pourtant, il est utile de ne pas perdre de vue que l'approche archéologique a ses limites : il est difficile et peut-être impossible de reconnaître les maisons des pauvres (qui ne sont presque jamais fouillées) ou les installations à caractère temporaire. Par nécessité, on a recours aux sources écrites. B. A. Ault cite les passages de Thucydide (2.52) relatifs aux gens de l'Attique réfugiés à l'*astu* d'Athènes en 430 av. J.-C., quoique de manière sélective ; Thucydide ne dit pas seulement que les réfugiés habitaient dans des huttes ; il ajoute qu'ils résidaient aussi chez leurs amis et parents, et surtout dans l'espace libre des petits sanctuaires de la ville. — L'étude de L. C. Nevett (83-98) porte sur l'architecture domestique dans les dèmes de l'Attique, surtout à Thorikos et Ano Voula, où des fouilles anciennes ou récentes ont mis à jours plusieurs exemples d'habitations de la période classique. L'A. examine les imposantes tours qui dominent certains quartiers des dèmes athéniens ; ces constructions sont peut-être de caractère communal, servant comme dépôts pour la production céréalière locale. Ensuite, on note l'absence de l'ἄνδρῶν dans la majorité de cas étudiés ; ceci montre peut-être que les expressions de sociabilité prenaient d'autres formes à la campagne qu'en ville, où le συμπόσιον domine. Cette conclusion, avancée tendancieusement, est difficile à admettre : on connaît par les sources épigraphiques l'existence de la fête d'Anthestéries dans les dèmes (notamment à Thorikos, dont il a été question dans l'article). Or la partie centrale de cette fête est un banquet organisé au sein de chaque famille (et peut-être une pannychis, où les filles de la famille dansaient pour Dionysos devant leur parents mâles, cf. B. BRAVO, *Pannychis e Simposio*, Rome - Pise, 1997). On voit difficilement comment une fête pareille serait organisée en dehors du cadre familial. En outre, l'épigraphie des dèmes

montre qu'une poignée de riches dominait la vie municipale (chorégies, postes hiératiques, etc.) ; cette image contraste avec le caractère *paesan* attribué par L. C. Nevett aux δημόται athéniens. — M. Fiedler (99-118) offre une étude détaillée des maisons de Leukas à l'époque hellénistique et romaine ; dans ce cas, la division marquée entre espace destiné au symposion (ἄνδρῶν) et espace destiné aux autres activités domestiques découle clairement de l'étude de l'architecture domestique. De manière paradoxale, les normes de la théorie sur la division de la maison en espaces masculin (ἄνδρῶν) et féminin (γυναικωνίτις), chers aux historiens de la condition de la femme en Grèce ancienne, trouvent leur confirmation dans des régions périphériques, comme les îles ioniennes et l'Épire. — B. A. Ault et L. C. Nevett sont les co-auteurs du résumé des études présentées dans le volume. Il est très sage de présenter une synthèse de ce genre à la fin du volume et non pas dans l'introduction. Ainsi, le lecteur est en mesure d'apprécier les points réussis et de noter les points où les auteurs du volume ont échoué. — En tant que démonstration de l'utilité de l'approche archéologique, l'ouvrage est un succès : les archéologues de l'avenir doivent toujours prendre en compte le fait qu'une fouille attentive des restes d'habitat (peu tenue en estime, en général, chez les archéologues grecs) offre l'opportunité d'approfondir l'étude de la société grecque de manière inattendue. L'archéologie classique est dominée par l'étude de l'activité et de l'espace publics : l'accent est mis sur la fouille et l'étude typologique des temples, édifices à caractère administratif, constructions à caractère militaire. Par contre, l'archéologie domestique nous oriente vers d'autres types d'approche anthropologique des sites archéologiques : la diversité dans les plans des maisons, qui dénote aussi la stratification sociale ; la fluidité des traditions, puisque les sites d'habitats sont voués au changement continu (division ou vente de lots, ajout de pièces, changement d'orientation de maisons, etc.) ; l'adaptation des occupants des maisons face à des conditions sociales en changement. En particulier, les auteurs du volume ont réussi à montrer que la définition de l'οἶκος (famille) et de ses activités, passe nécessairement par l'étude des activités ayant lieu dans la maison. Dans ce cas, l'archéologie est une source de documentation nettement supérieure aux textes (en particulier les discours du canon attique, qui sont souvent utilisés par les historiens pour définir l'οἶκος athénien). — Tous les articles sont suivis d'une bibliographie détaillée. À la fin du volume, il y a un glossaire (où sont expliqués les termes techniques et les mots en langues grecque et latine utilisés dans le livre) et un index général. Il y a très peu de fautes (surtout dans titres bibliographiques en langue grecque). En somme, le volume est de très haut qualité, utile pour les étudiants comme pour les spécialistes qui nourrissent un intérêt périphérique pour l'architecture, mais s'intéressent, entre autres, à l'étude de la société grecque dans tous ses aspects.

D. PALEOTHODOROS.

Antonella CORALINI et alii, *Cultura abitativa nella Cisalpina romana 1. Forum Popili* (Flos Italiae. Documenti di archeologia della Cisalpina Romana, 9), Firenze, All'Insegna del Giglio, 2010, 19.5 x 26.5, 344 p., CD-ROM annexé, EUR 32, ISBN 978-88-7814-414-9.

Le présent ouvrage, réalisé sous la direction d'Antonella Coralini, professeur d'Archéologie Classique à l'Université de Bologne, se compose de cinq articles, diversifiés quant à leur secteur disciplinaire, leur provenance et leur angle de vue, mais portant tous sur l'histoire de l'habitat domestique (défini comme un élément fondateur à travers l'histoire de la ville) dans le monde romain et ses témoins. La structure du travail prend une double direction, aussi bien dans son aspect général qu'à l'intérieur des articles issus de diverses contributions : la première est thématique (*L'abitare nel mondo romano* – avec un tableau de synthèse portant sur les formes de l'habitat urbain en Cisalpine [Riccardo Helg], ainsi qu'un approfondissement concernant l'étendue territoriale de l'Émilie-Romagne [Sara Graziani]) ; la seconde est régionale (*La documentazione della Cisalpina* – celle-ci constitue le point central de l'ouvrage et demeure complémentaire à la carte archéologique du *Forum Popili*) et

traîtée au sein de l'œuvre complexe d'Alessia Morigi. Ce travail s'insère parfaitement dans la ligne principale de recherche qui interprète la carte archéologique comme un instrument favorisant la reconstruction historique et la programmation de la gestion du paysage. Le présent ouvrage se termine par une contribution de Marzia Ceccaglia ; celle-ci contient un catalogue complet des pavements de mosaïques mis au jour sur le territoire de l'antique *Forum Popoli*, aujourd'hui Forlimpopoli (province de Forlì Cesena, région Emilie-Romagne). — La collection *Flos Italiae. Documenti di archeologia della Cisalpina Romana*, réunissant diverses universités italiennes (Bologne, Milan, Modène, Parme, Pavie) engagées depuis longtemps dans l'étude des différents aspects de la romanité en Italie septentrionale, entend favoriser la réalisation de confrontations entre les différentes approches méthodologiques, les diverses expériences de fouille et de recherche, et se propose de présenter de nouvelles données essentielles à l'approfondissement de notre connaissance des régions à l'époque romaine, à travers leurs aspects historiques, artistiques et sociaux. — Le volume débute par un article d'A. Coralini, de petite taille mais qualitativement dense, intitulé *Sull'abitare nel mondo romano. Spigolature* (p. 7-12). Le spécialiste y reprend de manière synthétique les prémisses, l'histoire et les résultats des recherches précédentes, au départ d'une analyse portant sur la manière dont la base documentaire destinée à l'étude des formes d'habitats en Cisalpine romaine a subi un enrichissement quantitatif et qualitatif au cours des dernières décennies. Celle-ci avait connu une augmentation considérable des travaux d'analyse, au contraire des travaux de synthèse, lesquels présentent une difficulté plus évidente consistant à réunir des données au sein d'un discours à la fois cohérent et attentif à l'unité du contexte régional. Guido Achille Mansuelli, il y a plus de vingt-cinq ans déjà, et Daniela Scagliarini, à sa suite, avaient noté que les caractéristiques régionales des constructions résidentielles de la Cisalpine romaine semblaient être (1) l'établissement d'un espace essentiellement latitudinal, (2) la réduction des espaces découverts (donnée à accorder aux facteurs climatiques) et, enfin, (3) l'existence de surfaces décoratives non-différenciées, parce que sûrement moins contraignantes dans la différenciation fonctionnelle des milieux. De fait, les recherches des dernières décennies ne se sont pas beaucoup éloignées des conclusions précédemment citées – hormis le fait qu'elles se sont affranchies d'une vision typiquement taxonomique, destinée à continuellement proposer une approche contextuelle et globale, où l'habitation domestique (définie comme un tout comprenant architecture, décoration, mobilier et autres objets) n'est pas simplement une structure mais un *household* et même une *housing culture*. En ce sens, la méthode explicitée ci-dessus est bien illustrée, pour la zone vésuvienne, dans l'ouvrage de Pia KASTENMEIER, *I luoghi del lavoro domestico nella casa pompeiana*, « L'Erma » di Bretschneider, 2007. En effet, l'auteur souligne un choix prédéfini, dans l'approche scientifique de cet ouvrage, vers une pluristratification de la recherche archéologique, depuis le contexte antique de formation de l'habitation domestique jusqu'au contexte moderne de réception, lecture et interprétation : en d'autres termes, l'intégration de l'archéologie de l'habitat (évidence matérielle) à la relecture critique de l'histoire de l'archéologie et du mode d'enregistrement et d'observation de l'objet archéologique. Cette méthode aboutit à un exercice de transversalité disciplinaire, pas toujours simple à suivre en raison de la « polyphonie » des questions posées, des réponses offertes et des synthèses qui en dérivent. En ce sens, l'éventuelle analyse à trois niveaux des pavements de mosaïque d'une habitation est significative : produits d'une culture décorative spécifique ; témoignages d'une culture de l'habitat ; indicateurs pour la reconstitution du « tissu » établi, urbain ou non. — Le second article, *Studi sull'edilizia residenziale urbana nella Cisalpina. Appunti per uno status quaestionis* (p. 13-23), de Riccardo Helg, constitue une synthèse utile à l'histoire des recherches dans le domaine de l'architecture domestique en Italie septentrionale. En partant du constat d'une disproportion au sein des données archéologiques, qui a pendant longtemps opposé le monde cisalpin à celui de l'Italie centre-méridionale, dominée par la présence d'habitations vésuviennes et d'un type semblable à celles d'Ostie, il est possible d'observer comment, depuis une vingtaine d'années jusqu'à nos jours, les fouilles menées de manière scientifique et les témoi-

gnages conservés permettent de fonder la recherche sur des données nombreuses et chronologiquement fiables. Il convient de rappeler qu'une telle argumentation, développée par l'A., risque de susciter des avis divergents d'un point de vue strictement archéologique (et non essentiellement historique), si l'on se réfère au contexte de la construction domestique cisalpine, et non à la construction monumentale ; certains l'ont assez récemment contesté, d'une façon sujette à la polémique, en n'accordant pas assez d'importance à la distinction entre données historico-épigraïques et données archéologico-stratigraphiques : voir Stefano MAGGI, « Modelli e tipologie forensi in Cisalpina: fra repubblica e altoimpero », dans L. BRECCIAROLI TABORELLI (éd.), *Forme e tempi dell'urbanizzazione nella Cisalpina (II secolo a.C. - I secolo d.C.)*, Atti delle Giornate di Studio di Torino, 4-6 maggio 2006, Firenze 2007, p. 283-286. Ainsi, l'objectif de R. Helg était de proposer un panorama, à la fois dense et exhaustif, des développements de la recherche au sujet de l'architecture domestique en Cisalpine romaine, et d'analyser les problématiques d'ordre terminologique liées aux spécificités historiques, archéologiques et documentaires ; un objectif assurément atteint à travers l'analyse des études par secteurs et des synthèses en rapport avec le sujet traité, mais aussi avec la présentation de différenciations au niveau régional, principalement entre Cispadanie et Transpadanie. De telles différences résultent du contexte historique des études archéologiques. Pour l'Émilie-Romagne, celles-ci se sont intensifiées depuis les années 1950 (à l'avance par rapport aux autres aires cisalpines) grâce à l'enseignement et sous l'impulsion de G. A. Mansuelli ; un avantage chronologique encore perceptible aujourd'hui dans une vision synthétique que les régions situées au-delà du Pô doivent encore mettre au point. Enfin, sur base de l'étude des techniques du bâti reprises dans le texte, il est possible de conclure que la typologie générale de l'habitation romaine cisalpine mise au point par D. Scagliarini Corlàita, dans le courant des années 1980, demeure substantiellement exacte, comme le confirment les recherches archéologiques menées à Rimini et Bologne. — La contribution de Sara Graziani, *Abitare in città nella Romagna romana. La documentazione archeologica (I sec. a.C. - III sec. d.C.)*, (p. 25-99) est bien plus importante. Elle a tenté de rectifier quelques problématiques conceptuelles, synthétisées dans les pages précédentes du présent volume, en les présentant de façon claire. En premier lieu, nous pouvons citer la diffusion du modèle de la *domus* à *atrium* en Émilie-Romagne, infirmant la thèse d'une réception limitée d'une telle structure bâtie en fonction de diverses conditions climatiques. Après avoir établi la finalité, les limites chronologiques et herméneutiques de son article, l'A. consacre des chapitres détaillés à divers « paramètres » de l'étude des habitations urbaines en Émilie-Romagne (*Ariminum/Rimini*, *Caesena/Cesena*, *Faventia/Faenza*, *Forum Corneli/Imola*, *Forum Popili/Forlimpopoli*, *Ravenne*, *Sassina/Sarsina*) entre le I^{er} siècle avant J.-C. et le III^e siècle apr. J.-C. Ceux-ci ne doivent être négligés ni dans le rapport existant entre la *domus* et le tissu urbain, ni dans l'analyse des techniques de construction et de l'appareil décoratif, ni dans la définition de typologies planimétriques. L'analyse s'enrichit d'un catalogue approfondi des habitations, placé en fin de texte, illustré par des plans urbanistiques, des plans domestiques, et des photos des systèmes de pavements de mosaïques. En synthétisant les arguments présentés dans la conclusion, il convient de souligner la présence, dès le début du I^{er} siècle av. J.-C., d'une typologie d'habitation centre-italique de type *domus* à *atrium*, largement répandue à Ravenne, Rimini et Sarsina. En raison du lien qu'il véhicule avec la tradition, ce type d'habitation constitue ainsi un modèle de prestige dont peut bénéficier la propriété. La question des phases d'habitations aux origines des villes romagnoles (moitié du III^e avant J.-C. - fin du II^e siècle avant J.-C.) demeure plus complexe : selon l'A., il semble davantage plausible qu'ait été préférée au schéma à *atrium* l'usage de typologies plus économiques et répondant aux exigences de la communauté de colons, celle-ci étant encore structurée en société de type égalitaire « pré-urbaine ». Toujours à la fin de l'époque républicaine, les solutions planimétriques comprennent aussi de systèmes d'habitations fondés sur la présence de longs corridors de liaison et de répartition. Ces systèmes suppléent au manque d'*atria* et d'aires ouvertes sans portiques, en alternative aux célèbres *peristylia*. Ceux-ci sont également amplement répandus à Imola, Ravenne et Rimini entre l'époque augustéenne et la première

époque impériale. Il est aussi concevable de formuler l'hypothèse selon laquelle les habitations structurées par des corridors tirent leurs origines dans des modèles locaux cispadans, au sein desquels la cour n'est pas définie comme un simple espace de service mais bien comme une zone à fonction privée. Le tissu urbain revêt aussi un rôle dirimant dans l'analyse des habitations, avec des nuances qui varient en fonction des particularités économiques et sociales, et non des particularités géographiques locales. En tout cas, pour la *domus*, la tendance à se positionner au sein des quartiers centraux de la ville (à fonction résidentielle) ou le long des principaux axes routiers (le *decumanus maximus* à Faventia par exemple) semble évidente, bien qu'au cours des premières phases d'existence des colonies, des structures d'habitat et d'activités artisanales – pas encore reléguées aux zones suburbaines, comme ce sera le cas à l'époque impériale – devaient coexister à l'intérieur des mêmes *insulae*. — Le centre de l'ouvrage est constitué d'un texte fondamental d'Alessia Morigi : *Forum Popili: forma e urbanistica* (p. 101-296). Il prend la forme d'un véritable traité, recomposant l'histoire topographique et urbanistique de la ville, et accompagné d'une bibliographie qui synthétise en une vingtaine de pages les publications les plus récentes concernant la topographie antique de la région, en particulier de la Cispadanie. Pour synthétiser l'œuvre réalisée par l'A. sur l'antique Forlimpopoli, nous suivrons les différents chapitres à l'intérieur desquels la matière traitée a été subdivisée. Sur base d'une brève histoire des études centrées sur le *Forum Popili* à partir du XVII^e siècle, l'analyse se concentre successivement sur le profil hydro-géologique de la zone étudiée et sur un examen rigoureux des sources littéraires et épigraphiques ; enfin, elle se termine par un catalogue des objets archéologiques mis au jour lors de fouilles anciennes et modernes. Celui-ci constitue un outil adapté à la rédaction d'une véritable *forma urbis*. Le texte est enrichi de plans et d'illustrations, auxquels s'ajoute un support cartographique présent sur le CD-ROM. Dans les considérations analytiques, une reconstruction de la paléomorphologie et de la paléohydrographie urbaine est explicitée, avec une place importante pour la stratigraphie alluvionale et la reconstruction des cycles climatiques. Une fois le contexte environnemental fixé, la contribution propose une étude de l'espace urbain en rapport avec les typologies architectoniques et les répartitions fonctionnelles. Aucun élément n'est donc délaissé : l'aire *forensis*, les édifices cultuels, les édifices de spectacles, les thermes, les bâtiments résidentiels, l'importante production de céramiques (ce qui est fondamental pour la zone romagnole) et les nécropoles. Toutes les données sont traitées de manière ponctuelle et replacées au cœur d'un essai de reconstitution hypothétique, mais fiable, de *forma urbis*, portant une attention particulière à la reconstruction des axes routiers antiques qui faisaient la liaison entre la ville et les côtes maritimes, entre le centre urbain et la centuriation locale. Le résultat est très réussi : l'A. propose une reconstitution diachronique de la ville fondée sur une démarche topographique remarquable par sa précision et sa capacité de synthèse. — L'article de Marzia Ceccaglia intitulé *I pavimenti di Forum Popili* (p. 297-344) conclut l'ouvrage. Il se compose d'un catalogue destiné à recenser un matériel particulier, constituant l'un des meilleurs indicateurs de la présence de structures de type résidentiel en Cisalpine romaine : les pavements. Pour comprendre la *household*, la culture domestique, une approche contextuelle est indispensable. Le texte contribue à la construction d'une base documentaire solide qui favorise la reconstruction topographique et diachronique de la ville de *Forum Popili*, la structure (en lui fournissant des données) et l'argumente. — En conclusion, un ouvrage comme celui-ci, où figurent des débats relatifs au contenu et aux méthodes de la recherche archéologique, ne peut qu'être à la fois applaudi et plébiscité. À aucun moment, le discours général ne transcende vers le domaine de la spéculation – une démarche alors stérile, et proche d'une certaine philosophie de type anglosaxonne – ni ne se limite à une simple démarche descriptive sous forme d'un « atlas des formes urbaines », qui ne servirait qu'à faire concurrence aux bases de données informatisées. — M. CAVALIERI.

W. D. J. VAN DE PUT, *Corpus Vasorum Antiquorum. The Netherlands, 9. Allard Pierson Museum. University of Amsterdam, 3. Black-figure, Pattern and Six Technique Lekythoi*, Amsterdam, Allard Pierson Museum, 2006, 25 x 32.5, XI + 72 p. + pl. 144-183, ISBN 978-90-71211-38-6.

W. D. J. VAN DE PUT, *Corpus Vasorum Antiquorum. The Netherlands, 10. Allard Pierson Museum. University of Amsterdam, 4. Red-figure and White-ground Lekythoi*, Amsterdam, Allard Pierson Museum, 2006, 25 x 32.5, XII + 96 p. + pl. 184-222, ISBN 978-90-71211-39-3.

O. E. BORGERS, H. A. G. BRIJDER, *Corpus Vasorum Antiquorum. The Netherlands, 11. Allard Pierson Museum. University of Amsterdam, 5. Attic Black-Figure Amphorae, Pelikai, Kraters, Hydriai, Olpai, Oinochoai, and Tripod Kothon*, Amsterdam, Allard Pierson Museum, 2007, 25 x 32.5, XII + 87 p. + 45 fig. + pl. 223-286, ISBN 978-90-71211-42-3.

Filiz SONGU, *Corpus Vasorum Antiquorum. The Netherlands, 12. Allard Pierson Museum, University of Amsterdam, 6. East Greek, Boeotian, Laconian and Chalcidian Pottery, A Caeretan Hydria & Campana Dinos*, Amsterdam, Allard Pierson Museum, 2009, 25 x 32.5, XII + 74 p. + pl. 287-345, ISBN 978-90-71211-43-0.

Le Musée Allard Pierson de l'Université d'Amsterdam s'est récemment lancé d'un nouvel élan dans la publication de sa vaste collection de vases : l'apparition de quatre fascicules en quatre ans témoigne d'un programme très vaste et très sérieux, dans lequel sont impliqués à la fois les jeunes docteurs et savants (W. D. J. van de Put, O. E. Borgers, F. Songu) et les grands professeurs vénérables (A. G. Brijder, J. M. Hemelrijk), qui ont fait de cet établissement un lieu important dans l'étude de la céramique peinte grecque. — Pour des raisons de clarté, mais aussi pour éviter des répétitions, on a préparé un compte rendu unique pour l'ensemble des quatre fascicules. D'ailleurs, la numérotation des planches est continue et suit celle des fascicules précédentes, tandis que l'organisation générale des volumes répond à un même plan : on a gardé les mêmes principes d'édition, avec quelques différences dues sans doute aux particularités du matériel : ainsi les dessins de profil de vases sont remplacés (dans la majorité des cas) par des « CT-scans », suivant une technique élaborée par des spécialistes de radiographie de l'Université d'Amsterdam ; normalement, ces images (peu attractives mais plus fidèles dans le rendu du profil réel et légèrement irrégulier des vases) accompagnent le commentaire écrit dans le texte principal, exception faite du fascicule 5, où les « CT-scans » apparaissent côte à côte avec les dessins traditionnels et les transcriptions des graffiti et des inscriptions, sans doute parce qu'on a affaire à des vases de dimensions plus importantes ; les lécythes à fond blanc sont illustrés dans une série de planches en couleur qui rendent justice à la qualité de la décoration et de la variété chromatique employé par les peintres. — La plupart des pièces avaient déjà été publiées ailleurs ; un grand nombre provient de la collection Scheurleer, formée à partir d'achats dans les premières décennies du XX^e siècle, tandis que le marché des antiquités a aussi largement contribué aux acquisitions du Musée après la deuxième guerre mondiale. Dans ce contexte, je ne partage pas la confiance des auteurs quant aux renseignements fournis par les *dealers* sur la provenance de vases (p. ex. Fac. 3, pl. 144, inv. 8589 : allègement provenant de Sélinonte, id., pl. 154.1 & 4, 155 : Géla). Les fasc. 3 et 4 (par W. D. J. van de Put) publient un nombre important de lécythes attiques (ou d'imitation attique). La fasc. 3 traite des lécythes à figures noires (environ 50 vases et fragments) et dans la technique de Six (3 pièces). L'arrangement du matériel est à la fois chronologique et typologique, suivant les normes établies par J. D. Beazley et Emily Haspels (*Attic Black-Figured Lekythoi*, Paris, 1936). Pour chaque type secondaire, on a ajouté une introduction, brève mais très utile. La fasc. 4 (également par W. D. J. van de Put) est

consacrée à l'étude des lécythes et lécythes aryballesques à figures rouges et des lécythes à fond blanc. Cette fois, on a organisé le matériel suivant l'ordre chronologique, mais en faisant surtout allusion aux peintres des lécythes à figures rouges. L'étude d'un groupe de vases à scènes restaurées, fausses ou quasi-fausses, qui sont traités à la fin du volume, s'avère d'un intérêt très particulier. La femme dénudée sur le lécythe 3585 (pl. 221.1 et 4, 222) serait un *unicum*, mais W. D. J. van de Put a décelé la présence de traces d'un drapé sous la couche du vernis appliquée par le restaurateur moderne. Le fascicule 5 (par O. E. Borgets et H. A. G. Brijder) présente du matériel moins homogène et plus étendu dans le temps. On commence par les amphores à profil continu et on poursuit avec les amphores à col, les pélikai et les autres formes plutôt rarement représentées dans la collection. En raison de son importance, ce matériel a déjà fait l'objet de commentaires amples et détaillés, à quelques exceptions près. Inévitablement, chaque vase mérite un commentaire plus long (et plus complet, surtout du point de vue iconographique) et des photos plus grandes et plus nombreuses que dans les deux fascicules précédentes. La fasc. 6 (par F. Songu, avec un appendice par J. M. Hemelrijk) reprend l'étude d'un matériel moins facile à traiter, à savoir la céramique de la Grèce de l'Est, plus quelques vases de choix appartenant aux ateliers béotiens, laconien, chalcidien, cérétain, ainsi qu'un dinos du groupe de Campana. L'intérêt particulier de ce fascicule réside dans le fait qu'une proportion appréciable du matériel vient des ateliers de l'Asie Mineure, qui ne sont pas situés dans les cités grecques de la région (Lydie, Carie, etc.) ; on note aussi la série des vases plastiques rhodiens et les vases en faïence, qui forment une série représentative des goûts des Grecs de l'Est. Les textes sont clairs et brefs, bien organisés et fournissant les renseignements nécessaires. On insiste surtout sur la description détaillée et la comparaison avec d'autres pièces. — En suivant les principes de l'école traditionnelle dans l'étude de la céramique grecque, on a mis l'accent surtout sur les aspects stylistiques, plutôt que sur l'étude de l'iconographie. Le fascicule 3 est le plus décevant de ce point de vue : bien qu'on ait noté dans l'introduction que la qualité des pièces est médiocre, on n'a pas su insister sur les vases qui se distinguent par leur particularité iconographique. Le lécythe 2711 (pl. 145), présente des femmes dansant avec des satyres : on a manqué de noter, dans le commentaire iconographique, qui reprend de vieilles discussions, la présence de la peau d'animal portée par des femmes, signe qu'elle sont conçues comme des « ménades ». Le lécythe 14017 (pl. 146-147) présente la scène la plus ancienne du $\theta\iota\omicron\sigma\omicron\varsigma$ dionysiaque faisant usage d'une torche, ce qui implique, à mon avis, qu'on est déjà à l'époque où les rituels dionysiaques nocturnes (mystères ?) sont de mise (pour plus des détails, voir mon « Light and Darkness in Dionysiac Rituals as Illustrated on Attic Vase Paintings of the 5th Century BCE », dans M. CHRISTOPOULOS, E. KARAKANTZA, *Light and Darkness in Ancient Greek Myth and Religion*, Lanham, 2010, p. 237-260). Inv. 13.107 (pl. 150.4) : il n'est pas du tout certain que la femme soit une ménade dansante ; pourquoi pas une Néréïde s'enfuyant ? Inv. 3521 (pl. 150.2, 152, 153.1) : on n'a pas identifié la scène comme la dispute des armes d'Achille par Ulysse et Ajax, parce que les deux héros qui sont empêchés de se battre par leurs compagnons ne sont pas barbus. Toutefois, la scène est clairement empruntée à un tableau quelconque de cet épisode troyen ; je n'en vois pas d'autre interprétation plausible. Inv. 3754 (pl. 167.2, 170.1-3 & 5) : curieusement, il est noté (p. 41) que la chouette se trouve sur une ligne de sol identique à celle illustrée sur des monnaies athéniennes ; toutefois, sur notre vase, les chouettes reposent sur des volutes. Il y a trois autres vases représentant la tête d'Athéna, avec une ou deux chouettes ; le motif est discuté en détails par Ch. BRON, « La gent ailée d'Athéna Poliade », dans C. BÉRARD *et alii* (éd.), *L'Image en Jeu, de l'Antiquité à Paul Klee*, Lausanne, 1992, p. 47-84 (le lécythe d'Amsterdam : p. 49, fig. 2). Par ailleurs, toute discussion sur les « têtes magnifiées » doit au moins comprendre une référence à l'étude de Cl. BÉRARD, *Anodoi, Essai sur l'imagerie des passages chthoniens*, Neuchâtel, 1974, où des têtes divines pareilles sont identifiées à des effigies divines, dont l'essence divine nécessite la magnification. — On a quelques commentaires aussi pour le Fasc. 4. Inv. 1647 (pl. 185) : on a cité des parallèles à figures noires, mais il y a d'autres vases de la même période qui présentent le même

sujet : outre un nombre certain d'ἄσκοί à figures rouges (H. HOFFMANN, *Sexual and Asexual Pursuit*, Londres, 1977), où le banqueteur est juxtaposé à un autre personnage (banqueteur ou hétéaire), on peut citer les tasses de Caltanissetta, inv. 969 (R. PANVINI, *Le ceramiche attiche figurate del Museo Archeologico di Caltanissetta*, Bari, 2005, p. 39, n° I 35), de Nantes, Musée Dobrée 973-3-11 (CVA Nantes, pl. 24.3-4) et de Bowdoin College 30.2 (satyre banqueteur : W. G. MOON [éd.], *Ancient Greek Art and Iconography*, Madison 1983, p. 261, fig. 17.3). Le lécythe 8311 (pl. 184) est aussi mentionné dans F. GIUDICE, R. PANVINI (éd.), *Ta Attika. Veder Greco a Gela*, Rome, 2004, p. 305, n° 21 (« marché des antiquités, Genève »). Inv. 698 (pl. 185) : on a contesté l'identification de l'homme barbu comme un roi, parce qu'il n'y a rien dans la scène qui justifierait cette interprétation. Or l'homme tient un bâton droit, à ne pas confondre avec les bâtons portés par les citoyens athéniens (qui sont noués ou se terminent en une anse horizontale). Un sceptre de forme similaire apparaît parfois dans les mains de Triptolème (p. ex., lécythe d'Oxford 1981.683, F. GIUDICE, R. PANVINI, *op.cit.*, p. 306, n° G23). Inv. 6252 (pl. 186) : Athéna courant, son casque à la main : le motif apparaît aussi sur le lécythe de Syracuse 24552 (F. GIUDICE, R. PANVINI, *op.cit.*, p. 324, n° I2), par Hermonax, sur l'amphore à col d'Oxford AN.G. 260 (*id.*, p. 346, n° 175) et le lécythe de Londres E 572 (*id.*, p. 348, n° I81) par le Peintre de Providence, auteur du lécythe d'Amsterdam : tous ces vases ont été retrouvés à Géla. Inv. 8379 (pl. 190.3, 191.2, 192.3) : le motif de la femme debout à côté d'un panier à laine est traité *in extenso* dans l'étude importante de G. FERRARI, *Figures of Speech*, Chicago, 2003 (notre vase n'est pas cité). Plus proche de notre exemple est le lécythe de Chapel Hill, the Ackland Art Museum 78.15.1 (G. FERRARI, *op.cit.*, fig. 24). Inv. 956 : une Nikè très proche de celle qui fait une libation sur un autel est illustrée sur le lécythe de San Antonio (H. A. SHAPIRO *et alii*, *San Antonio Museum of Art, Greek Vases*, San Antonio, 1995, 165, n° 82 : elle n'est pas coiffée d'un turban et, derrière elle, apparaît une fleur stylisée). Le lécythe avec n° d'inv. 8887 (pl. 194.10, 195.1-3) est cité dans G. FERRARI, *op.cit.*, p. 222. Inv. 3485 (pl. 197.1-3) : le talon de la femme repose sur un ἐπίνητρον : outre la coupe de Douris à Berlin et Florence citée à la p. 29, on aurait mieux fait d'ajouter une liste de ce motif assez rare (cf., p. ex., la coupe de Florence 3918, E. KEULS, *The Reign of the Phallus*, New York, 1985, fig. 233 et la pyxide de New York 96.1117, G. FERRARI, *op.cit.*, fig. 46). Inv. 567 (pl. 211.1, 212) : la πρόθεσις sur les lécythes attiques à fond blanc a été étudiée notamment par John BURNS, « A Remarkable Prothesis Scene on a White Lekythos in Stockholm », *Medelhavsmuseet Bulletin* 29 (1994), p. 33-46, qui souligne le rôle moteur du Peintre de Sabouroff dans l'invention et la diffusion du motif. — Sur le fasc. 5, on note avec intérêt l'attribution de l'amphore inv. 8561 (pl. 223-224) à l'atelier attique, plutôt qu'à l'atelier corinthien auquel l'analyse stylistique nous aurait par ailleurs conduit ; or il fallait noter la place de la couleur dans l'échelle Munsell, pour mieux apprécier ce que les auteurs affirment et justifier leur proposition d'attribution, à savoir que le noyau de la pâte est orange. Inv. 6268 (pl. 227-228) : le vase est classé parmi les amphores mais, du point de vue typologique, est appelé une « olpé à deux anses ». Aux rares parallèles cités dans le texte, j'en ajouterai un plus éloigné, à savoir une « oenochoé » de forme différente, puisqu'elle a une épaule et n'est pas pourvue de base, mais aux anses assez proches ; ce vase est décoré dans la technique de la figure rouge et date du milieu du V^e siècle (Malibu 86.AE.241 : CVA 8, pl. 368). Sur la face B, on a représenté le motif très connu d'un hoplite portant le cadavre d'un compagnon ; l'épiséme du bouclier échancré de ce dernier prend la forme d'un visage de satyre en relief, motif auquel j'ai consacré une étude détaillée (D. PALEOTHODOROS, « Satyrs as Shield-Devices in Vase-Painting », *Eulimene* 2 [2001], p. 67-92). Le même type d'épiséme orne le bouclier d'un guerrier mort porté par son compagnon sur huit autres vases (les amphores de Salerno 148a, Berlin F 1718, Boulogne 575, Leipzig T323 d'Exékias, de Baltimore 48.17 et Adolphseck AV 213-217, du Peintre d'Antiménès, de North Carolina Museum of Art, Raleigh 74.1.6, d'une collection privée du Japon, D. PALEOTHODOROS, *op.cit.*, p. 84-85, n° 18, 20, 22, 23, 31, 33, 64 et 65) et celui d'Amazones portées de la même manière (*ib.*, p. 87, n° 70 et 73). On a affaire à une tradition iconographique très forte

et très persistante, qui remonte à Exékias. Inv. 11.845 (pl. 251-252) : on aimerait savoir quelles sont les lettres qui composent « l'inscription dénouée de sens » apparaissant entre la statue d'Athéna et la figure masculine de droite, sur la face A. Celle-ci est omise même des dessins des graffiti et inscriptions (figures 1-7). Idem pour le fr. inv. 2100 (pl. 256) et l'oenoché inv. 13.310 (pl. 275, 276.1), où l'on imite le verbe *EPOIESEN* (« a fabriqué »). Péliké sans n. inv. (pl. 259-260) : pour le sujet, le parallèle le plus proche est la péliké de Havane, coll. Laguinillas du Peintre de la péliké de Vogell (R. OLMOS, *Vasos griegos de la colección Condes de Laguinillas, Museo Nacional, palacio de Bellas Artes, La Habana, Cuba*, Zürich, 1997, p. 64-65, n° 17). Inv. 2618 (pl. 281.4) : la figure de gauche est certainement Dionysos ; celle de droite pourrait être un satyre ou un autre dieu (plutôt qu'un deuxième Dionysos, comme il est suggéré à la p. 75). — Dans le fasc. 6, il y a un certain nombre d'omissions bibliographiques plutôt sérieuses, qui méritent d'être soulignées, au profit du lecteur qui désire une image plus complète de l'état de la question : à la bibliographie des coupes à oiseaux, il faut ajouter l'étude de M. A. RIZZO sur une tombe de Cerveteri, importante surtout pour la datation (« Una kotyle del Pittore di Bellerefontone di Egina ed altre importazioni greche ed orientali dalla tomba 4 di Monte Abatone a Cerveteri », *Bollettino d'Arte* 140 [2007], p. 1-56, n° 44, 45, 50 et 53). Pour la céramique de la Grèce de l'Est en général, on notera le nouveau système de classification proposé par M. KERSCHNER et U. SCHOTZHAUER, « A New Classification System for East Greek Pottery », *East & West* 4 (2005), p. 1-56 ; pour la céramique de Fikellura, outre l'étude importante de F. WASCHECK, « Fikellura-Amphoren und Amphoriskoi von Milet », *Archäologischer Anzeiger* (2008), p. 47-81, sur les trouvailles récentes de Milet, cf. D. PALEOTHODOROS, « The Imports of East Greek Pottery in Central and Southern Greece », dans A. MAZARAKIS *et alii* (éd.), *Το Αρχαιολογικό Έργο στην Θεσσαλία και την Στερεά Ελλάδα*, 2, Volos, 2009, p. 231-243 (en grec avec sommaire en anglais). Inv.14.206 (pl.296.2-3) : aux parallèles cités à la p. 7, ajouter l'assiette de Délos (P. J. HATZIDAKIS, *Delos*, Athènes, 2003, p. 349). Inv. 15066 (pl. 330.6, 331.1-3) : à la bibliographie citée aux p. 47-48, ajouter Ch. SCHEFFER, « Why Boeotian? Reflections on the Boeotian Silhouette Group », dans M. BLOMBERG (éd.), *From the Gustavianum Collections in Uppsala*, 3 (Boreas, 22), Uppsala, 1993, p. 75-87 (l'oenoché d'Amsterdam est cite sous le n° 47, à la p. 87). L'appendice de J. M. Hemelrijck sur le dinos du groupe Campana (pl. 345.1-3, inv. 8959A-C) répète la conviction de l'auteur (exprimée récemment in « Four New Campana Dinoi, a New Painter, Old Questions », *BABesch* 82, p. 365-421) que l'atelier n'est pas à localiser en Étrurie, mais dans une cité de la Grèce de l'Est. — En général, le niveau des illustrations et des dessins est de très haute qualité. Il y a plusieurs index qui facilitent la lecture et la consultation. Les bibliographies qui viennent en tête de chaque volume sont assez détaillées (l'accent a été mis sur les ouvrages de référence et les publications du Musée). En bref, les quatre fascicules de *Corpus Vasorum Antiquorum* d'Amsterdam ici recensés satisferont tous les spécialistes de la céramique grecque. — D. PALEOTHODOROS.

G. M. BACCI, G. PANTÒ (a cura di), *Il Museo di Antichità* (Grandi Musei del Piemonte), Torino, Umberto Allemandi & C., 2008, 24.5 x 34, 79 p., 12 photographies en noir et blanc, 48 pl. en couleurs, EUR 19, ISBN 978-88-422-1697-1.

Ci sono piccoli e grandi Musei in Italia che davvero conservano tesori inestimabili sotto il profilo artistico, archeologico e storico, ma che, a causa di un sistema di promozione culturale talora focalizzato sulle grandi e più celebri collezioni, sono meno visibili e per questo spesso disertati dal cosiddetto pubblico di massa. È questo il caso del Museo di Antichità di Torino che, pur conosciuto dagli « addetti del mestiere », sembra soffrire della prossimità del ben più famoso Museo di Antichità Egizie, con grave perdita per la conoscenza di una struttura che per materiali e sistema museale – soprattutto in riferimento al padiglione espositivo del territorio piemontese –

risulta veramente una buona sintesi tra modernità e tradizione, tra didattica espositiva e completezza scientifica. Il volume che ne tratta introduce il lettore alla visita del Museo archeologico di Torino in maniera sintetica ma esaustiva, passando dalla storia della creazione dell'Istituzione, alla creazione della moderna sezione sull'archeologia piemontese, fino alla presentazione delle collezioni storiche. A questa densa materia, si aggiunge un'ampia sezione illustrativa, costituita da foto a colori, sia del materiale archeologico sia del complesso architettonico espositivo, a tutta pagina. Infine, alcune pagine in coda all'apparato iconografico riprendono rapide schede relative ai materiali più notevoli riprodotti in foto, cui si aggiunge una brevissima bibliografia di riferimento. — Come già accennato, il volume prende le mosse dalla narrazione delle varie fasi che videro la formazione delle collezioni del futuro Museo, a partire dalla sua fondazione per opera del duca Emanuele Filiberto di Savoia (1553-1580), passando per il successore Carlo Emanuele I (1580-1630) i quali, pur se con ritardo, cercarono di adeguare la corte sabauda alla cultura collezionistica del Rinascimento, anche grazie all'acquisto di materiali archeologici provenienti sia dal mercato antiquario romano, sia da grandi collezioni smembrate, come quella dei Gonzaga di Mantova. L'interesse ed il valore delle raccolte sabaude, portarono il re Vittorio Emanuele II di Sardegna (1675-1730) ad attribuire allo studioso e pioniere della disciplina epigrafica latina, il veronese Scipione Maffei, il compito di ordinare le nuove iscrizioni in pietra giunte nel Museo a seguito di scavi e demolizioni avvenute in Torino. L'opera sfociò nel volume *Museum Taurinense* (1749), di cui il libro riproduce una tavola. Le vicende dei materiali « classici » sono associate, a partire dal 1824, alla collezione di Antichità egizie, acquistata in quell'anno dal re Carlo Felice (1821-1831) da Bernardino Drovetti, per anni console generale di Francia in Egitto. La nuova sede espositiva fu il prestigioso Palazzo dell'Accademia delle Scienze, progettato dal famoso architetto modenese Guarino Guarini. Dopo alterne e talora travagliate vicende, nel 1940 si provvide alla separazione della collezione egizia da quella di antichità greco-romane che, dal 1963 è ospitata negli spazi delle ex Serre dei Giardini di Palazzo Reale. L'odierna sede espositiva, inaugurata nel 1998, collega i precedenti spazi museali con una nuova sala dedicata esclusivamente al territorio piemontese. In quest'ultimo padiglione, il cui percorso interno è organizzato su tre livelli, « come se il visitatore si trovasse in un grande scavo archeologico condotto attraverso lo spazio ed il tempo, percorrendo il territorio regionale a partire dal Medioevo per risalire attraverso l'età romana fino alla più antica preistoria ». — I materiali esposti vanno dal famoso tesoro di Marengo (eccezionale l'*imago* in lamina d'argento dell'imperatore Lucio Vero), ai bronzi provenienti da Monteu da Po, l'antica *Industria*, sito presso cui sorgeva un santuario dedicato ad Iside. Ma a questa di per sé già fondamentale collezione di materiali archeologici si devono aggiungere quanto esposto relativamente alle culture celtiche golasecchiana e La Tène, ai materiali etruschi, rinvenuti in Piemonte e alle numerose attestazioni preistoriche dall'età del Bronzo fino a quella paleolitica. Infine la trattazione ripercorre la formazione delle collezioni storiche, a partire da quella straordinaria su Cipro, fino a quelle etrusche e magnogreche, in alcuni casi, reperti appartenuti ad illustri personaggi della storia, tra questi Luciano Bonaparte per i materiali da Chiusi. Se la ritrattistica greca-romana annovera alcune sculture come la testa di Cesare da Tuscolo, di grande rilievo sono i materiali conservati di provenienza da Susa/*Segusio*, in particolare le statue iconiche d'imperatori, tra cui emerge un monumentale ritratto di Claudio. Un volume, in definitiva, che con uno stile piano e comprensibile da parte di tutti, ha il suo valore principale nel sollecitare l'interesse del lettore alla visita di un eccezionale monumento di storia del collezionismo e laboratorio dell'archeologia del XXI secolo. — M. CAVALIERI.